# LE TEXTILE, LE CUIR ET LA FOURRURE

LES TRADITIONS CULTURELLES DU QUÉBEC EN CHIFFRES, VOL. 9

2023

Conseil québécois du patrimoine vivant

Également paru dans cette collection aux éditions CQPV

*L'herboristerie*, 2022
*La construction d'embarcations*, 2021
*La facture d'instruments de musique*, 2021
*La forge*, 2020
*La meunerie*, 2020
*La sculpture d'art populaire*, 2018
*La danse traditionnelle québécoise*, 2016
*État des lieux du patrimoine immatériel*, 2014


Édition
**Antoine Gauthier**

Recherche et rédaction
**Antoine Gauthier (chapitre 1)**
**Charlotte Kelly (chapitre 2)**
**Mathieu Perron (chapitre 3)**

Comité consultatif
**Caroline Pelletier**
**Catherine Lessard**
**Véronique Louppe**
**Cassandre Lambert-Pellerin**
**Claire Kusy**
**Jocelyne Mathieu**
**Anne-Marie Poulin**

Photographies de la couverture
**Marcelo Ribeiro Martins**
**Association des dentellières du Québec**
**Emmanuelle Roberge**
**Centre des métiers du cuir**
**Conseil québécois du patrimoine vivant**

Photographies
**Anne-Marie Hamel**
**Antoine Gauthier**
**Association des dentellières du Québec**
**Atikuss**
**Carnaval de Québec**
**Catherine Lessard**
**Centre de valorisation du patrimoine vivant**
**Centre des métiers du cuir**
**Claire Duchesne**
**Conseil québécois du patrimoine vivant**
**Courtepointe Québec**
**Danyelle Brodeur**
**Emmanuelle Roberge**
**Festival conte et légende Innucadie**
**Grace Ratt**
**Karine Soares**
**Kathleen Pouliot**
**Laurence Drubigny**
**Maison des métiers d'art de Québec**
**Marcelo Ribeiro Martins**
**Marie-Raphaëlle LeBlond**
**Métiers & Traditions**
**Philippe Dubois**
**Sébastien Lavallée**
**Twist**
**Ulysse Ruel**
**Valérie Ménard**
**Yvonne Vollant**

Comptabilité
**Daniel Burns**

Graphisme
**Isabelle Jobin**



Équipe du CQPV

**Antoine Gauthier**
**Christine Bricault**
**Claire Dumoulin**
**Gentiane La France**
**Gilles Pitre**
**Philippe Dubois**

Conseil d'administration du CQPV 2022-23

*Président*
**Carl-Éric Guertin**
Directeur général de la Société du réseau Économusée

*Vice-présidente*
**Tania Rock-Picard**
Directrice générale adjointe de La Boîte Rouge Vif

*Trésorier*
**Gilles Garand**
Président et directeur artistique, Folquébec

*Secrétaire*
**Catherine Lessard**
Membre individuelle

*Administratrices / Administrateurs*
**Sébastien Chalumeau**
Représentant de Danse Traditionnelle Québec

**Bernard Crustin**
Représentant du Centre de valorisation du patrimoine vivant, Ès Trad

**Jacinthe Dubé**
Membre individuelle

**Caroline Perron**
Directrice générale de Les moulins de l'Isle-aux-Coudres

**Lysanne O'Bomsawin**
Membre individuelle

**Denis Maheux**
Membre individuel

**Roger Wylde**
Représentant de Minwashin


Conseil québécois du patrimoine vivant


*Cette étude a été réalisée avec la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) à travers le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO), avec la collaboration du comité sectoriel de main-d'œuvre Compétence Culture, qui finance le Conseil québécois du patrimoine vivant pour le poste d'une coordonnatrice à la formation. Le CQPV est soutenu au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications (MCC).*

Québec

Dépôt légal
1er trimestre 2023
Bibliothèque et archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada


© Tous droits réservés CQPV


ISBN 978-2-922180-38-1

# TABLE DES MATIÈRES

INTRO

**INTRODUCTION ET OBJET DE L'ÉTUDE** ..... 3

Méthodologie ..... 5

1

**PORTRAIT DU SECTEUR** ..... 7

Constructions textiles ..... 10
Embellissement des textiles ..... 12
Préparation de la matière première ..... 12
Couture et assemblages ..... 12
Cuir ..... 14
Affiliation ..... 15
Activités professionnelles et lucratives ..... 16
Questions ouvertes ..... 21

2

**LES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS DU TEXTILE (TRANSMISSION)** ..... 23

Formes d'apprentissage ..... 24
Modes de transmission actuels ..... 25
Les besoins en formation ..... 34
Formations disponibles ..... 35
Les défis et besoins du secteur ..... 37

3

**LES SAVOIR-FAIRE DU CUIR ET DE LA FOURRURE (TRANSMISSION)** ..... 43

Précisions méthodologiques ..... 44
Portrait général des artisanes du cuir et de la fourrure ..... 46
Formes d'apprentissage des répondantes ..... 51
Les défis et besoins du secteur ..... 58
Recommandations et pistes d'actions ..... 65

4

**MÉDIAGRAPHIE ET ANNEXES** ..... 67

Médiagraphie ..... 68
Annexe 1 - Informations additionnelles - cuir et fourrures ..... 70
Annexe 2 - Article tiré du magazine *Le coureur des bois* ..... 75
Annexe 3 - Contenu du programme *Valorisation de la fourrure nordique*, Cégep de Saint-Félicien ..... 77
Annexe 4 - Article tiré de La Presse ..... 79
Liste des figures et des tableaux ..... 81

INTRO

# INTRODUCTION ET OBJET DE L'ÉTUDE

# INTRODUCTION ET OBJET DE L'ÉTUDE

**Ce rapport constitue une étude des besoins en matière de formation dans les secteurs du textile (y compris en partie l'habillement) et du cuir (y compris la fourrure), à dessein de renforcer à terme la transmission des connaissances et des savoir-faire dans ces champs de pratique artisanaux au Québec. Il agit comme première étape en vue de générer des contenus pédagogiques, puis des formations professionnelles dirigées vers les praticiennes[1], à travers le processus de Services Québec. L'étude présente également des informations qualitatives et quantitatives sur le travail des artisanes, favorisant ainsi une prise de parole pour ces dernières. Les données permettent de bonifier la connaissance générale du secteur afin d'agir pour son développement dans le cadre, par exemple, de mesures publiques transversales en lien avec la sauvegarde du patrimoine immatériel.**

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Brosser un portrait général des domaines d'intervention artisanaux du textile et du cuir, que ces traditions soient propres au Québec ou non (la plupart des pratiques couvertes ne sont pas exclusives au territoire québécois).
- Décrire les caractéristiques du métier ou de l'activité.
- Décrire comment s'opère la transmission des savoirs.
- Relever les besoins d'apprentissage dans le milieu.
- Identifier et décrire l'offre de formation sur le marché.
- Analyser les défis pour développer le secteur.
- Soumettre des recommandations visant une transmission des savoirs et des savoir-faire artisanaux transmis de génération en génération (non industriels).

## LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

L'étude s'intéresse aux savoirs à transmettre, aux façons de les transmettre, à leur valeur sociale et économique et à l'intérêt qu'ils soient reconnus.

La transmission des savoirs peut se faire : 1) de façon formelle par un enseignement organisé dispensé par une institution publique ou privée, menant à une qualification professionnelle (formation qualifiante); 2) de façon non formelle, avec ou sans cadre structuré, par un enseignement intégré dans des activités planifiées offertes sur le marché; et 3) de façon informelle à travers des activités régulières liées au travail, à la famille ou aux loisirs. La transmission informelle n'est généralement ni organisée ni structurée.

La transmission et la promotion des savoirs peuvent se réaliser auprès d'une clientèle variée, de tout âge, en tenant compte des besoins de l'apprenti, de l'amateur (loisir) ou du grand public aussi bien que du professionnel qui exerce régulièrement son métier. Cette transmission peut répondre à des enjeux d'exploration, d'initiation, d'apprentissage de techniques, de développement de compétence, de perfectionnement ou autres. Les savoirs englobent toutes les ressources nécessaires pour apprendre un savoir-faire. Ces ressources peuvent être externes, comme le lieu, la matière, le matériel, ou internes comme les connaissances, les habiletés, les attitudes, les perceptions et les valeurs véhiculées par le métier.

La volonté de structurer la transmission des savoirs dans une organisation passe par : 1) la capitalisation des savoirs, c'est-à-dire leur documentation et leur archivage; 2) le transfert des savoirs d'une personne à une autre; 3) le renouvèlement continu des savoirs; et 4) la socialisation, c'est-à-dire le partage des savoirs entre les membres d'un groupe pour le faire évoluer[2].

1. L'usage du féminin pour la suite du rapport sert à simplifier le texte. Il est déterminé par le fait que la plupart des répondants et des experts consultés sont des femmes.
2. Cf. Ballay, Jean-François (2002). *Tous managers du savoir ! La seule ressource qui prend de la valeur en la partageant*, Paris, Éditions d'Organisation.

**LA LOI QUÉBÉCOISE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE STIPULE À L'ARTICLE 6K QUE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE DOIT PRENDRE EN COMPTE LE PRINCIPE DE PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL DANS SES ACTIONS : « LE PATRIMOINE CULTUREL, CONSTITUÉ DE BIENS, DE LIEUX, DE PAYSAGES, DE TRADITIONS ET DE SAVOIRS, REFLÈTE L'IDENTITÉ D'UNE SOCIÉTÉ. IL TRANSMET LES VALEURS DE CELLE-CI DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION ET SA CONSERVATION FAVORISE LE CARACTÈRE DURABLE DU DÉVELOPPEMENT. IL IMPORTE D'ASSURER SON IDENTIFICATION, SA PROTECTION ET SA MISE EN VALEUR, EN TENANT COMPTE DES COMPOSANTES DE RARETÉ ET DE FRAGILITÉ QUI LE CARACTÉRISENT. »**

## MÉTHODOLOGIE

Le cadre de l'étude comporte les phases suivantes.

### Choix du sujet

- Plusieurs membres du Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) œuvrent dans les secteurs de l'artisanat textile traditionnel. Certains travaillent également le cuir. Il est donc apparu important de servir ces clientèles, alors que peu d'informations à la fois qualitatives et quantitatives sont disponibles de façon organisée à cet égard.
- L'ensemble des citoyens s'habille ou utilise des produits textiles ou en cuir; mesurer l'importance de la production locale et des savoir-faire traditionnels permet de connaître le marché et de proposer des avenues de formation ou de sauvegarde, le cas échéant, dans une perspective de développement durable et de diversité des expressions culturelles mondiale.

### Sondage

- Rédaction des questions obligatoires ou facultatives du sondage par le CQPV, en collaboration avec les consultants.
- Prétest pour valider le contenu et la mise en ligne.
- Recension des artisans pour constituer la liste d'envoi.
- Diffusion en ligne du sondage de 69 questions de mars à avril 2021, lequel a été rendu public et diffusé par voie électronique et téléphonique à travers différents réseaux sociaux et associatifs sur l'ensemble du territoire du Québec. 877 personnes ont répondu en tout ou en partie au sondage, dont 49 qui n'ont répondu qu'à la première page et cinq non-résidentes du Québec, lesquelles ont été conservées dans les résultats finaux en raison de leur poids minime dans les résultats. Certaines questions étaient facultatives, d'autres pouvaient accepter plusieurs réponses et certaines comprenaient un choix de réponses présenté dans un ordre aléatoire. Les personnes ayant répondu au sondage en entier pouvaient se mériter un cadeau d'une valeur de 100 $ par tirage au sort.
- Analyse et synthèse des résultats pour les groupes de discussion sectoriels.

Lorsque le terme « répondante » est utilisé, il réfère aux répondantes du sondage du CQPV. Lorsque d'autres sources sont citées, elles sont explicitement nommées.

Un sondage inédit du CQPV de 48 questions adressé spécifiquement artisans du fléché avait d'autre part recueilli 49 réponses en 2015, dont quelques-unes portaient sur la désignation légale de cette activité au titre du patrimoine immatériel du Québec. Quelques-unes de ses données sont présentées dans le document à titre comparatif lorsque pertinent; les résultats bruts globaux sont disponibles sur demande.

### Groupes de discussion

- Six discussions de groupe en ligne (textile) avec des expertes recommandées par différentes organisations, sur les thèmes suivants : fléché, courtepointe, tissage, dentelle/frivolité, teinture, filage
- Objectifs :
  - Clarifier et approfondir certains résultats du sondage.
  - Élaborer des pistes de solutions pour faire face aux enjeux et relever les défis de la profession.
  - Recueillir les recommandations des intervenants du milieu pour la transmission des savoirs et le développement de leur domaine d'activité.

### Entrevues individuelles

- Entrevues pour compléter, valider ou préciser certaines données (textile, cuir & fourrure)[3].

## MISE EN GARDE

Les données de sondage du CQPV présentées sont des résultats bruts n'ayant pas fait l'objet de traitement statistique pour les rendre représentatifs de la population à laquelle appartiennent les sondés.

Les titres des figures et tableaux ont volontairement été laissés à leur plus simple expression afin de permettre une plus grande lisibilité. Ils devraient être bonifiés au besoin dans le cas où ils seraient utilisés hors du contexte du présent document.

Les études du CQPV publiées dans la collection « Les traditions culturelles du Québec en chiffres » peuvent se concevoir à la fois comme une forme d'inventaire du patrimoine immatériel (repérage) et comme un exercice de production de données pour une éventuelle complétion nationale du Cadre global des résultats prévus à la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de l'UNESCO. À travers leurs recommandations, elles constituent également des amorces de plans de développement sectoriels. Elles visent enfin la sauvegarde, et donc une sorte de transformation sociale.

3. Contexte de pandémie : beaucoup d'associations, musées ou instituts culturels étaient fermés ou comprenaient des activités très réduites (suivi plus difficile); offre de formation « sur pause » et probablement en mutation.

CHAPITRE 1

# PORTRAIT DU SECTEUR

1

# PORTRAIT DU SECTEUR

**Ce chapitre présente les résultats globaux du sondage destiné aux artisanes du textile et du cuir.**

L'âge des répondantes se décline tel qu'illustré à la figure 1.

**FIGURE 1 : ÂGE**

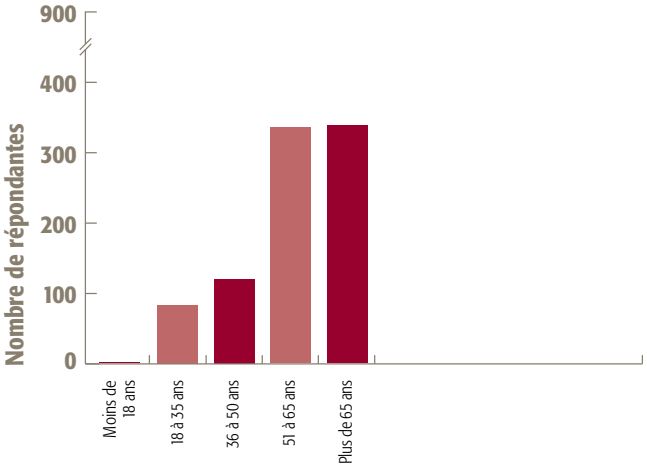


877 répondantes

Une vaste majorité des répondantes sont de sexe féminin (95 %).

**FIG. 2 : SEXE**

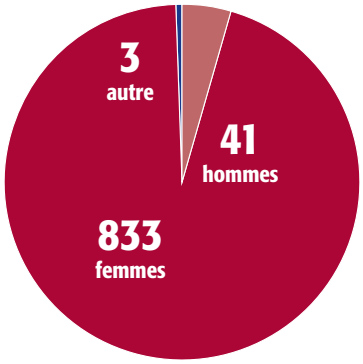


877 répondantes

15 répondantes sur 876 mentionnent être membre des Premières Nations ou du peuple inuit au sens de la Loi sur les Indiens. 36 mentionnent faire partie d'une communauté culturelle en situation de minorité au Québec. Certains facteurs ont pu jouer sur le taux de participation de ces populations au sondage (ex : langue, accès à internet, présence plus rare au sein de réseaux associatifs ou autres).

Les répondantes résident dans diverses régions du Québec, avec Chaudière-Appalaches en tête de liste (17 %). Les artisanes du cuir et de la fourrure prises isolément résident dans une plus forte proportion à Montréal (donnée non présente dans la figure).

**LES RÉPONDANTES RÉSIDENT DANS DIVERSES RÉGIONS DU QUÉBEC, AVEC CHAUDIÈRE-APPALACHES EN TÊTE DE LISTE (17 %).**

## FIG. 3 : RÉGION DE RÉSIDENCE

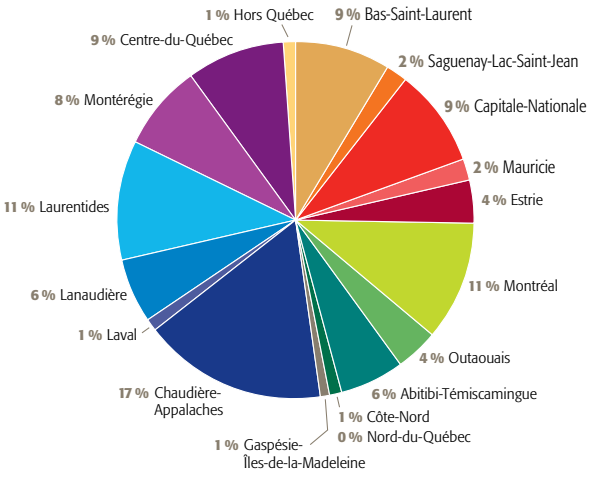


877 répondantes

Plusieurs types d'activités sont pratiqués en lien avec le textile ou le cuir. «Artisane – créatrice» recueille le nombre de voix le plus élevé (62 %).

## FIG. 4 : VOUS VOUS CONSIDÉREZ COMME…

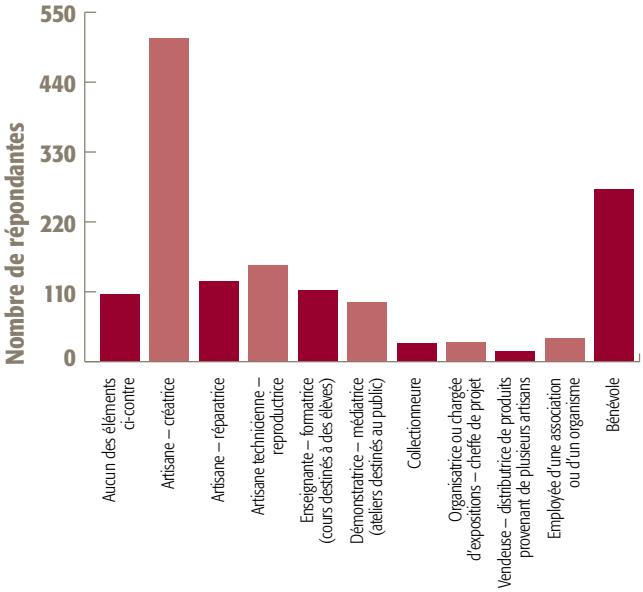


816 répondantes

Plus de la moitié des répondantes pratiquent leurs activités artisanales à domicile, dans une pièce dédiée à cet effet; un peu plus du tiers pratiquent également à domicile mais dans une pièce non spécifique. Près de la moitié sont actives dans le local d'un organisme dont elles sont membres.

## FIG. 5 : LIEU(X) DE PRATIQUE

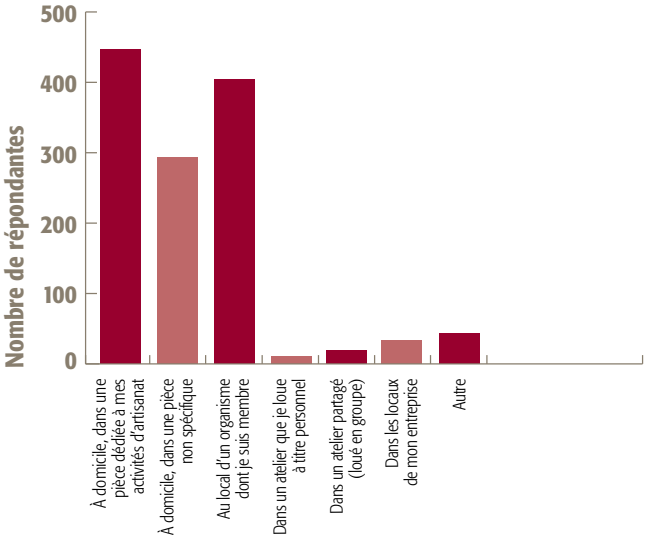


813 répondantes. Les «autres réponses» incluent : à l'école, au travail, chez des amis, au sein de jardins de plantes tinctoriales, dans un atelier-boutique, à la ferme, lors d'animations historiques, etc.

La raison principale de s'adonner à une pratique issue d'une tradition du textile ou du cuir est «par passion», suivie d'autres motivations présentées à la figure suivante.

## FIG. 6 : RAISON(S) PRINCIPALE(S) DE S'ADONNER À UNE PRATIQUE ISSUE D'UNE TRADITION DU TEXTILE OU DU CUIR

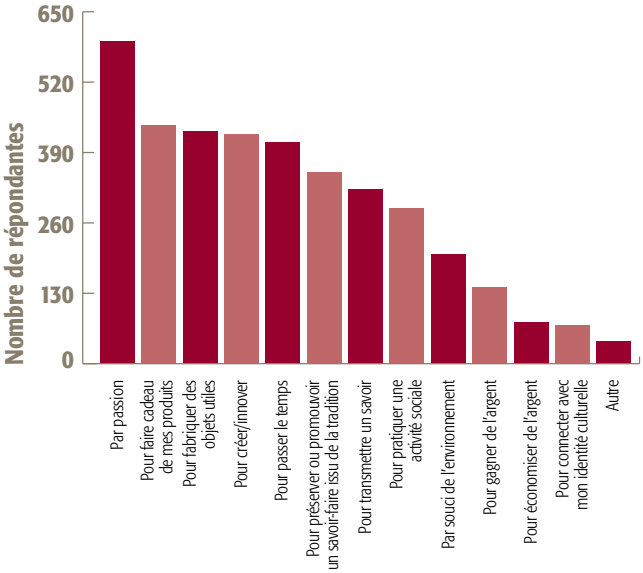


815 répondantes

Les deux-tiers des répondantes (66 %) se considèrent comme amateures. Le quart se définissent comme semi-professionnelles et 10 % comme professionnelles.

### FIG. 7 : STATUT PROFESSIONNEL

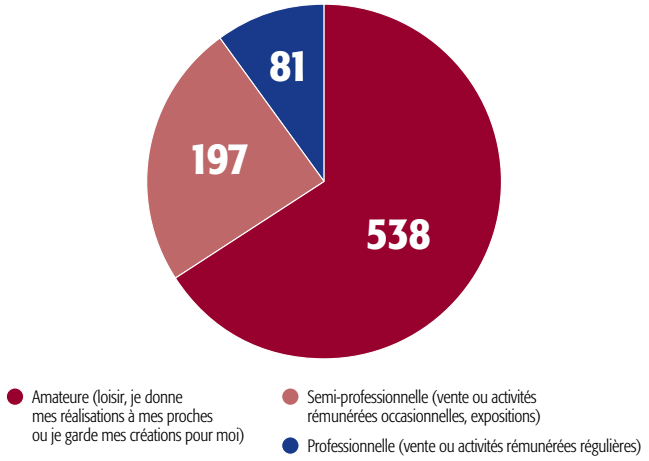


816 répondantes

Plus de la moitié des répondantes qui se déclarent professionnelles ou semi-professionnelles sont travailleuses autonomes (55 %). Il n'est toutefois pas possible de savoir ce que comprend la réponse « autre » (18 % des réponses, dont possiblement quelques mécompréhensions ou faux-ami du genre « ne s'applique pas »), ce qui pourrait cacher un taux plus élevé de travailleuses autonomes.

### FIG. 8 : STATUT PRINCIPAL À TITRE D'ARTISANE PROFESSIONNELLE OU SEMI-PROFESSIONNELLE

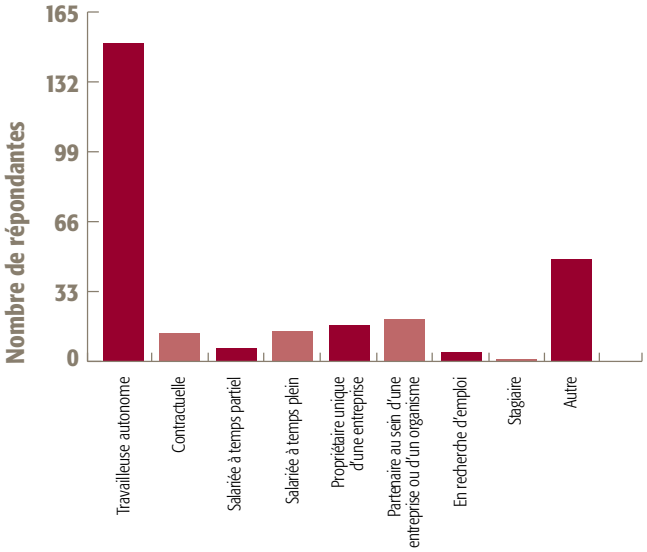


273 répondantes

Les trois-quarts des répondantes confectionnent généralement des objets utilitaires comme des linges à vaisselle, des sous-plats, des couvertures, etc. 63 % confectionnent des vêtements, pièces d'habillement ou accessoires (ex : sacoche).

### FIG. 9 : TYPE(S) D'OBJETS GÉNÉRALEMENT CONFECTIONNÉS

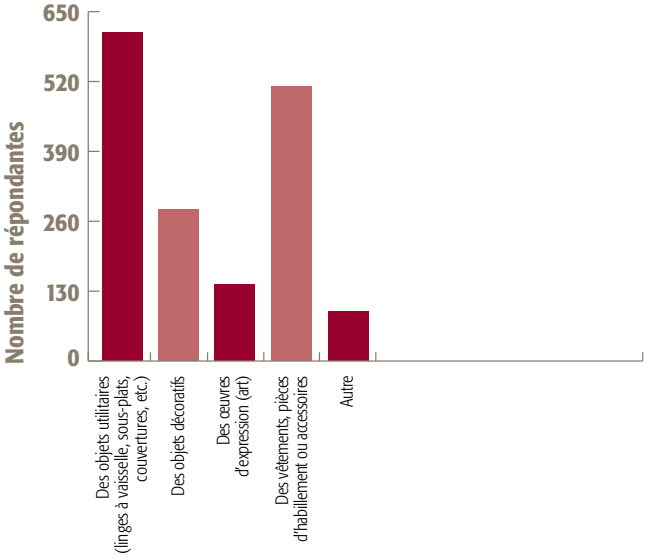


809 répondantes. Les « autres réponses » incluent entre autres : recherche et développement, jouets, rembourrage de meubles, sacs réutilisables, costumes d'époque, rideaux, nappes, tentes, etc.

## CONSTRUCTIONS TEXTILES

La majorité des 765 répondantes qui ont affirmé pratiquer des activités en lien avec le textile pratiquent le tricot (69 %) et le tissage au métier ou au doigt (59 %).

### FIG. 10 : TYPE D'ACTIVITÉ ARTISANALE PRATIQUÉ SUR UNE BASE RÉGULIÈRE

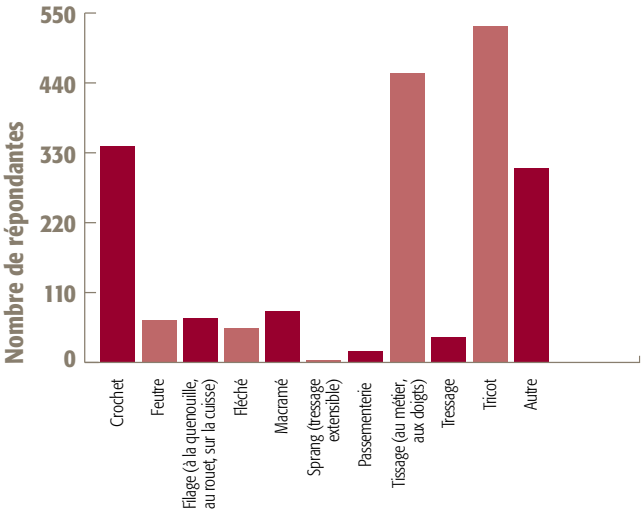


765 répondantes. La réponse « Autre » comprend plusieurs mentions « couture ».

Parmi les 51 répondantes qui ont coché s'adonner à la technique du fléché, 30 confectionnent des ceintures, 28 des foulards, 19 des objets décoratifs et six des œuvres d'expression artistique. Les « autres » réponses comprennent notamment des nœuds papillons, des sangles pour instruments de musique, des jarretières, des bracelets, des porte-clés ou des décorations murales.

Un sondage inédit réalisé par le CQPV en 2015 portant spécifiquement sur le fléché indiquait pour sa part que 34 des 46 répondantes à la question réalisaient divers objets à part les ceintures (données non présentes dans la figure).

**FIG. 11 : OBJETS FLÉCHÉS GÉNÉRALEMENT RÉALISÉS**

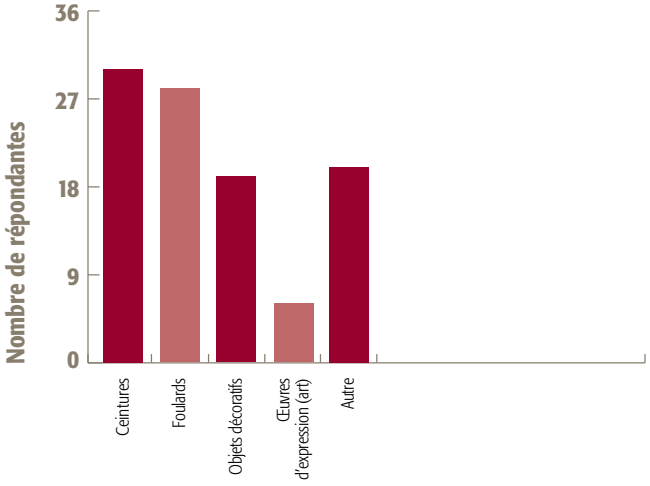


51 répondantes

Parmi les 504 répondantes qui ont indiqué s'adonner au tricot, la grande majorité (87 %) confectionnent des tuques, des mitaines ou des foulards; 78 % des bas ou des pantoufles, et près de la moitié réalisent chandails et couvertures.

**FIG. 12 : OBJETS TRICOTÉS GÉNÉRALEMENT RÉALISÉS**

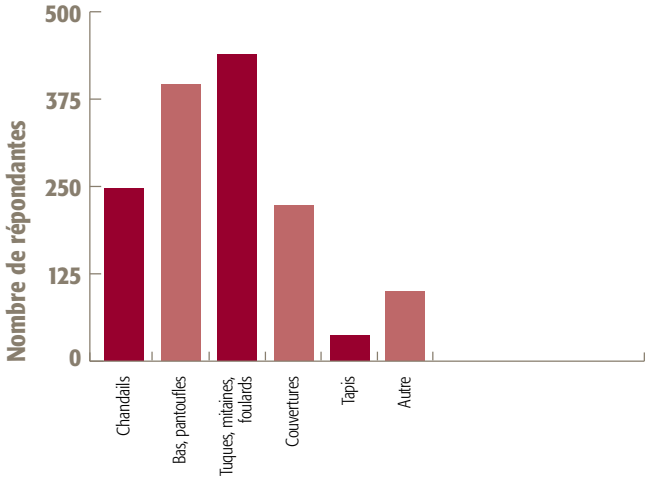


504 répondantes

**CONFECTIONNER UNE CEINTURE FLÉCHÉE PEUT PRENDRE JUSQU'À 700 HEURES, SI ON COMPTE LA CUEILLETTE DES PLANTES SERVANT À PRÉPARER LES COULEURS, LA TEINTURE DE LA LAINE, LA PRÉPARATION DE LA LAINE AU ROUET, L'OURDISSAGE ET LA CONFECTION, INCLUANT LE VRILLAGE DES FRANGES.**

Source : https://www.journaldemontreal.com/2022/08/28/un-premier-record-mondial-pour-le-fleche

## EMBELLISSEMENT DES TEXTILES

Plus de la moitié (57 %) des 456 répondantes ayant indiqué réaliser de l'embellissement des textiles pratiquent la broderie à la main ou à la machine.

### FIG. 13 : TYPE(S) D'ACTIVITÉ(S) ARTISANALE(S) D'EMBELLISSEMENT TEXTILE PRATIQUÉE(S) SUR UNE BASE RÉGULIÈRE

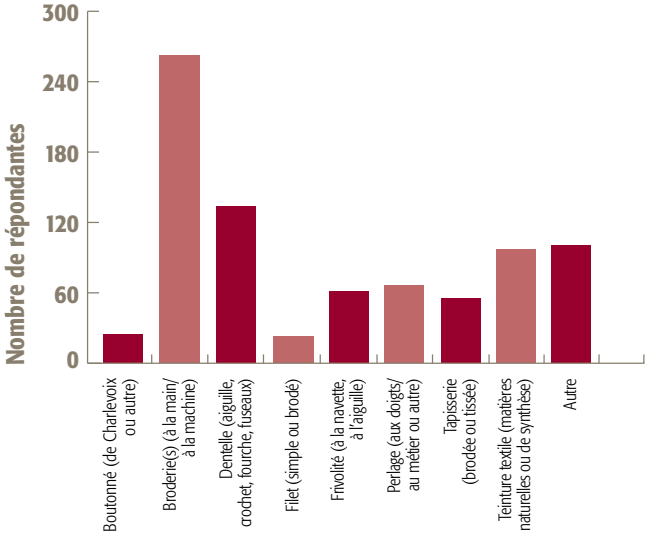


456 répondantes. Les réponses « autres » comprennent notamment : piquage, crochet, couture, tissage, courtepointe.

## PRÉPARATION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE

Près des trois-quarts des répondantes indiquent ne pas préparer elles-mêmes la matière première qu'elles emploient (fibres animales et végétales, matières végétales, cuir, fourrure, babiche, etc.). Une fois ces répondantes élaguées, 141 indiquent procéder à une telle préparation, notamment à travers le cardage à la main avec cardes ou au tambour (68) ou la cueillette (63).

### FIG. 14 : TYPE(S) D'ACTIVITÉ(S) ARTISANALE(S) PRATIQUÉE(S) SUR UNE BASE RÉGULIÈRE

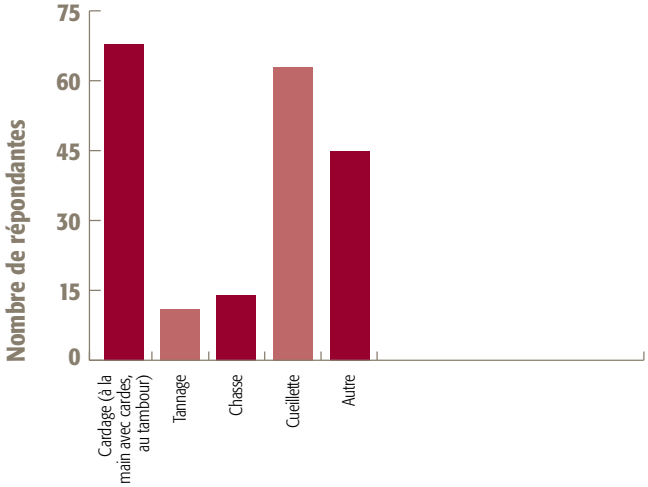


141 répondantes. Les réponses « autres » précisent principalement le type de matériau utilisé. Quelques mentions réfèrent à la culture de plantes ainsi qu'à la réutilisation ou au recyclage.

## COUTURE ET ASSEMBLAGES

Les 618 répondantes ayant indiqué pratiquer la couture ou les assemblages s'adonnent également aux types d'activités illustrés à la figure 15.

### FIG. 15 : COUTURE ET ASSEMBLAGES À LA MAIN ET/OU À LA MACHINE

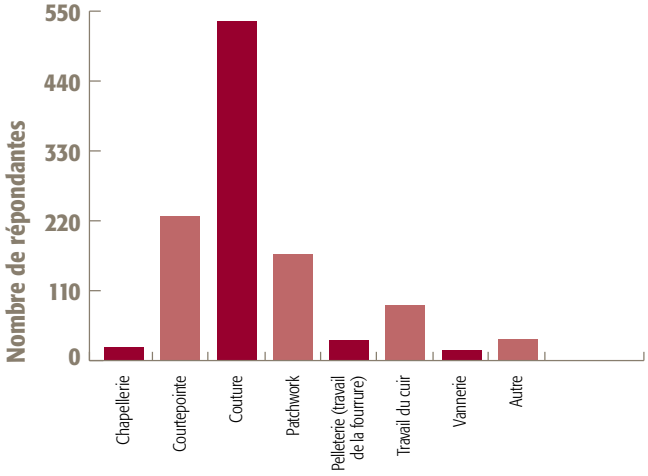


618 répondantes

Les matériaux les plus souvent employés par les répondantes dans leur travail d'artisane sont déclinés à la figure 16.

**FIG. 16 : MATÉRIAUX EMPLOYÉS**

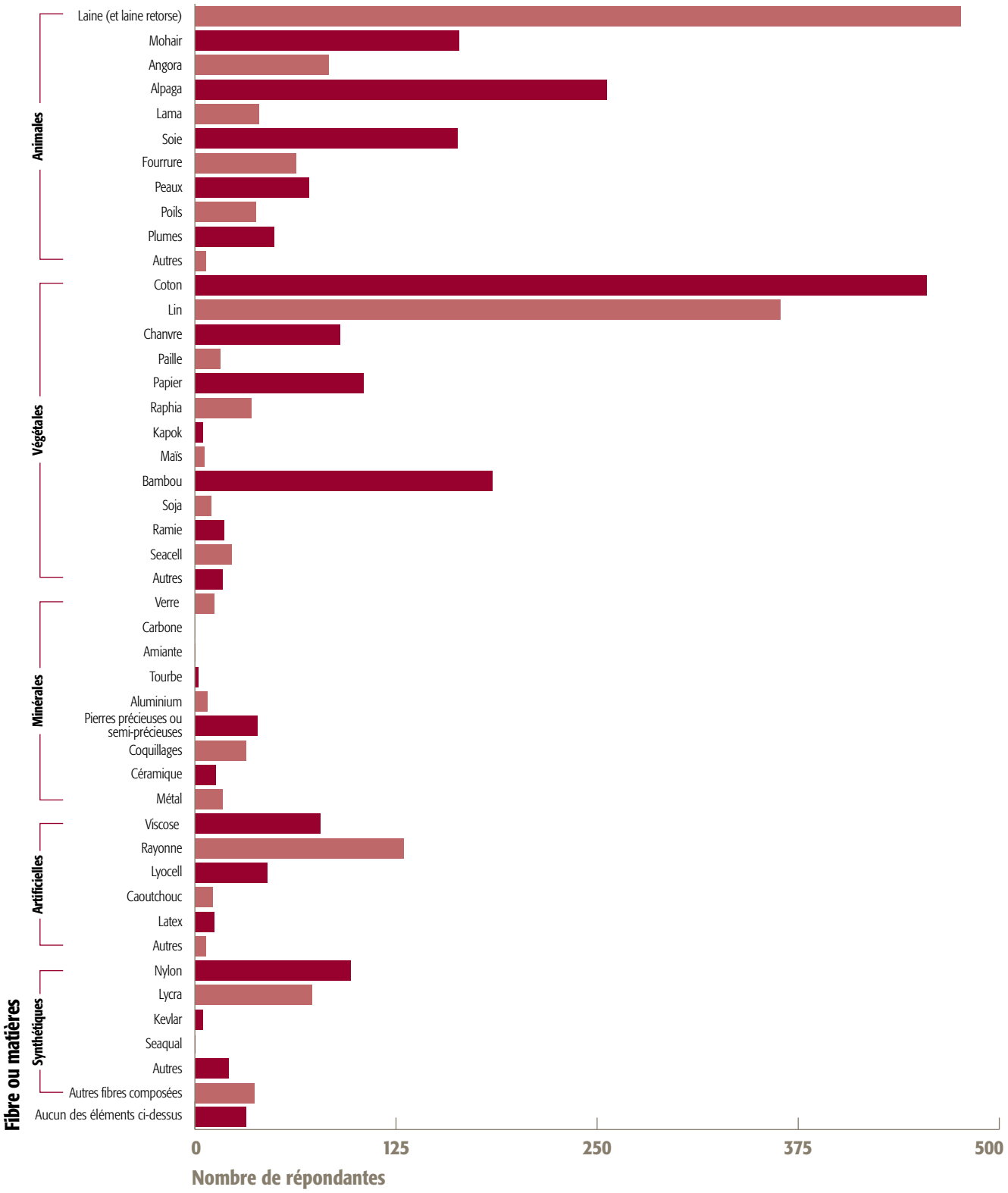


749 répondantes

La plupart des répondantes se procurent leurs fibres et matières premières chez un fournisseur spécialisé (76 %) ou dans un magasin généraliste (46 %). D'autres sources d'approvisionnement sont listées à la figure 18 (récupération).

**FIG. 17 : OÙ VOUS PROCUREZ-VOUS VOS FIBRES ET MATÉRIAUX ?**

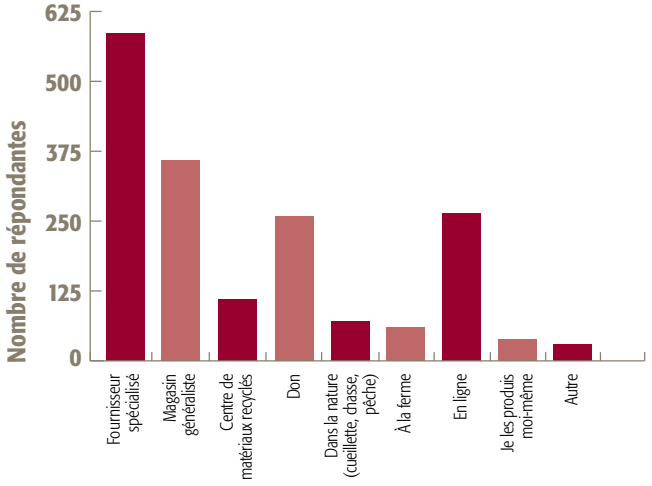


775 répondantes

Les outils utilisés représentent un très large éventail, non listé ici.

Les chiffres sur l'affiliation associative montrent que 62 % des répondantes sont membres d'un cercle de Fermières, qui demeure le plus important pôle d'adhésion au Québec dans le domaine.

Plus de la moitié (63 %) des répondantes utilisent des matières recyclées dans leur travail.

**FIG. 18 : UTILISEZ-VOUS FRÉQUEMMENT DES MATIÈRES RECYCLÉES (RÉCUPÉRATION) ?**

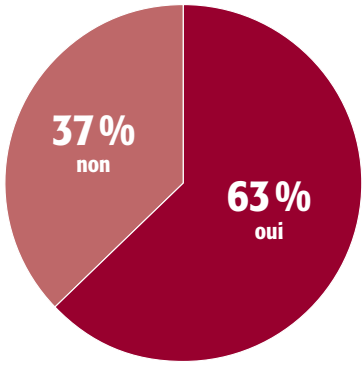


770 réponses

## CUIR

Les pratiques associées au cuir et à la fourrure sont les suivantes :

- Récolte des peaux (chasse, pêche et piégeage).
- Préparation de la matière première : tannage des peaux; conditionnement, apprêtage et finition des fourrures.
- Confection et réparation de vêtements, chaussures, accessoires et objets divers :
  - Vêtements en cuir et en fourrure (incluant les vêtements traditionnels autochtones comme les amauti; ainsi que l'entretien et le remodelage des manteaux de fourrure).
  - Accessoires vestimentaires : couvre-chef (incluant les pompons de tuque), gants et mitaines.
  - Des pieds aux petits soins : botterie, chaussure, mocassins et sandales.
  - Le cuir dans les métiers d'art : maroquinerie, gainerie, reliure, sellerie.
  - Réparation du cuir : les cordonniers (inclut la confection et la réparation de harnais); les rembourreurs (rembourrage et recouvrement artisanal).
  - Autres utilisations du cuir chez les Premières Nations (peu abordées dans le cadre de la présente étude) : tikinagan (porte-bébés autochtone[4]), peaux de tambour, babiche pour la fabrication de raquettes ou de fonds de chaises, broderies en poils d'orignal, utilisation des aiguilles de porc-épic dans la confection de vêtements, autres habits traditionnels. Utilisation du cuir d'oiseaux (ex : eiders, canards) dans la confection de vêtements, ou du cuir de poissons, d'anguille, de béluga.

Les 87 répondantes qui ont coché « travail du cuir » à la question correspondante du sondage réalisent principalement de la maroquinerie (portefeuilles, sacs à main, ceintures, etc.) (50), des vêtements divers (manteaux, pantalons, etc.) (26) ou des mocassins (19). Voir le chapitre 3 pour une étude de cas sur le cuir et la fourrure, notamment en ce qui a trait à la formation (61 répondantes ciblées).

**LES 87 RÉPONDANTES QUI ONT COCHÉ « TRAVAIL DU CUIR » RÉALISENT PRINCIPALEMENT DE LA MAROQUINERIE (50), DES VÊTEMENTS DIVERS (26) OU DES MOCASSINS (19).**

4. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=23&type=imma

**FIG. 19 : TYPES D'OBJETS EN CUIR RÉALISÉS**

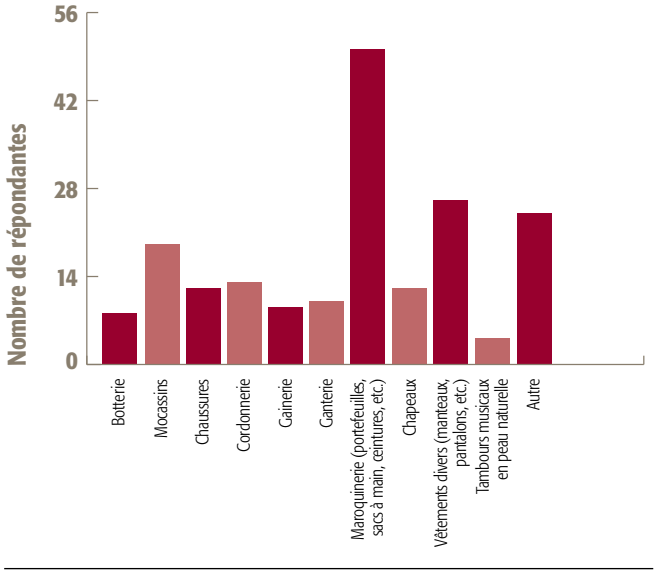


87 répondantes

## AFFILIATION

**FIG. 20 : DE QUELLE(S) ASSOCIATION(S) ÊTES-VOUS PERSONNELLEMENT MEMBRE ?**

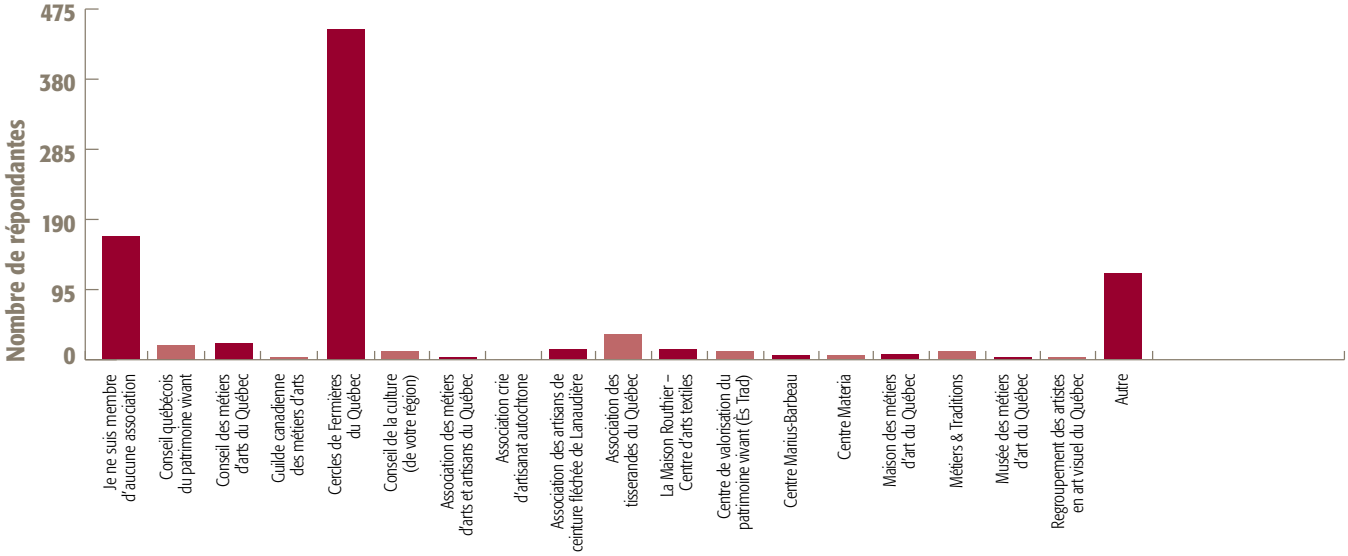


720 répondantes

Les répondantes au sondage sont membres d'organismes pour diverses raisons, indiquées à la figure suivante. L'échange, la transmission de connaissances et le sentiment d'appartenance représentent les principaux motifs pour faire partie de telles associations.

**FIG. 21 : RAISONS D'ADHÉRER À UN ORGANISME, UNE ASSOCIATION OU UN REGROUPEMENT**

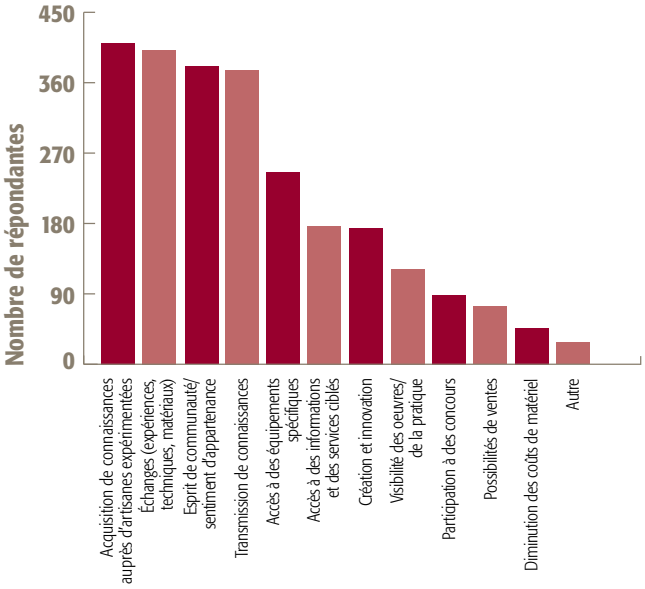


548 répondantes

## ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET LUCRATIVES

Le tiers des répondantes affirment avoir moins de 16 000 $ de revenu personnel annuel brut total (incluant les activités du textile, du cuir et de l'habillement et les autres activités) pour la dernière année financière complète. 30 % déclarent entre 16 000 $ et 35 000 $. Ces données reflètent un revenu inférieur à la moyenne québécoise. En filtrant seulement les artisanes qui se déclarent professionnelles, ces chiffres demeurent relativement semblables; en isolant uniquement les répondantes entre 18 et 65 ans (406), les proportions restent également similaires (données non présentes dans le graphique).

**FIG. 22 : TRANCHE DE REVENU PERSONNEL ANNUEL BRUT TOTAL (INCLUANT LES ACTIVITÉS DU TEXTILE, DU CUIR ET DE L'HABILLEMENT ET LES AUTRES ACTIVITÉS) POUR LA DERNIÈRE ANNÉE FINANCIÈRE COMPLÈTE**

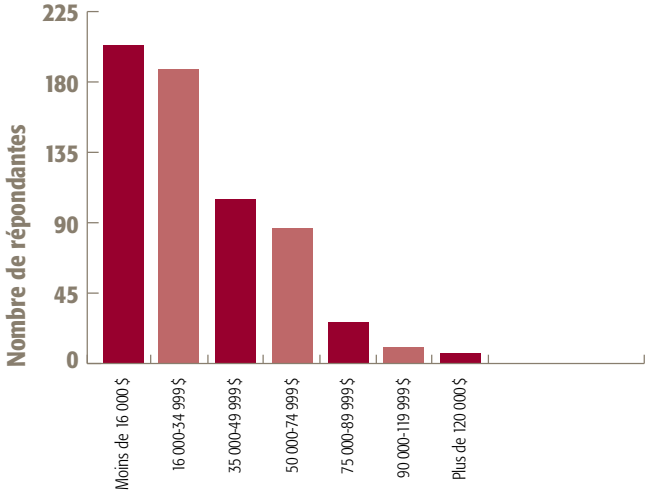


624 répondantes

Le pourcentage du revenu annuel brut directement lié au domaine du textile, du vêtement et de l'habillement (artisane, enseignante, chargée d'exposition, vente d'articles, etc.) est de 15 %, ou 63 % chez les professionnelles prises isolément.

Les répondantes destinent à la vente différents produits, notamment des objets utilitaires, des pièces d'habillement ou des accessoires vestimentaires et des objets décoratifs.

**LE TIERS DES RÉPONDANTES AFFIRMENT AVOIR MOINS DE 16 000 $ DE REVENU PERSONNEL ANNUEL BRUT TOTAL POUR LA DERNIÈRE ANNÉE FINANCIÈRE COMPLÈTE.**

**FIG. 23 : ITEMS DESTINÉS À LA VENTE**

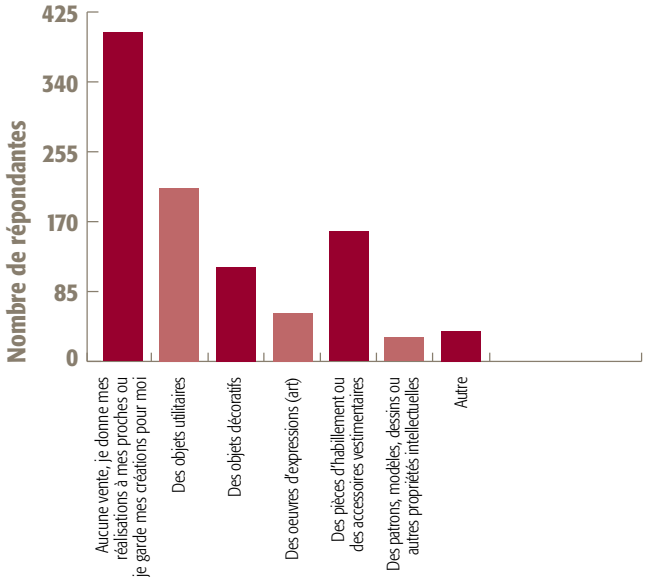


702 répondantes

Les types de points de vente (distribution) principaux sont : la vente en personne (228 répondantes sur 292 qui affirment vendre leur production); les commandes personnalisées (individus, organismes ou entreprises) (94) et les salons d'artisanat (87).

**FIG. 24 : PRINCIPAUX POINTS DE VENTE POUR LES PRODUITS ARTISANAUX DU TEXTILE, DU CUIR ET DE L'HABILLEMENT CHEZ LES ARTISANES QUI VENDENT LEURS PRODUITS**

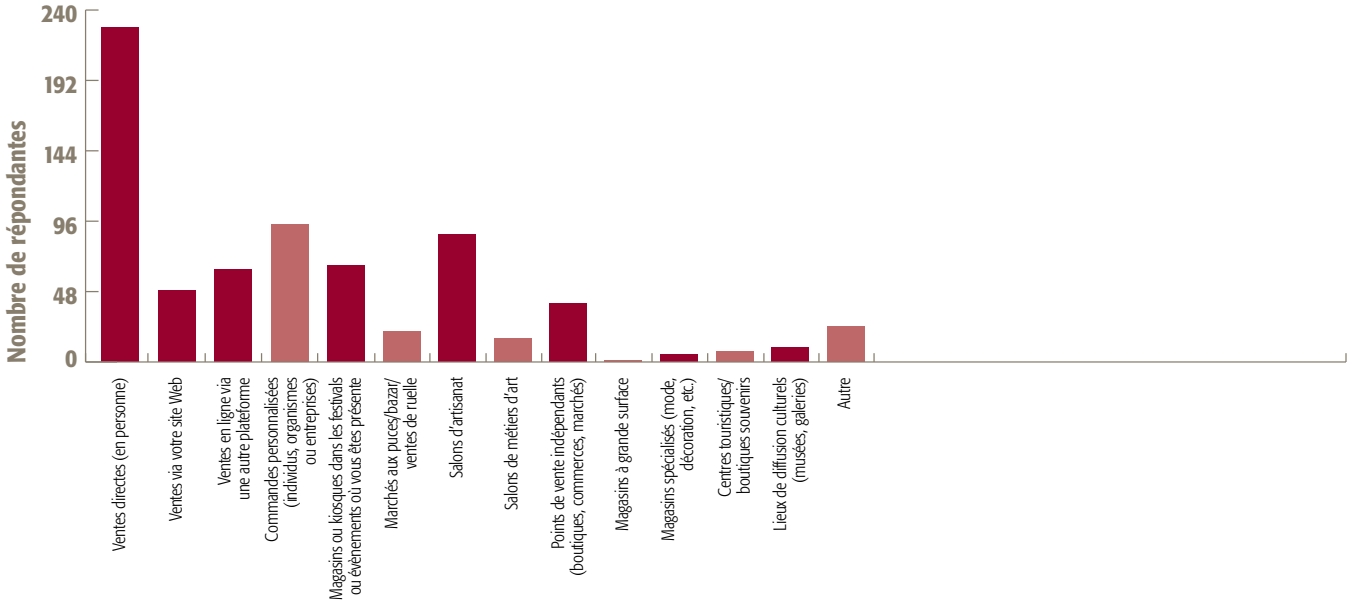


292 répondantes

La plupart des clients des artisanes répondantes sont des individus. Pour 41 % des artisanes, les ventes sont saisonnières.

## FIG. 25 : TYPES DE CONSOMMATEURS/ ACHETEURS/CLIENTS

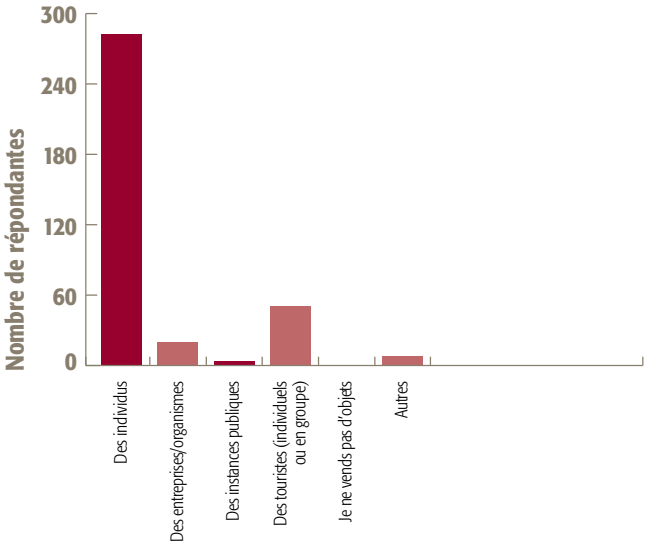


295 répondantes

Les artisanes effectuent plusieurs tâches connexes en lien avec leur travail, tel qu'illustré à la figure suivante.

## FIG. 26 : TÂCHES CONNEXES RÉALISÉES EN LIEN AVEC LE TRAVAIL D'ARTISANE

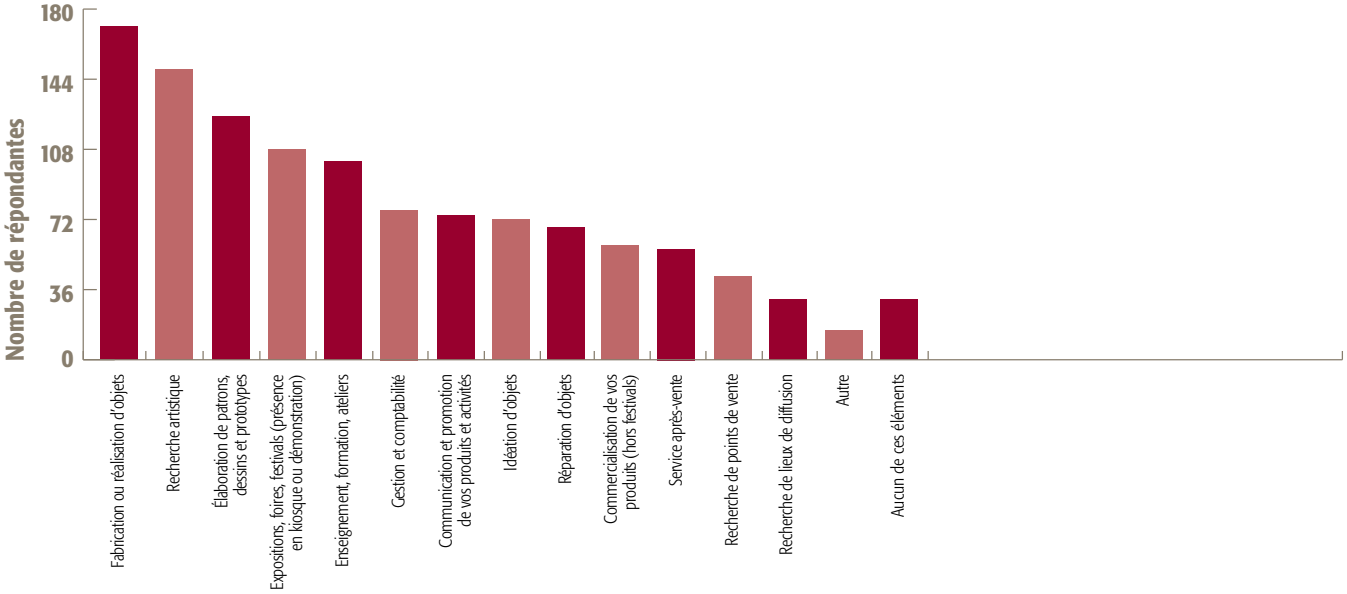


295 répondantes

47 des répondantes (7 %) ont déjà été impliquées à titre d'artisane dans un événement lié au domaine de la mode ou de la haute-couture.

Les créations de 148 des répondantes (21 %) ont fait l'objet d'expositions officielles (lieux d'exposition reconnus) dans les trois dernières années.

37 (5 %) ont reçu une distinction honorifique au cours des trois dernières années (ex : prix du patrimoine).

**65 ONT REÇU, POUR ELLE OU POUR LEUR ENTREPRISE, UNE BOURSE OU UNE SUBVENTION AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.**

9 % ont reçu, pour elle ou pour leur entreprise, une bourse ou une subvention au cours des trois dernières années pour leurs activités d'artisanat ou de métiers d'art (textile, cuir, vêtement, etc.). Le taux de demande est cependant inconnu. Les sommes proviennent de différentes sources, tel qu'illustré à la figure suivante. Le programme Nouveaux Horizons des Aînés offert par le gouvernement fédéral est celui qui est le plus souvent nommé, et ce, à travers les « autres réponses ».

**FIG. 27 : SOURCES DES BOURSES OU SUBVENTIONS REÇUES**

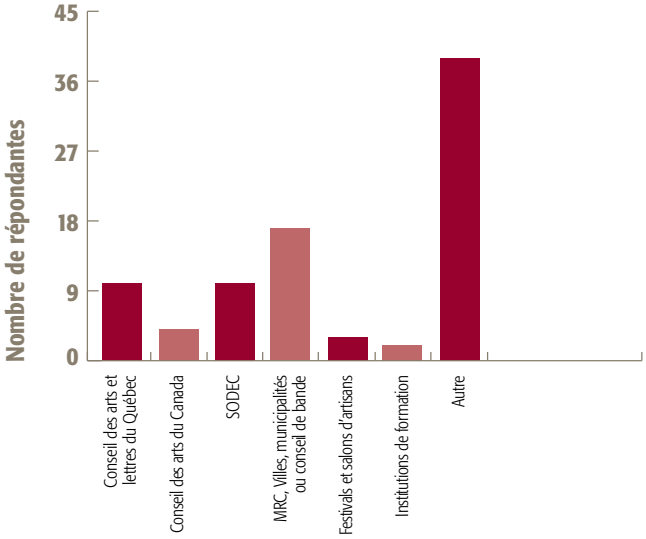


65 répondantes. Les autres sources incluent : programme fédéral Nouveaux Horizons des Aînés (19 répondantes); Caisse populaire (2); député provincial (3); CSMO TEXTILE; CMCM; AREQ Laurentides; ministère des Aînés du Québec (subvention à mon cercle de fermières); Fédération des cercles de Fermières du Québec; bourse du CQPV à titre de Maître de traditions vivantes; subvention aux organismes communautaires; soutien aux travailleurs autonomes pour le lancement du volet teinture végétale de mon entreprise; Northland Power; Emploi-Québec; gouvernements.

46 (7 %) œuvrent dans une entreprise de fabrication artisanale (vs travailleuse autonome), dont 23 sont propriétaires uniques, 12 associées/partenaires, cinq salariées, une employée contractuelle et quatre bénévoles sur le conseil d'administration. 30 de ces entreprises sont enregistrées, sept incorporées, deux à but non lucratif (associations) et une coopérative.

Le chiffre d'affaires de la dernière année pour 26 entreprises d'artisanat ou de métiers d'art oscille entre 200 $ et 1,5 M $, avec une médiane autour de 25 000 $.

Huit répondantes ont déjà enregistré leurs créations auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, dont cinq droits d'auteur et trois marques de commerce.

### SAVIEZ-VOUS QUE…

En 2019, le Québec comptait 270 entreprises spécialisées dans les textiles, majoritairement des PME de moins de 20 employés, dont 89 usines de textiles et 181 usines de produits textiles, qui employaient près de 6 200 personnes concentrées dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches. De 2002 à 2010, le PIB du code 31A du SCIAN – Usines de textiles et de produits textiles – a connu une restructuration importante. Toutefois, au cours des dernières années, il s'est accru et est passé de 499 millions de dollars en 2016 à 602,5 millions de dollars en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 6,5 %. Cette croissance est notamment supérieure à celle du PIB québécois, qui était de 2,8 % pour ces mêmes années. Le secteur n'a pas connu de croissance aussi forte depuis la fin des années 90. (source : site web du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, consulté en 2022).

La présente étude s'attarde cependant principalement au travail artisanal, dans une optique de sauvegarde du patrimoine vivant, de contrer l'uniformisation des culture, de « faire par soi-même » (DIY) et d'économie du proche. L'industrie de masse prend désormais une place prépondérante dans plusieurs aspects de la vie moderne et conçoit l'humain davantage comme partie d'une chaîne de production ou comme consommateur passif que comme agent qui comble ses propres besoins ou ceux de ses proches et de sa communauté. Le travail artisanal offre, en tout ou en partie, une voie alternative à cette proposition, dans un contexte où tout le monde se procure des vêtements ou des items comprenant du textile dans sa vie de tous les jours (importé ou non).

131 (19 %) des répondantes pratiquent également d'autres types d'artisanat ou métiers d'art non liés au textile, au vêtement ou à l'habillement, comme : peinture huile, acrylique, aquarelle, bijoux/joaillerie, papier mâché, capteurs de rêves, mandalas, ébénisterie, vitrail, poterie, savons, charpenterie traditionnelle/bois, taxidermie, fleurs, etc.

Pour 13 % des répondantes, l'artisanat ou les métiers d'art constituent la seule activité professionnelle.

**FIG. 28 : PRATIQUEZ-VOUS UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE RÉMUNÉRÉE DANS UN AUTRE DOMAINE QUE LE TEXTILE, LE CUIR ET L'HABILLEMENT ?**

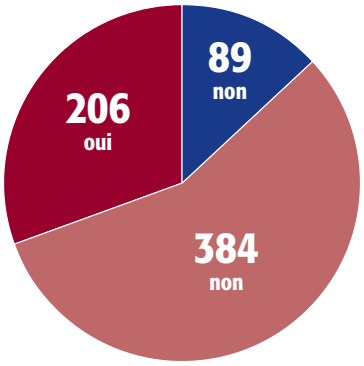


Non, l'artisanat ou les métiers d'art constituent ma seule activité professionnelle
Non, je ne pratique aucune activité professionnelle (je suis à la retraite et/ou sans emploi)
Oui, je pratique une autre activité professionnelle

679 répondantes

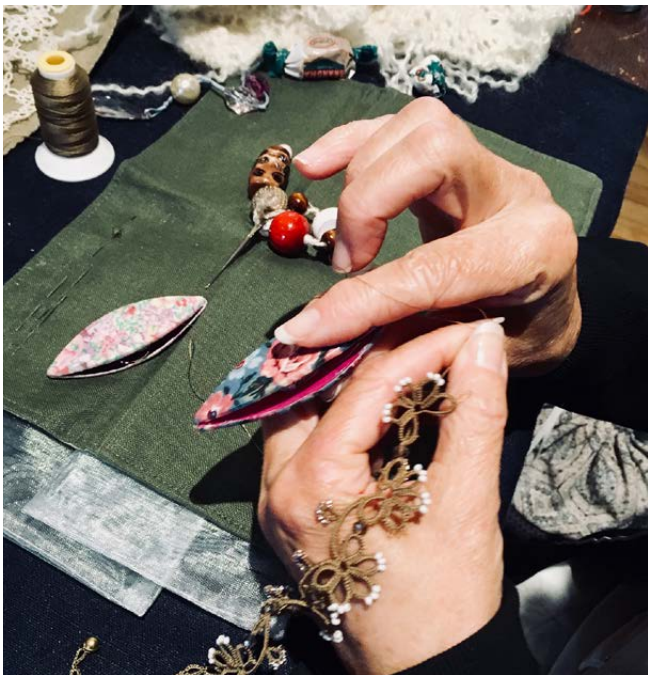

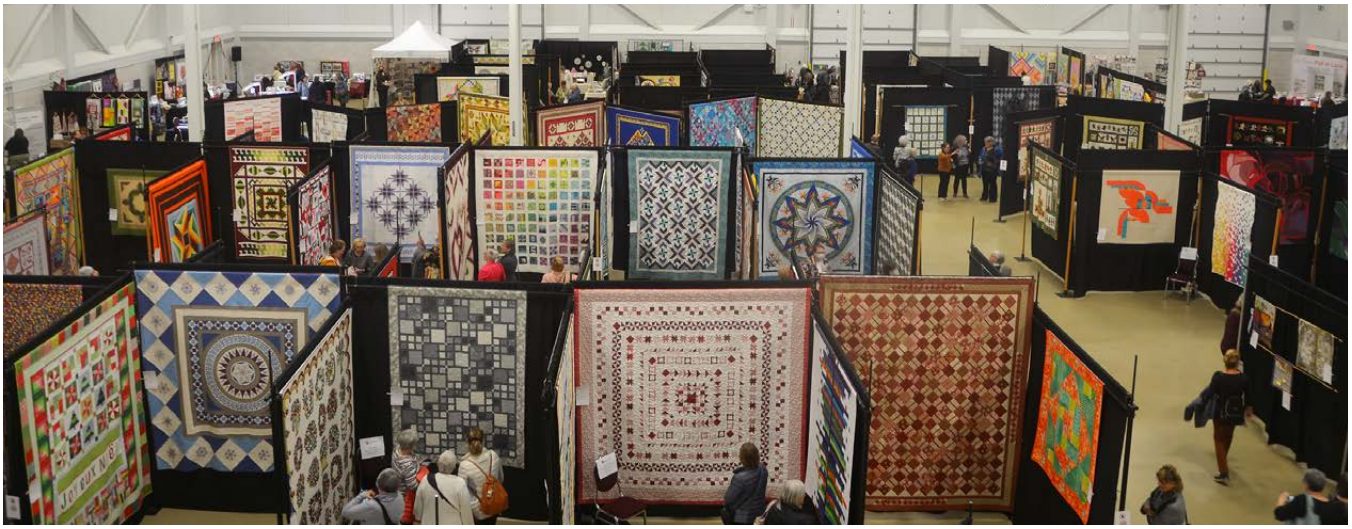

## QUESTIONS OUVERTES

Différentes questions ont été répondues sous forme de commentaires (opinion) dans le sondage. Voici quelques extraits des nombreuses réponses fournies (d'autre réponses sont par ailleurs mentionnées dans les encadrés spéciaux sur les Fermières et sur le fléché).

**Quel serait le meilleur moyen, selon vous, pour sauvegarder ou développer les pratiques liées aux savoir-faire traditionnels du textile, du cuir ou du vêtement ? Quels sont les enjeux à cet égard ?**

« Publicité.

Visibilité à la télévision.

Varier les lieux de diffusion/présentation.

Que les membres des cercles de Fermières cessent de vendre pour 3 sous ce qui vaut 30 $ car ça tue le marché.

Cours/présentations au primaire et au secondaire.
Cours aux adultes par le biais d'organismes municipaux, communautaires, etc.

Développer des formations continues.

Des programmes de subvention pour des cours spécialisés à l'étranger, pour des stages de perfectionnement en manufactures et usines internationales.

Rejoindre des personnes nouvellement arrivées au Canada pour échanger sur nos pratiques artisanales.

Groupes de partage, cercles des Fermières, communautaire, internet.

Développer davantage la conscience sur les produits socio-responsable et éco-responsable.

Bloquer/tarifer les importations de Chine.

L'avenir est dans le seconde main, on peut facilement obtenir de beaux résultats tout en recherchant des vêtements usés, jetés dans les oubliettes des friperies ou des centres communautaires du quartier.

Que la consommation de vêtements devienne le plus éthique possible !

Un apport plus grand des villes à fournir des locaux adéquats et sans frais pour les associations (et autres) reliées à la transmission du patrimoine artisanal.

Plus de subventions.

Etc. »

Quels obstacles avez-vous déjà rencontrés dans le cadre de vos activités d'artisane ?

« Manque de moyens financiers pour se procurer les matériaux de base/matériaux et équipements dispendieux.

Lieu et disponibilité des fibres/approvisionnement difficile.

Recevoir des formations non structurées qui nous laissent dans le doute.

Le savoir est presque disparu, donc difficile d'obtenir des informations pour « grandir » là-dedans, comme par exemple pour la culture du lin. Donc, on y va avec essais et erreurs.

Trouver un mentor.

Si on veut bénéficier de cours offerts par les conseils de la culture régionaux, on se fait refuser car nous ne sommes pas reconnus comme des artisans professionnels.

Fermeture des salons d'artisans pour cause de Covid.

L'impossibilité de demander un prix juste pour mes créations car les personnes qui tissent pour le plaisir donnent souvent leur travail. Les clients sont habitués de payer un très faible prix pour les articles tissés comme les linges à vaisselle. Trop de gens vendent des pièces artisanales pour le plaisir et ne déclarent pas leurs revenus.

L'incompréhension de la clientèle face au prix d'un travail manuel.

Les anti-fourrures.

Le manque de locaux adéquats permettant d'y installer l'équipement requis.

Avoir un atelier équipé pour la sérigraphie/impression textile, avoir une chambre noire et une salle de lavage.

Location de kiosques beaucoup trop cher pour le rendement, le taux d'achalandage correspond rarement aux ventes effectuées.

C'est plus facile de jeter que de réparer maintenant.

Le manque de connaissances de la population sur le domaine.

Se faire dire qu'une paire de bas tricottée qui m'a pris 30 heures à faire est trop chère à 20 $ me décourage de les vendre.

La compétition industrielle internationale/marché mondial.

L'accès au marché/mise en marché.

Le copiage.

Demandes non réalistes des écoles ou autres organismes qui veulent des résultats mais ne connaissent pas la limite de ce qu'on peut offrir comme services.

Refus de bourse.

Le manque de temps.

Fatigue physique pour cause de mauvaise posture.

Isolement.

L'empêchement, pour mon mari qui est tisserand, de participer chez les Fermières aux ateliers de tissage puisqu'il n'y a pas de regroupement pour hommes dans mon village.

Etc. »

CHAPITRE 2

# LES SAVOIR-FAIRE DU TEXTILE TRADITIONNELS (TRANSMISSION)

# 2

# LES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS DU TEXTILE (TRANSMISSION)

**Dans ce chapitre dédié à la transmission des savoir-faire textiles artisanaux traditionnels, les différentes techniques textiles sont traitées comme un ensemble. Les spécificités de chacune sont toutefois élaborées lorsque nécessaire. Une sélection des répondantes au sondage global a été effectuée afin de distinguer les artisanes du textile de celles du cuir et de la fourrure, lesquelles feront l'objet du prochain chapitre. Des entrevues individuelles et de groupe ont également permis d'approfondir l'analyse. Elles complètent lorsque pertinent les données du sondage.**

## FORMES D'APPRENTISSAGE

Les répondantes ont commencé à exercer leur pratique artisanale textile à des âges divers, tel qu'illustré à la figure 29.

L'âge d'apprentissage initial de ces techniques se situe en majorité sous la barre des 35 ans, soit 500 personnes sur les 677 ayant répondu à la question.

**FIG. 29 : ÂGE DU DÉBUT DE LA PRATIQUE ARTISANALE**

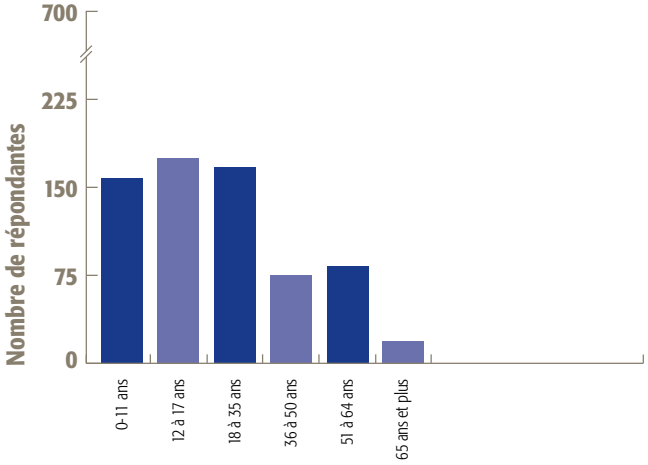


677 répondantes

**LA TRANSMISSION PAR UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPORTANTE AVEC 43 % DES RÉPONDANTES, SUIVIE PAR LA FORMATION SPÉCIALISÉE OU LE COURS OFFERT PAR UNE ASSOCIATION, AVEC 38 %.**

La méthode d'apprentissage la plus commune est l'autodidaxie, expérimentée par la moitié des artisanes répondantes. Cette méthode d'apprentissage par soi-même est souvent combinée avec une autre, que ce soit du mentorat, des cours ou encore des échanges avec d'autres artisanes. La transmission par un membre de la famille est également importante avec 43 % des répondantes, suivie par la formation spécialisée ou le cours offert par une association, avec 38 %. Les plus de 50 ans ont davantage appris grâce à un membre de la famille (+10 %) ou des proches (+12 %), et moins de façon autodidacte (-22 %) que les moins de 50 ans (données non présentes dans la figure).

**FIG. 30 : MÉTHODE D'APPRENTISSAGE DES TECHNIQUES ET SAVOIR-FAIRE TEXTILES**

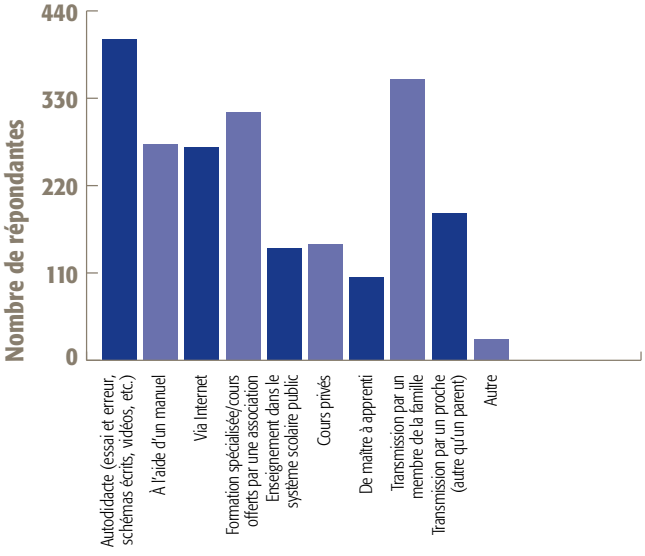


768 répondantes

Concernant les lieux d'apprentissage, plusieurs artisanes précisent avoir appris au sein de leur cercle de Fermières. D'autres nomment également l'Institut familial dans les années 1960. Quelques formations collégiales voire même universitaires sont également citées comme contexte d'apprentissage des techniques textiles.

## MODES DE TRANSMISSION ACTUELS

Plusieurs modes d'enseignement facilitent la transmission des savoir-faire textiles. Ils sont souvent considérés comme complémentaires par les artisanes consultées à travers le sondage, les rencontres de groupe ou les entrevues individuelles.

À la question ouverte « Quelle est, selon vous, la meilleure façon de fournir un enseignement ou d'assurer la transmission des savoir-faire liés à votre pratique ? », les cours et les ateliers demeurent les plus souvent sélectionnés par les répondantes du sondage avec 244 mentions. L'importance de prioriser des petits groupes (34) ou des cours privés (15) a également été mentionnée.

La deuxième réponse la plus populaire concerne les échanges entre artisanes, avec les mentors, les spécialistes ou les femmes expérimentées. 113 personnes ont mentionné l'importance de ces échanges pour apprendre et approfondir leur pratique. 35 personnes parlent de mentorat et 96 suggèrent de faire partie d'une association spécialisée comme les cercles de Fermières ou autres guildes.

Parallèlement, 76 répondantes suggèrent l'accès à la documentation pour apprendre ou transmettre la pratique. Les mots « vidéos » ou « Youtube » reviennent à 34 reprises dans les réponses ouvertes du sondage.

**FIG. 31 : QUELLE EST, SELON VOUS, LA MEILLEURE FAÇON DE FOURNIR UN ENSEIGNEMENT OU D'ASSURER LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE LIÉS À VOTRE PRATIQUE ?**

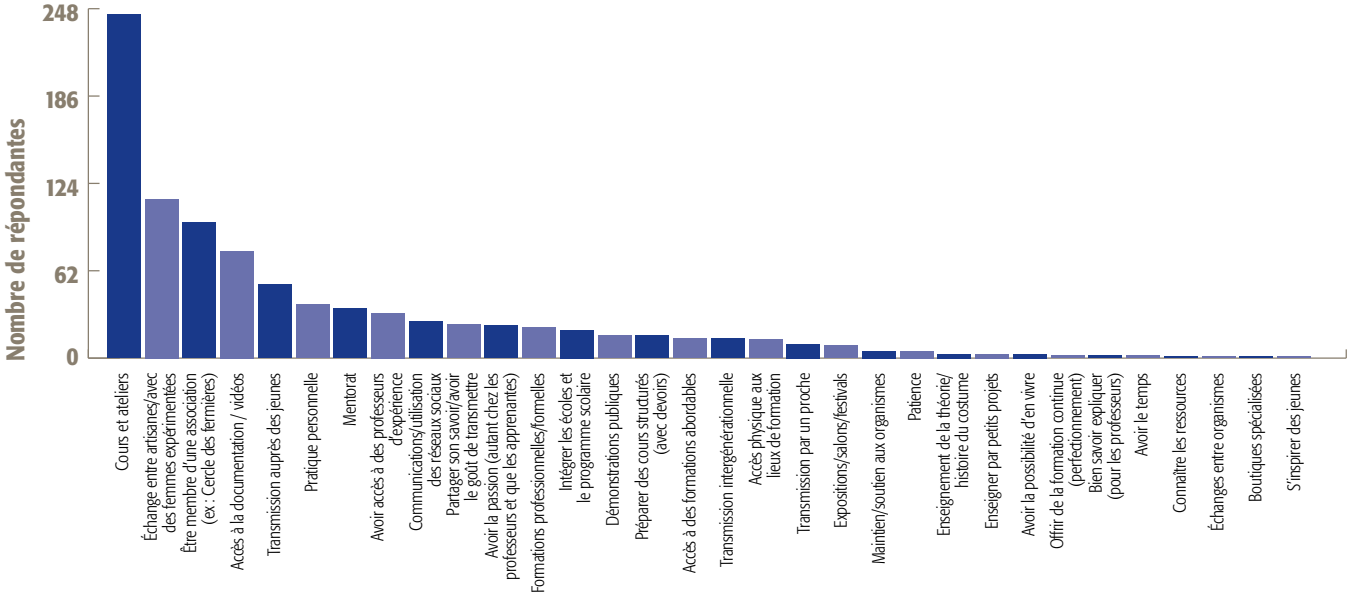


614 participantes
Note : les résultats ont été agrégés en fonction de recoupements de réponses ouvertes.

Autres suggestions de méthodes d'enseignement efficaces (extraits du sondage) :

« **Donner des ateliers avec un petit nombre de personnes pour personnaliser l'enseignement.**

**La rendre la plus visible possible, autant dans sa forme de loisir que sa forme professionnelle, pour inspirer de nouvelles personnes à s'y intéresser.**

**Pour les jeunes qui veulent s'initier à l'artisanat, les tutoriels et vidéos sont une approche très pratique (manque de temps et de disponibilité et ils sont à l'aise avec l'ordi). Pour parfaire leur formation, le jumelage avec une ressource par la suite permet d'approfondir et aller plus loin. Les cours en ligne sur une technique précise sont aussi pour moi très intéressants. Je suis continuellement à la recherche de perfectionnement dans ce genre.**

**Rendre les enseignements bien structurés, accessibles et visibles avec une grande touche de créativité et d'originalité au goût du jour.**

**Par une transmission via un pair/mentor avec la mise en application (la pratique).** »

## Cours

Les cours et ateliers représentent la façon de transmettre les savoirs la plus recommandée par les répondantes du sondage. Ce mode de transmission a également été privilégié lors des six discussions de groupe thématiques avec les artisanes.

Le contexte pandémique de 2021 dans lequel le sondage a été diffusé a certainement favorisé la mention de cours en ligne comme alternatives aux cours en personne. Selon plusieurs répondantes, il s'agit d'une alternative temporaire intéressante; l'enseignement en personne pourrait toutefois difficilement être remplacé complètement par des enseignements à distance. Certaines soulignent en revanche que les cours en ligne facilitent l'accès pour les personnes habitant des régions dans lesquelles peu ou pas de formations ne sont offertes.

Parmi les répondantes du sondage, 204 dispensent des cours liés aux savoir-faire textiles.

**FIG. 32 : DISPENSEZ-VOUS DE L'ENSEIGNEMENT OU DES ACTIVITÉS DE TRANSMISSION EN LIEN AVEC LE TEXTILE OU LE VÊTEMENT ?**

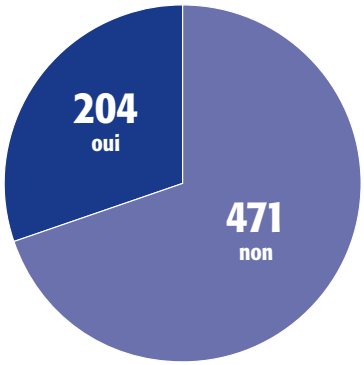


675 réponses

La majorité d'entre elles enseignent au sein d'associations ou d'organismes (133). Le rôle de ces structures apparaît donc important pour la transmission. 58 répondantes enseignent en cours privés et 30 font du mentorat.

**LES COURS ET ATELIERS REPRÉSENTENT LA FAÇON DE TRANSMETTRE LES SAVOIRS LA PLUS RECOMMANDÉE PAR LES RÉPONDANTES DU SONDAGE.**

**FIG. 33 : DANS QUEL(S) CONTEXTE(S) ENSEIGNEZ-VOUS OU OFFREZ-VOUS DE LA FORMATION (À L'EXCLUSION DES ATELIERS DE DÉMONSTRATION POUR LE GRAND PUBLIC) ?**

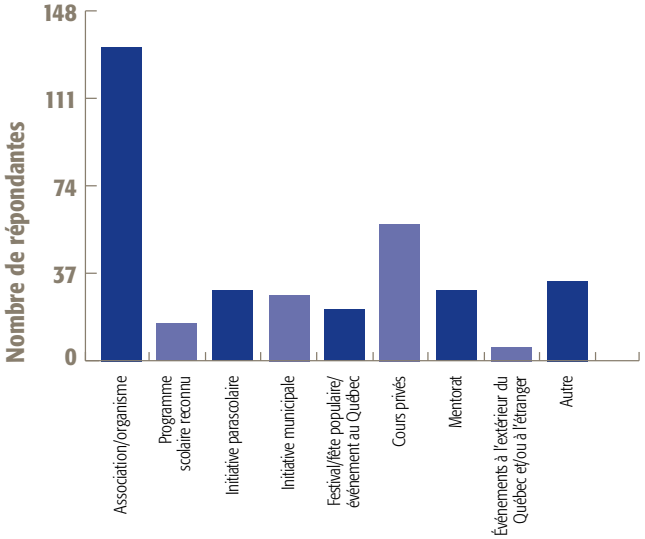


Autres ou événements mentionnés :
Youtube; Musée; Ateliers spécialisés aux conservateurs et restaurateurs de textiles; Partage de connaissances et de liens sur le groupe Facebook de notre association; Cégep Limoilou, technique en métiers d'art; Formation web; Dans les boutiques de laine en Montérégie; Stages au Musée national des beaux-arts de Québec; Dans une entreprise; Centre ados-jeunes et centre de pédiatrie sociale

Les répondantes qui donnent des ateliers le font en ligne (30) et en personne (186).

Le statut d'emploi des professeures est principalement bénévole : 128 répondantes enseignent sans rémunération, contre 39 qui déclarent être travailleuse autonome, 25 contractuelles et 21 occasionnelles. Seulement neuf sont employées à temps partiel et quatre à temps plein. (Les répondantes pouvaient choisir plus d'une réponse à cette question, certaines ont donc coché différents statuts selon les contextes d'enseignement).

Le bénévolat en enseignement des savoir-faire textiles a soulevé plusieurs questions, autant dans le sondage que dans le cadre des consultations individuelles et de groupe. Les personnes consultées sont principalement d'avis qu'il est important de rémunérer les professeures. Cela permet d'engendrer un impact positif sur la qualité de l'enseignement, notamment grâce à des cours structurés comprenant des exercices pratiques à faire à la maison, mais également à travers une certaine reconnaissance de l'expertise. Le fait d'offrir des cours payants est également apparu comme un aspect important, car la gratuité n'engagerait pas suffisamment les gens, et plusieurs ne se présentent tout simplement pas aux cours s'ils sont gratuits, même s'ils ont réservé une place.

**FIG. 34 : STATUT(S) D'EMPLOI À TITRE D'ENSEIGNANTE OU DE FORMATRICE D'ARTISANAT OU DE MÉTIERS D'ARTS**

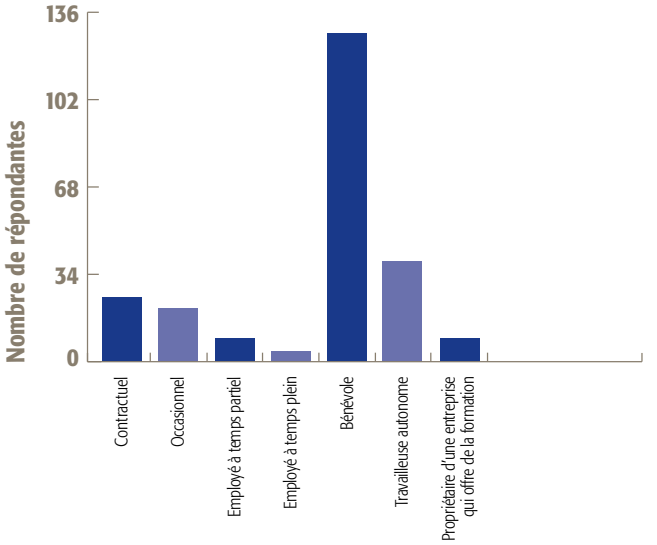


210 répondantes

La clientèle des cours est principalement composée d'adultes ou de personnes de l'âge d'or. Les enfants et les adolescents constituent une petite part des élèves. Dans le cadre du sondage comme des consultations, les artisanes ont souligné souhaiter être davantage présentes dans les écoles.

**FIG. 35 : CATÉGORIE(S) D'ÂGE DE LA CLIENTÈLE QUI REÇOIT UN ENSEIGNEMENT**

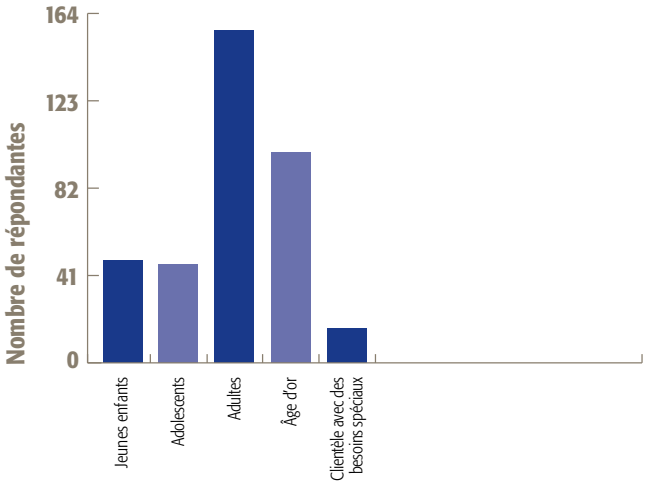


364 répondantes

**FIG. 36 : MOYENNE HEBDOMADAIRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉES AUPRÈS D'ÉLÈVES INSCRITS, INCLUANT LES COURS PRIVÉS (À L'EXCLUSION DES DÉMONSTRATIONS)**

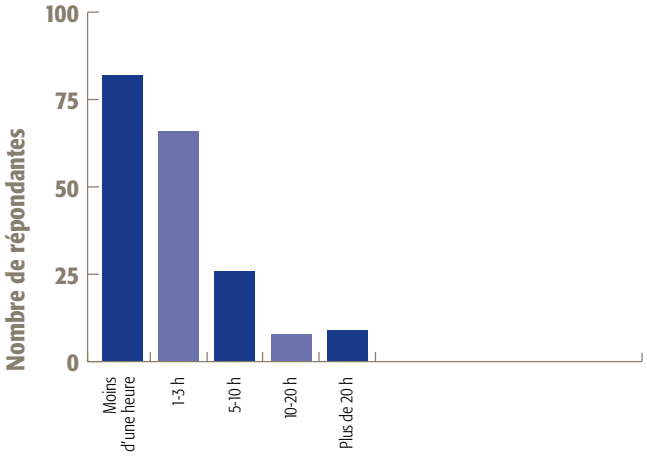


### Apprentissage par l'échange entre artisanes

Les échanges avec d'autres artisanes, soit en tant que membre d'une association, soit de manière informelle, représentent également un des modes de transmission privilégiés par les artisanes consultées. Les artisanes du textile se perfectionnent avec le temps et sont toujours en apprentissage. C'est notamment grâce aux échanges qu'elles peuvent améliorer leurs techniques.

Les associations jouent donc derechef un rôle important dans la transmission et la sauvegarde des techniques textiles traditionnelles. Seules 166 répondantes au sondage sur 720 déclarent n'être membre d'aucune association. La plus populaire est sans contredit les cercles de Fermières avec 447 membres ayant répondu au sondage.

Parmi les raisons pour lesquelles les artisanes du textile se joignent à une association ou un organisme, trois des quatre réponses les plus populaires font référence aux modes d'apprentissage (pour les données complètes du sondage, se référer à la figure 21) :

- Acquisition de connaissances auprès d'artisanes expérimentées (407 réponses)
- Échanges (expériences, techniques, matériaux) (395)
- Esprit de communauté/sentiment d'appartenance (373)
- Transmission de connaissances (367)

Outre les associations et organismes enregistrés, plusieurs groupes d'entraide et d'échanges dédiés à certaines techniques textiles se sont développés sur les réseaux sociaux. Certains de ces groupes sont administrés par des artisanes bénévoles alors que d'autres groupes ont été créés par des associations ou des entreprises pour faciliter les échanges entre leurs membres ou leurs clients. C'est le cas notamment de plusieurs cercles de Fermières locaux mais aussi de quelques boutiques de laine, festivals et écoles d'arts textiles.

À travers ces groupes virtuels, les membres peuvent partager des patrons, montrer leurs œuvres et demander de l'assistance pour certains problèmes spécifiques liés à leur projet en cours. Les échanges sont nombreux entre les membres (parfois plus de 25 publications par jour dans un même groupe) et permettent l'accès rapide à des artisanes expérimentées.

### TABLEAU 1 : GROUPES FACEBOOK D'ENTRAIDE DU QUÉBEC EN DATE DU 9 JUIN 2021

| Groupes | Membres |
|---|---|
| Tricot Passion du Québec | 22 542 |
| Tricot et crochet du Québec | 8 357 |
| Joyeux tricot à Montréal | 471 |
| Les artisans de la ceinture fléchée | 1 180 |
| Filage spinning Québec | 1 398 |
| Passion Courtepointe du Québec | 2 640 |
| Fermières Artisanes | 4 300 |
| Les teintures de fibre du Québec | 43 |
| Les Tissages du Québec | 6 720 |
| Passion Tissage (Québec) | 1 287 |
| Macramé et micro-macramé au Québec avec Louarts | 943 |
| Feutrer la vie – le groupe | 403 |

### TABLEAU 2 : GROUPES FACEBOOK GÉRÉS PAR UN ORGANISME OU UNE ENTREPRISE EN DATE DU 9 JUIN 2021 (NON EXHAUSTIF)

| Groupes | Membres |
|---|---|
| Métiers & Traditions (groupe en lien avec l'école Métiers & Traditions) | 115 |
| Les amis de la Lainerie (groupe en lien avec la boutique Lainerie Lépine) | 237 |
| Initiation à la dentelle au tricot (groupe en lien avec la boutique La Maison tricotée) | 228 |
| Groupe partage du Festival de la petite laine | 2 344 |
| Festival de la fibre Twist | 1 696 |

### TABLEAU 3 : GROUPES FACEBOOK DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE INTERNATIONALE EN DATE DU 9 JUIN 2021 (NON EXHAUSTIF)

| Groupes | Membres |
|---|---|
| Broderie traditionnelle, l'art de l'aiguille et de la couleur | 4 795 |
| Créa'Macramé | 13 355 |
| Filage à la main | 3 063 |
| Broderie Passion | 19 636 |

**LES ÉCHANGES SONT NOMBREUX ENTRE LES MEMBRES ET PERMETTENT L'ACCÈS À DES ARTISANES EXPÉRIMENTÉES RAPIDEMENT.**

## LE FLÉCHÉ

Désignée officiellement comme élément du patrimoine immatériel du Québec en 2016 en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel[5], cette technique de tressage/tissage aux doigts trouve ses origines sur le territoire québécois et représente un symbole marquant de la francophonie canadienne. La pratique nécessite peu d'équipement mais exige beaucoup de temps.

53 artisanes du fléché ont répondu au sondage, dont 5 hommes, 47 femmes et un « autre[6] ». Six ont été consultées soit via la rencontre de groupe dédiée au fléché ou dans le cadre d'entretiens individuels.

Parmi les répondantes du sondage, quatre artisanes se considèrent professionnelles, dix-huit semi-professionnelles et 29 amateures[7].

Les artisanes confectionnent ceintures, foulards, porte-clés, signets, nœuds papillon, objets décoratifs, objets d'art en fléché, etc.

Celles qui font des ceintures fléchées en confectionnent entre une et 10 par année, avec une médiane de deux (sondage inédit de 2015). Il faut entre 60 et 700 heures pour en confectionner une, selon le type et la longueur ainsi que la vitesse et l'expérience de l'artisane; avec une moyenne autour de 200 h. Le prix de vente pour une ceinture tourne en moyenne entre 500 $ et 2000 $ mais les ceintures disponibles à la vente sont rares (« apprendre à en réaliser par soi-même permet d'en avoir une plus aisément »). Personne ne vit de cette activité.

**FIG. 37 : USAGE(S) PRINCIPAUX ASSOCIÉS À LA CEINTURE FLÉCHÉE (SONDAGE DU CQPV DE 2015)**

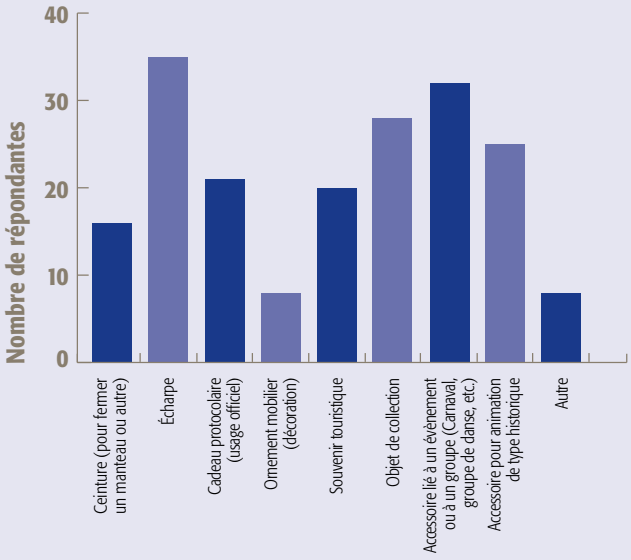


43 répondantes

Les usages actuels des productions fléchés sont multiples, l'écharpe étant la plus courante.

Les artisanes du fléché l'exercent par passion (82 % contre 71 % de toutes les répondantes du secteur textile), mais également par souci de préserver ou promouvoir un savoir-faire issu de la tradition (82% contre seulement 43 % de toutes les artisanes répondantes au sondage). L'intérêt pour la sauvegarde du patrimoine vivant est donc particulièrement élevé chez les artisanes du fléché.

**IL FAUT ENTRE 60 ET 700 HEURES POUR CONFECTIONNER UNE CEINTURE FLÉCHÉE, SELON LE TYPE ET LA LONGUEUR AINSI QUE LA VITESSE ET L'EXPÉRIENCE DE L'ARTISANE; AVEC UNE MOYENNE AUTOUR DE 200 H.**

Selon 16 d'entre elles, la désignation du fléché a apporté des changements dans la pratique ou a eu des impacts positifs dans le milieu, contre six qui estiment le contraire. 18 ne savent pas et 11 n'ont pas répondu à la question. Voici quelques éléments apportés pour justifier leur réponse :

**OUI :**

« Je pense que ça contribue à la redécouverte par beaucoup de Québécoises et de Québécois de cet art, et que ça aide à faire glisser l'impression générale de son appartenance à un folklore suranné vers un grand art, précieux et digne de fierté nationale. La désignation fournit une assise étatique à cette fierté et cette préciosité, comme le fait la désignation de monuments historiques. »

« En découle une visibilité accrue. Pareil pour la nomination d'un maître de traditions vivantes et le soutien à un projet de recherche. L'impact se mesurera positivement dans le futur, j'en suis convaincue. »

« Plus de visibilité mais peut-être pas encore plus d'artisans. »

« Faire connaître la technique, faire en sorte de se réapproprier la technique pour créer des œuvres modernes. »

**NON :**

« La désignation est vue comme une fin en soi. Il n'y a pas plus de promotion ni de fierté associée à ce savoir-faire exceptionnel et qui nous est propre. »

« Ça a encouragé les acteurs déjà présents, mais sans plus. »

Les artisanes identifient également quelques obstacles ou défis spécifiques à la technique du fléché. L'enjeu qui en ressort principalement est la méconnaissance du public en général. Certaines mentionnent également la difficile/impossible rentabilité de la pratique.

> **Dans le cas du fléché, c'est le manque de connaissance des gens en général.**
>
> **La difficulté d'intéresser les lieux de diffusion à présenter des oeuvres d'expression fléchées car malheureusement, ce savoir-faire est réellement méconnu, et ce, même chez les responsables de lieux culturels.**
>
> **La pratique du fléché n'est pas rentable. La production n'atteint même pas le niveau du salaire minimum. Conséquemment le temps qu'on peut y consacrer reste résiduel.**

Un groupe de travail comprenant des praticiennes de plusieurs régions a par ailleurs été formé par le CQPV en 2022, piloté par Catherine Lessard du conseil d'administration, afin de réfléchir à d'éventuelles actions communes à mener à l'échelle nationale dans la foulée de la désignation légale. Ses conclusions restent à venir.

---

5. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Communiqué : La ministre Hélène David annonce la désignation du fléché comme élément du patrimoine immatériel du Québec », Québec, 12 février 2016. https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2328&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=7399&tx_ttnews%5Bback-Pid%5D=2&cHash=8daffc8a6062ad4c8ae3cf196b00796f
6. Un sondage autre du CQPV sur le fléché de 2015 comptait en comparaison 18 répondants hommes et 31 femmes.
7. À titre informatif, le CQPV a dû refuser l'ensemble des artisanes du fléché qui souhaitaient suivre la formation professionnelle en fléché qu'il organisait avec le soutien d'Emploi-Québec, puisqu'elles ne remplissaient pas les critères de professionnalisation. La formation s'est finalement dirigée vers des artisanes professionnelles diverses qui souhaitaient s'initier à la technique du fléché.

## LES CERCLES DE FERMIÈRES

Les Cercles de Fermières du Québec (CFQ) sont des associations de femmes de type club service visant la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

### Histoire

Cinq premiers cercles sont fondés en 1915 par les agronomes Alphonse Désilets et Georges Bouchard. Ils sont situés à Chicoutimi, Roberval, Champlain, Saint-Agapit et Plessisville. Le mouvement prend surtout racine dans le Centre-du-Québec. En quelques années, des dizaines de cercles seront constitués aux quatre coins du Québec rural. Très tôt, ces cercles sont subventionnés par le ministère de l'Agriculture. Les cercles connaissent leur apogée dans les années 1980 où ils sont au nombre de 850 et réunissent plus de 75 000 membres. L'organisation, aujourd'hui vieillissante, a publié au fil de son histoire de nombreux livres sur différentes techniques culinaires et de tissage. (source : Wikipedia)

**C'EST PLUS DE 447 RÉPONDANTES AU SONDAGE SUR 720 QUI SONT MEMBRES D'UN CERCLE DE FERMIÈRES, SOIT PLUS DE LA MOITIÉ.**

À l'occasion du centième anniversaire des cercles de Fermières en 2015, les savoir-faire textiles de ces cercles ont été légalement désignés par le ministre de la Culture comme éléments du patrimoine immatériel[8]. Dans la foulée, la fondation des cercles de Fermières a également été désignée comme événement historique. Leur apport est sans contredit immense dans la préservation des savoir-faire textiles; c'est plus de 447 répondantes au sondage sur 720 qui sont membres d'un cercle, soit plus de la moitié. Les cercles de Fermières sont présents à la grandeur du Québec; plus de 25 000 femmes en sont membres dans la province, à travers une vingtaine de fédérations et 588 cercles locaux actifs (2022).

À la question « Selon vous, la désignation légale des savoir-faire textiles transmis au sein des cercles de Fermières à titre d'élément du patrimoine immatériel du Québec a-t-elle apporté des changements dans les pratiques ou des impacts positifs pour le milieu ? », 208 personnes sont plutôt d'avis que oui, 53 non, alors que 329 personnes ne savent pas. Voici quelques éléments apportés pour justifier leur réponse :

**OUI :**

« La RECONNAISSANCE de tout leur travail, je crois que l'impact a dû être positif. »

« Cette reconnaissance est facilitante pour les appuis de la part des instances municipales et provinciales lors de démarches pour demandes d'aide. »

« En reconnaissant officiellement la valeur de l'engagement de milliers de femmes, c'est reconnaître publiquement leur apport à la société. La condition féminine il y a cent ans n'était une préoccupation que pour les femmes. Elles ont malgré tous les obstacles travaillé dans l'ombre à améliorer leur sort. Et leur force a été ce regroupement de solidarité féminine et communautaire. »

« Cela a donné de la visibilité aux Cercles de Fermières et changé l'image que les gens en avaient. »

« On voit une recrudescence des demandes pour des formations en tissage, couture, tricot, et autres formes d'arts textiles. Il y a une augmentation d'abonnement de jeunes membres. »

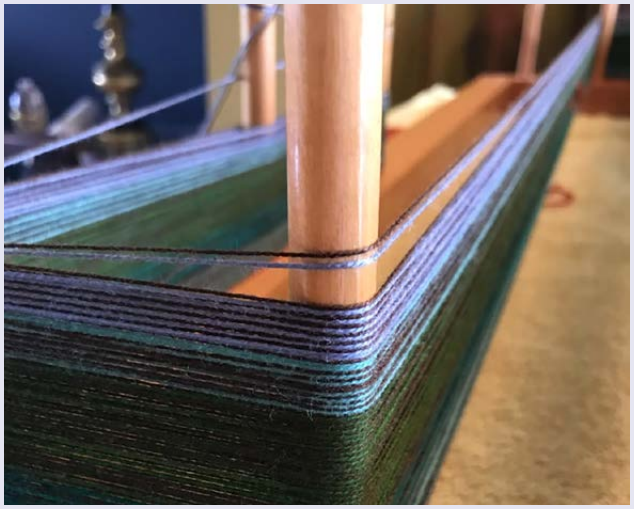

8. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Communiqué : Désignation de la fondation des Cercles de Fermières du Québec et de leurs savoir-faire textiles », Québec, 14 octobre 2015. https://mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2328&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=7312&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2&cHash=f08de1347f-543085fcdadb1d6ed357c7

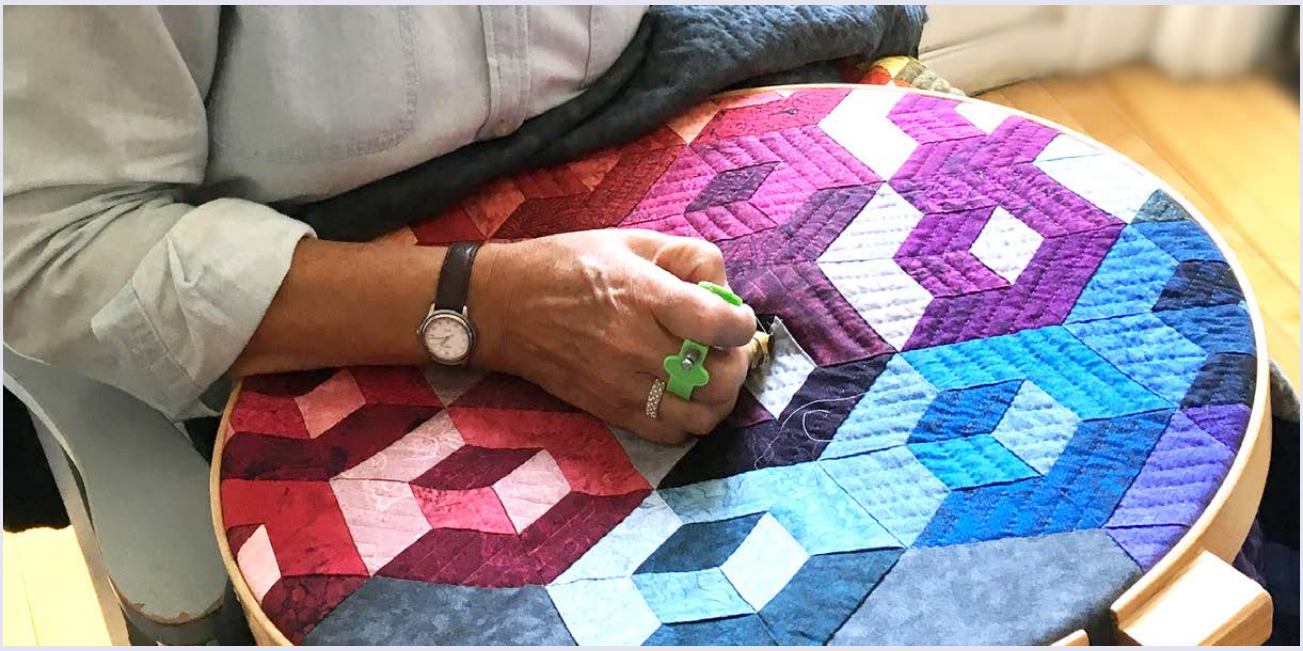

**NON :**

« C'est comme si la désignation était une fin en soi... C'est pourtant à compter de cette désignation que le travail de promotion doit commencer ! »

« Les désignations légales ont peu d'effets. Elles n'apportent pas d'argent supplémentaire, pas de plan de développement ou pas de reconnaissance supplémentaire. Cela représente finalement presqu'une anecdote qu'on peut mentionner, sans plus. »

« Les CFQ ne sont pas reconnus comme organisme culturel ayant droit à des subventions ou allocations. Ils sont considérés comme des "loisirs" et peu valorisés par les sociétés culturelles. Les arts autochtones et nous sommes de grands oubliés et cela ne contribue pas à encourager les membres. »

« J'ai vu passer cette désignation, mais dans la pratique, cela n'a pas changé grand-chose. »

« Je ne vois pas de changement sur le terrain. Au contraire, le cercle de fermières que je suis de près connait beaucoup de difficultés avec ses membres, pour le recrutement et le maintien de sa vie active dans les 6 dernières années. »

« Je fais partie des fermières et je n'ai jamais entendu parler de cela, alors la population en général... »

**NE SAIS PAS :**

« Difficile d'en mesurer l'impact. La promotion de cette désignation par les CFQ et le Conseil devrait, à mon avis, être plus visible. À quand une exposition au MNBAQ, à Québec, qui pourrait s'intituler : "les beaux chefs-d'œuvre des CFQ au fil des ans" ? Cette désignation devrait aussi occuper un espace prépondérant sur le site des CFQ et sur le site du Conseil. »

« C'est comme les statuts reliés au paysage, c'est bien joli mais la dimension de mise en œuvre est un peu mise de côté... »

Un travail d'envergure de mise en valeur et de développement des pratiques textiles artisanales reste à faire.

Pour une grande partie des répondantes, l'apport des cercles de Fermières dans la transmission des savoir-faire textiles est très important; bon nombre tiennent des commentaires positifs à cet égard. À travers le sondage et les consultations de groupe, d'aucunes ont du reste suggéré quelques améliorations dont pourrait bénéficier l'organisation, en lien avec l'accueil des jeunes ou des membres masculins, l'horaire des activités à adapter à la réalité du travail des plus jeunes, l'encouragement de l'innovation, l'organisation interne de certains cercles ou la collaboration accrue entre les cercles.

### Apprentissage autodidacte

L'apprentissage autodidacte n'est pas le mode d'apprentissage privilégié par les répondantes du sondage, ni par les artisanes consultées. Cette façon d'apprendre est toutefois souvent présentée comme complémentaire à l'apprentissage en personne avec une experte ou une professeure.

La popularisation de plateformes comme Youtube permet aux artisanes de consulter des vidéos pour des problèmes ou des techniques précis. Les mots « vidéos », « Youtube » et « tutoriels » se sont donc retrouvés dans le sondage au moins à 34 reprises, dans les réponses à la question « Quelle est, selon vous, la meilleure façon de fournir un enseignement ou d'assurer la transmission des savoir-faire liés à votre pratique ? ».

La « pratique personnelle » a également recueilli 38 mentions à la même question. Sans qu'il soit précisé si la pratique doit se faire sous supervision ou non, les essais et erreurs constituent une forme d'apprentissage complémentaire aux cours ou à l'accompagnement, en particulier pour les artisanes avancées.

« Tout d'abord, connaître les endroits où l'on peut suivre lesdites formations, plusieurs montrent leurs travaux mais ne précisent pas s'ils donnent des cours. Les cercles de Fermières du Québec (CFQ) ne suffisent pas : trop élémentaire comme formation, j'avais déjà dépassé le seuil de connaissances que ce qu'elles transmettent. D'autres, au contraire, s'adressent qu'à celles qui veulent faire carrière, mais on peut vouloir apprendre pour le plaisir et vouloir suivre des cours. Je suis autodidacte par obligation de ne pas avoir su où suivre des cours et aussi question de budget. » (Réponse anonyme au sondage).

## LES BESOINS EN FORMATION

Les artisanes amateures et professionnelles ayant participé au sondage ont manifesté elles-mêmes de l'intérêt pour différents thèmes de formation continue. Certaines thématiques touchent à la fois à la pratique amateure et la pratique professionnelle alors que d'autres s'adressent plutôt aux artisanes professionnelles.

### TABLEAU 4 : BESOINS EN FORMATION LIÉS AUX SAVOIR-FAIRE ISSUS DE LA TRADITION TEXTILE OU DU VÊTEMENT

| Besoins | Répondantes |
|---|---|
| Fabriquer ou confectionner des objets artisanaux (différentes techniques) | 303 |
| Savoir utiliser ou créer des patrons | 272 |
| Développer, créer et innover | 174 |
| Transmettre ses savoirs (formation en enseignement, animation, atelier) | 168 |
| Procéder à l'assemblage et la finition des produits | 155 |
| Communiquer et promouvoir mes activités et mes produits | 141 |
| Connaître l'histoire des savoir-faire associés à ma pratique / recherche documentaires | 141 |
| Compétences numériques (site web, médias sociaux, etc.) | 127 |
| Savoir s'approvisionner en matière première | 117 |
| Réparer ou restaurer des objets artisanaux | 109 |
| Préparer la matière première | 90 |
| Effectuer des demandes de subventions | 84 |
| Créer et monter un cours | 74 |
| Présenter un dossier d'artiste | 53 |
| Organiser des événements | 52 |
| Planifier la production | 52 |
| Gestion d'entreprise et d'atelier | 49 |
| Gérer un budget, comptabilité | 49 |
| Gérer sa carrière | 33 |
| Je n'ai pas besoin de formation | 116 |
| Autres | 20 |

Autres : Utilisation d'un système vidéo-caméra pour offrir des cours en ligne; Déclaration d'impôt dans le domaine du tissage; Formation pour pouvoir utiliser une brodeuse-ordinateur; Créer des patrons de tissage à l'aide de logiciel; Montage de métiers à tisser.

## FORMATIONS DISPONIBLES

### Formations formelles qualifiantes (diplôme reconnu par l'État à travers une institution d'enseignement)

Alors que plusieurs programmes existent en couture, d'autres types de savoir-faire textiles ne bénéficient pas de formation formelle. Les programmes en construction textile abordent principalement le tricot-machine et le tissage. Quelques apprentissages en lien avec la teinture, la broderie et le feutre sont aussi inclus dans la formation des élèves au DEC en construction textile.

Des référentiels de compétences servant de base à l'apprentissage de ces métiers semi-spécialisés sont disponibles sur le site du ministère de l'Éducation[7].

Plusieurs savoir-faire textiles traditionnels ne sont toutefois inclus dans aucune des formations formelles qualifiantes offertes au Québec. C'est notamment le cas du fléché (reconnu comme patrimoine immatériel du Québec), de la dentelle, du filage ou de la chapellerie.

**TABLEAU 5 : PROGRAMMES DE FORMATION EN COUTURE ET DESIGN DE MODE AU QUÉBEC (2021)**

| Nom du programme | Diplôme | Institution d'enseignement | Durée du programme |
|---|---|---|---|
| Confection sur mesure et retouche | DEP | Centre de formation professionnelle 24 juin (Sherbrooke) | 1 470 heures |
| Mode et confection sur mesure | DEP | Institut Teccart | 1 470 heures |
| Mode et confection sur mesure | DEP | École des Métiers des Faubourgs de Montréal (Montréal) | 1 470 heures |
| Mode et confection sur mesure | DEP | Centre de formation professionnelle Compétence 2000 (Laval) | 1 470 heures |
| Mode et confection sur mesure | DEP | Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer (Ville de Québec) | 1 470 heures |
| Mode et confection sur mesure | DEP | Service de reconnaissance des acquis et des compétences (Ville de Québec) | 1 470 heures |
| Design de mode | DEC – Technique | Cégep Marie-Victorin | 3 ans |
| Design de mode | DEC – Technique | Collège Lasalle | 3 ans |
| Design de mode | AEC | Collège Lasalle | 3 ans |
| Design de mode | DEC – Technique ou AEC | Campus Notre-Dame-de-Foy | 3 ans |
| Design de mode | AEC | Institut Teccart | 2 ans |

Selon les informations recueillies sur les sites internet des programmes de mode et de couture, rien n'indique que d'autres arts textiles que la couture soient abordés dans le cursus scolaire. Seuls les programmes dédiés aux fibres et à la construction textile abordent plus largement quelques techniques traditionnelles (voir tableau ci-après).

**TABLEAU 6 : PROGRAMMES EN LIEN AVEC LES FIBRES ET LA CONSTRUCTION TEXTILE AU QUÉBEC**

| Nom du programme | Diplôme | Institution d'enseignement | Durée du programme |
|---|---|---|---|
| Métiers d'art – Construction textile | DEC – Technique | Cégep du Vieux-Montréal et Centre des textiles contemporains de Montréal | 3 ans |
| Métiers d'art – Construction textile | DEC – Technique | Cégep Limoilou et Maison des métiers d'art de Québec | 3 ans |
| Fibers and Material Practices | BFA – Bachelor of Fine Arts | Université Concordia (Montréal) | 3 ans |

Les programmes de Métiers d'art – Construction textile du Cégep du Vieux-Montréal et du Cégep Limoilou accueillent entre cinq à 12 personnes par cohorte. Bien que quelques élèves soient admis directement après leur secondaire, la majorité des étudiants effectuent un retour aux études, souvent après un parcours collégial ou universitaire dans un autre domaine.

7. http://www1.education.gouv.qc.ca/sections/metiers/index.asp?page=fiche&id=432
http://www1.education.gouv.qc.ca/sections/metiers/index.asp?page=fiche&id=456

Le programme offert au Cégep du Vieux-Montréal et au Centre des textiles contemporains de Montréal est contingenté, alors que le programme du Cégep Limoilou et de la Maison des Métiers d'art de Québec ne l'est pas.

### Formations informelles

Une très grande offre de formation informelle est disponible dans le milieu textile, particulièrement pour certaines techniques spécifiques comme le tricot, le crochet et la couture.

La durée des cours varie entre 1 h et 24 h selon la technique, le formateur et l'institution ou entreprise qui l'offre. Les tarifs sont également très variables : avec une moyenne de 18,15 $ par heure de cours, certains organismes offrent des cours à moins de 10 $/h alors que certaines entreprises privées demandent plus de 60 $/h. Certains organismes offrent également des cours gratuitement pour leurs membres, comme les cercles de Fermières.

Certaines techniques traditionnelles sont peu représentées dans l'offre de formation informelle. C'est le cas notamment du fléché, du feutre, de la teinture, du tapis crocheté, du boutonné de Charlevoix (voir annexe) ou du perlage.

Les cours informels de groupe sont souvent composés de petits ensemble de six à 10 personnes selon la technique et l'espace disponible, en fonction des équipements nécessaires.

### Formations à l'extérieur du Québec

Certaines écoles et institutions à l'extérieur du Québec offrent des formations formelles en lien avec des savoir-faire techniques qui ne bénéficient pas de telles formations sur le territoire québécois. C'est le cas notamment du filage. Le Olds College en Alberta offre par exemple, dans le cadre de la formation continue, un « Master Spinner Certificate » de six niveaux. Chacun des niveaux correspond à 180 h à 205 h de formation, dont une semaine de cinq jours sur place. Le reste de la formation est composée de devoirs et exercices.

### LISTE DES SOCIÉTÉS QUI OFFRENT DES COURS (NON EXHAUSTIF)

**Écoles dédiées aux arts traditionnels textiles**

- Métiers et Traditions
- Maison Routhier

**Organismes/entreprises du patrimoine vivant qui donnent des cours réguliers**

- Maison du fléché Bélanger
- Centre des arts textiles des Îles
- Centre Marius-Barbeau

**Arts textiles contemporains offrant des cours grand public**

- Centre du textile contemporain de Montréal
- Maison des Métiers d'Arts de Québec

**Associations spécialisées qui donnent des cours/entraide**

- Cercles des Fermières
- Association des Dentellières du Québec
- Guilde des dentellières et des brodeuses de Québec
- Courtepointe Québec
- Association des fileurs et fileuses du Québec
- Association des tisserandes du Québec
- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du textile au Québec (CSMO – Textile) (cours souvent liés à des opérations technologiques « à valeur ajoutée » ou à la machinerie)

**Boutiques et entreprises privées**

- Les Tricoteuses du quartier (Montréal)
- La Maison Tricotée (Montréal)
- Madolaine (Ville de Québec)
- Club Tissus
- Tisse et file (Mercier)
- Pure Laine (Saint-Sauveur)
- Fibrelle (Sherbrooke)
- La bobineuse (Montréal)
- Trillium Lace (Gatineau)
- Fabricville
- École de couture Céline Ross (Montréal)
- La casa de la couture (Rimouski)
- La Fabrique éthique (Montréal)
- La cigale brodeuse (Montréal)
- Couture et rouge à lèvre (Montréal)
- Zig-Zag école de coupe et coutre (Montréal et Frelighsburg)
- Maison Tricotisse (Mirabel)
- Les laines Biscotte (Saint-Bruno)
- À maille tricotée (Témiscouata-sur-le-lac)
- Dahlia Milon Textiles (Saint-Pascal)
- Akroche Tatuk (Ville de Québec)
- La Vie Laine (Rimouski)
- Commun-tricot (Saint-Hyacinthe)
- Chez Gigi (Montréal)

## LES DÉFIS ET BESOINS DU SECTEUR

Plusieurs défis et besoins ont été exprimés par les artisanes tant dans le cadre du sondage que des consultations individuelles ou de groupe. Ces défis sont regroupés ici sous cinq thèmes.

Les artisanes ont également été questionnées sur les pistes de solutions envisageables pour résoudre certains problèmes. Ces pistes font l'objet de recommandations d'actions à poser par diverses instances concernées, pour assurer la vitalité et le développement des pratiques textiles traditionnelles. Elles sont placées à la suite de chaque enjeu.

### L'approvisionnement en matière première et équipement

La disponibilité de la matière première locale représente un enjeu important au Québec. En effet, la chaîne d'approvisionnement de fibres produites à l'échelle de proximité est incomplète. La culture des fibres végétales étant presque inexistante au Québec, la plupart doivent être importées.

Du côté des fibres animales, plusieurs élevages sont actifs sur le territoire. Toutefois, la quantité de laine produite au Québec reste limitée, notamment à cause du coût de production par rapport au prix de vente. Les revenus que peut en tirer un éleveur sont résiduels comparés au traitement nécessaire et à la logistique qui y sont associés. Le prix de vente est passé de 1,54 $/kg en 2015 à 0,88 $/kg en 2019[8]. Il est donc peu avantageux pour les éleveurs de moutons (pour la viande) de vendre la laine, et ce, même si l'animal doit être tondu deux à trois fois par année.

Peu de tondeurs sont spécialisés en tonte pour les fibres textiles. Selon une tondeuse consultée, la tonte en prévision d'une utilisation de la fibre doit préserver la longueur du poil le plus possible. Selon les personnes consultées, cette technique ne semble pas très répandue au sein de la communauté des tondeurs québécois. La fibre est donc souvent trop courte pour être filée. Cette méthode du poil long prend plus de temps et est donc peu rentable pour les éleveurs, pour lesquels l'objectif demeure de tondre le plus de moutons le plus rapidement possible.

Le lavage et le filage des fibres représente un autre défi de taille. Ces étapes sont généralement effectuées en Ontario, au Nouveau-Brunswick ou aux États-Unis. Le lavage des toisons est soumis à des normes environnementales qui limitent l'utilisation de certains produits essentiels au processus. Les filatures de petite envergure ou celles qui acceptent la laine en petite quantité sont également presque inexistantes au Québec. Toutefois, avec la pandémie et l'engouement pour la fibre locale, la filature Lemieux en Beauce a annoncé songer à recréer des liens avec les éleveurs de moutons du Québec pour produire des fibres locales[9].

Ces manquements dans la chaîne de production au Québec entraînent des coûts supplémentaires, rendant les fibres québécoises difficiles à trouver chez les fournisseurs ou plus dispendieuses. Bien que l'intérêt pour les achats locaux soit à la hausse, il est toujours ardu de se procurer de tels produits.

Les coûts d'entrée pour certaines pratiques peuvent également poser problème. L'achat d'équipements rares et dispendieux peut en rebuter plusieurs. Métiers à tisser, rouets ou dévidoirs peuvent poser un frein à l'enthousiasme des personnes intéressées à commencer leur pratique si elles n'ont pas accès à une association ou à un lieu offrant l'utilisation ou le prêt des équipements.

Parmi les enjeux d'accessibilité, plusieurs répondantes ont mentionné que la distance entre leur lieu de domicile et les fournisseurs, ou encore les lieux de cours, était problématique.

Une particularité spécifique à la teinture se rapporte aux saisons de production. En teinture naturelle, il est important de procéder à l'extérieur pour limiter l'exposition humaine aux différentes substances utilisées. La saison de production est donc limitée aux beaux mois de l'année, suivant le calendrier de récolte des ingrédients de teinture.

### 1 RECOMMANDATION 1

**Approvisionnement**

Avec la hausse de l'intérêt pour les produits locaux, il apparaît pertinent de soutenir la chaîne de production québécoise. Une branche de l'initiative Fibershed – une organisation américaine qui promeut un système régional et écoresponsable de la chaîne de production de la fibre – a été initiée au Québec[10]. Cette initiative internationale comprend des cellules locales, comme c'est le cas à Pembina au Manitoba ou sur l'Île de Vancouver en Colombie-Britannique. D'autres communautés ont également été créées en Europe et en Asie. Au Québec, on souhaite regrouper différents intervenants afin de faciliter les échanges et le développement de nouvelles avenues. Selon les artisanes consultées, une discussion a été amorcée dans les dernières années entre différentes parties prenantes. Cette discussion aurait toutefois été mise sur la glace avec la pandémie de COVID-19.

D'autres pistes de solution ont aussi été proposées par les artisanes :

1. Subvention ou financement pour l'ouverture d'une filature pour les petits producteurs.
2. Subvention ou financement pour la recherche sur les techniques de lavage de la laine respectueuses de l'environnement.
3. Mise en place d'un système de recyclage de matériaux textiles.
4. Location d'équipement pour les débutants, notamment pour les techniques exigeant beaucoup d'équipement (dentelle, tissage).
5. Prêt d'outils entre les artisanes.
6. Ateliers/coopératives pour partager les équipements dans un même lieu.

Ces propositions peuvent permettre un meilleur accès aux équipements et aux matières premières, en plus de bonifier l'attractivité des savoir-faire textiles pour la relève et ainsi assurer leur mise en valeur et leur sauvegarde.

8. Statistique Canada. Tableau 32-10-0142-01 Statistiques de moutons, quantité de laine brute achetée, utilisée dans les fermes, prix et valeur à la ferme, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210014201, page consultée le 14 juin 2021
9. Tison, Marc. « Une mystérieuse filature à Saint-Éphrem », La Presse, 29 mars 2021, https://www.lapresse.ca/affaires/2021-03-29/face-a-la-crise/une-mysterieuse-filature-a-saint-ephrem.php#
10. Fibershed, https://fibershed.org/

### La valeur et la reconnaissance du travail

Majoritairement pratiqué par des femmes, les savoir-faire textiles semblent difficilement faire leur place au sein du travail méritant une rémunération. Associé au travail de la maison, historiquement non rémunéré, les textiles sont souvent perçus comme du travail gratuit et facile à réaliser alors qu'ils demandent en réalité une maîtrise complexe des techniques qui leur sont associées. Cette situation témoigne de l'enjeu très large de la reconnaissance du travail féminin qui touche encore aujourd'hui plusieurs métiers, comme ceux d'enseignante ou d'infirmière. Le bénévolat étant très courant dans les milieux féminins, la valeur réelle du travail est encore mal comprise et l'on considère souvent, selon les artisanes consultées, que la passion et le dévouement peuvent compenser l'absence de rémunération, malgré les coûts associés à la pratique.

Selon plusieurs artisanes consultées, la relative méconnaissance du travail artisanal du textile tant de la part de la population que des instances publiques nuit à la reconnaissance des artisanes qui le pratiquent.

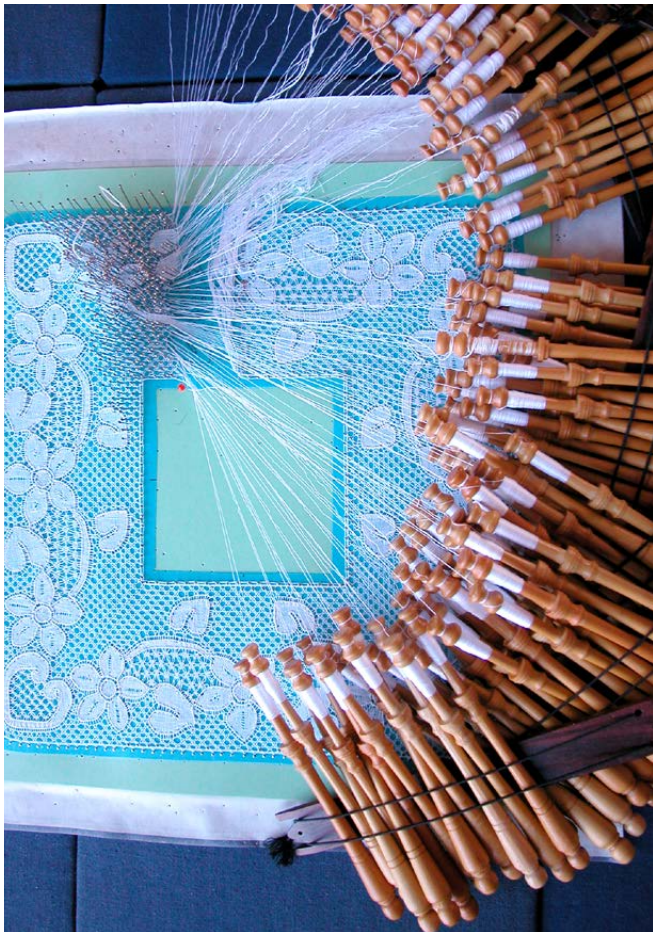

## 2 RECOMMANDATION 2

### Valeur du travail

L'amélioration des connaissances et de la reconnaissance des techniques textiles traditionnelles aura un effet positif sur plusieurs autres enjeux que celui de la valeur du travail seule. En effet, des savoir-faire textiles valorisés permettront d'attirer de la relève, créer des occasions de formation, stimuler la demande pour une production locale et attribuer le juste prix sur les œuvres des artisanes.

Parmi les idées et pistes de solutions tirées du sondage et des consultations, certaines s'adressent au grand public comme des ateliers de médiation ou l'intégration des savoir-faire textiles dans les activités scolaires et les cours d'histoire, alors que d'autres s'adressent plutôt aux institutions comme les lieux de diffusion, mais également les bailleurs de fonds comme les conseils des arts.

Des représentations auprès des différents paliers de gouvernement, notamment au niveau municipal, permettrait par ailleurs de démontrer que « les loisirs textiles sont aussi importants que les terrains de soccer[11] » dans le développement des loisirs municipaux.

Quelques idées pour améliorer la connaissance, la reconnaissance et la mise en valeur des savoir-faire textiles :

1. Projets de médiation où les gens touchent aux fils pour prendre conscience de la valeur du travail et du temps nécessaire.
2. Mieux intégrer la place du fléché et des autres textiles dans les cours d'histoire.
3. Balados « histoire, faits vécus, traditions »; capsules vidéos et autres productions audio-visuelles.
4. Miser sur des esthétiques ou des matériaux contemporains : ex. dentelle de métal;
5. Utilisation des nouvelles technologies : être mieux référencés, mieux se faire voir partout sur internet.
6. Représentation auprès des conseils des arts, conseils de la culture.
7. Exposer son travail dans des lieux inattendus (ex : Maisons de la culture).
8. Augmenter la visibilité dans les divers festivals, à travers le Québec, toute l'année; être présent dans différents événements, mais pas nécessairement en costume d'époque.
9. Effectuer une étude sur la contribution des municipalités dans les associations de femmes : quelle proportion des ressources en loisir municipal est allouée à des associations de femmes ?

11. Tirée de la consultation de groupe sur le tissage, 15 mai 2021.

### Le financement

Les enjeux financiers sont communs à plusieurs domaines du patrimoine vivant ou de la culture, et les savoir-faire textiles n'y font pas exception. Deux problématiques se sont distinguées lors des consultations : les coûts pour les organismes et le financement des artistes.

Pour plusieurs organismes de loisirs, les coûts liés au loyer, à l'entretien et à l'achat d'équipement les privent parfois d'offrir des activités de formation. D'autres associations bénéficient de soutien de la part de leur municipalité, notamment grâce au prêt de locaux. Il existe donc une forme d'inégalité, ou de concurrence, au sein des différentes municipalités, ajoutant une pression sur ceux qui doivent assumer ces frais fixes.

Le statut d'artiste en comparaison du statut d'artisane a aussi soulevé quelques réflexions. La majorité des artisanes du textile sont formées d'abord de manière amateure et peuvent éventuellement développer une carrière artistique, comme c'est le cas pour diverses formes d'art comme la sculpture, la peinture, la musique ou la danse. Le statut d'artiste est toutefois difficile à obtenir. Cette situation peut s'expliquer de deux façons : la première étant le nombre limité de formations en textiles (hormis les formations nommées plus haut qui sont orientées vers les quelques techniques seulement), et la deuxième étant le fait que le travail régulier des artisanes traditionnelles consiste davantage à reproduire qu'à créer. Le statut d'artiste s'obtient en effet d'une pratique qui crée des œuvres à partir de la maîtrise d'une pratique, d'une rémunération pour ce faire et de la reconnaissance des pairs.

**POUR BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ), DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA (CAC) OU ENCORE DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL (CAM), IL EST NÉCESSAIRE D'ÊTRE RECONNUE COMME ARTISTE PROFESSIONNELLE.**

Le financement de projets artistiques constitue donc un second enjeu pour certaines artisanes qui souhaitent aller dans cette direction. Pour bénéficier d'une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), du Conseil des arts du Canada (CAC) ou encore du Conseil des arts de Montréal (CAM), il est nécessaire d'être reconnue comme artiste professionnelle. Les artisanes qui ne jouissent pas de ce statut, mais qui possèdent une très grande maîtrise de leur technique, ne peuvent généralement pas bénéficier de soutien pour développer des projets de documentation, de formation ou de transmission.

Des lacunes ou des difficultés pour monter son dossier d'artiste ont en outre été soulevées par plusieurs artisanes consultées, et ce même lorsqu'elles sont membres du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), afin d'être reconnues par les organismes subventionnaires que sont le CALQ, le CAC et le CAM.

Œuvre de Catherine Lessard.

**TABLEAU 7 : NOMBRE D'ARTISTES DU TEXTILE SUR LE RÉPERTOIRE DU CMAQ, 2021**

| Technique | Nombre |
|---|---|
| Couture/design de mode | 64 |
| Tissage | 28 |
| Impression ou peinture sur tissus | 23 |
| Tricot | 19 |
| Feutre | 12 |
| Chapellerie | 6 |
| Fabrication de jouets | 6 |
| Broderie | 5 |
| Courtepointe | 3 |
| Passementerie | 2 |
| Dentelle | 1 |
| Fléché | 1 |
| Perlage | 1 |
| Tapisserie (lisse) | 1 |
| **Total** | **172** |

## 3 RECOMMANDATION 3

**Financement**

Parmi les initiatives déjà mises en place, se démarquent le programme Maîtres de traditions vivantes destiné aux artisanes et aux artistes, ainsi que les appels à projets dédiés au patrimoine vivant du ministère de la Culture et des Communications (MCC), destiné aux organismes du du secteur du patrimoine vivant. Le programme Maître des traditions vivantes, géré par le CQPV, en est à sa deuxième cohorte et compte parmi les 10 titulaires une représentante du textile : Mme Hélène Blouin, flécheuse. Cette reconnaissance vient avec un financement pour un projet axé sur la technique du fléché (guide d'auto-évaluation).

Ces initiatives constituent un bon départ pour soumettre des projets de développement et de sauvegarde des pratiques traditionnelles textiles. Toutefois, le nombre de projets retenus demeure limité.

Une ouverture plus grande aux bourses de la part d'institutions comme le CALQ et le CAC pourrait avoir un impact sur les savoir-faire textiles traditionnels et les connaissances qui leur sont liées, à travers des artistes-modèles qui poussent plus loin la technique et qui rayonnent d'une autre façon que les artisanes. Selon les participantes au groupe de discussion sur le fléché, aucune artisane du fléché n'a reçu de financement de ces institutions (le nombre de demandes n'est toutefois pas connu).

Le taux de demandes auprès de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), dont le mandat touche entre autres le travail artisanal, n'est pas non plus connu (voir figure 27 pour les bourses reçues par les répondantes).

Un soutien au fonctionnement pour les organismes des savoir-faire textiles, via leur municipalité (notamment pour les loyers) ou via le MCC (pour un soutien à l'embauche d'une permanence pour les organismes de plus grande envergure) auraient aussi des effets bénéfiques pour le maintien des pratiques partout au Québec. Les organismes pourraient alors investir leurs revenus autonomes dans la transmission de leurs savoir et développer la relève. Une stratégie nationale en patrimoine vivant, toujours sur la glace au MCC au moment de mettre sous presse, devient en ce sens un atout important.

### Les besoins en formation

Quelques freins affectent actuellement la transmission et l'enseignement de certaines techniques artisanales traditionnelles. Les artisanes consultées soulignent l'accessibilité des formations en région qui fait défaut ou encore le manque de documentation en langue française eu égard à plusieurs types de savoir-faire.

Pour la dentelle et le filage, les personnes consultées soulignent particulièrement le manque de personnes ressources au Québec. Les formations qualifiantes n'existant pas dans ces domaines, les candidates doivent se déplacer pour obtenir une formation complète ou pour se perfectionner. Alors que les cercles de Fermières permettent souvent de découvrir de nouvelles techniques, les ressources à l'interne, à moins d'exceptions, sont souvent limitées et une personne qui souhaite approfondir sa maîtrise doit souvent se perfectionner ailleurs.

Certaines personnes soulignent également l'enseignement inégal d'un professeur à l'autre, et plusieurs mentionnent dans le sondage le manque de structure dans les cours reçus.

L'accès aux regroupements et associations de même que le contact avec des artisanes plus expérimentées a très souvent été mentionné comme un bon moyen de se perfectionner. Or, l'accès aux associations a aussi été évoqué comme difficile dans certains cas, soit par exclusion des artisans masculins, par manque de place dans les locaux ou parfois, par manque d'ouverture aux nouvelles candidates.

### *Relève*

La question du développement de la relève est essentielle à la sauvegarde des savoir-faire et des arts traditionnels. Il est donc primordial de recruter, développer et encourager du sang neuf.

Si certaines techniques textiles semblent connaître une grande vague d'intérêt depuis les dernières années, c'est le cas par exemple du tricot ou du crochet[12], plusieurs autres techniques ne connaissent pas le même engouement. La méconnaissance des arts textiles par le public en serait la principale raison, selon plusieurs artisanes consultées : s'il ne connaît pas la différence et les particularités de chacune des techniques, comment peut-il s'intéresser à celles-ci ?

L'enjeu du développement de la relève concerne non seulement les nouvelles intéressées, mais également les professeures. Il est essentiel de s'assurer qu'un nombre approprié de professeures seront prêtes à transmettre leurs connaissances. Toute artisane n'est pas nécessairement bonne professeure, et il demeure important de faire en sorte que les connaissances soient transmises efficacement et intégralement. Certaines artisanes consultées remarquent une perte d'expertise et de personnes ressources notamment dans les secteurs de la dentelle, de la frivolité et du filage.

## 4 RECOMMANDATION 4

### Besoins en formation de la relève et en formation continue

Le développement de la relève est essentiel dans le maintien des savoir-faire textiles traditionnels. Plusieurs artisanes consultées ont proposé des moyens d'attirer la relève. En voici quelques exemples :

1. Miser sur des esthétiques contemporaines.
2. Miser sur l'aspect méditatif et de gestion du stress des savoir-faire textiles (par exemple : le tricot est de plus en plus recommandé par les médecins).
3. Favoriser les cours en ligne ou vidéos et tutoriels afin de susciter l'intérêt et la curiosité des futures artisanes.
4. Miser sur l'intérêt pour le recyclage des jeunes : par exemple via un projet de courtepointe durable.

L'ouverture des associations aux plus jeunes est également essentielle pour attirer et retenir les nouvelles artisanes. L'accès aux cours, aux équipements et aux matériaux doit être facilité, notamment via des programmes de prêts ou de partage d'équipement, tel que soulevé en amont.

La formation continue et le développement de la relève peuvent également se voir bonifiés par les initiatives suivantes, recommandées par les artisanes consultées :

5. Proposer, parmi un comité d'expert, une structure de cours à laquelle les professeurs peuvent se référer (cadre de référence d'enseignement des techniques spécifiques).
6. Développer des résidences/retraites pour les artisanes au Québec.
7. Ouvrir une académie de courtepointe ou une école spécialisée dédiés à une pratique spécifique en demande.
8. Dispenser des formations professionnelles dans les domaines qui ne bénéficient pas ou peu d'offre pédagogique structurée, comme le fléché, le boutonné de Charlevoix, la dentelle, le filage ou la chapellerie.
9. « Activités découvertes, initiations et enseignements dans les écoles primaires, secondaires, collégiales, universitaires et dans les classes de francisation[13] ».

12. Radio-Canada, Ici Estrie, « Le tricot gagne en popularité », 2 mai 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1699594/tricot-sherbrooke-tricot-the-serre-laine-crochet
Nord Info.com, « Couture, tricot et crochet : des activités qui gagnent en popularité », 25 janvier 2020, https://www.nordinfo.com/sections-speciales/couture-tricot-et-crochet-des-activites-qui-gagnent-en-popularite-2/
Maman pour la vie, « Le tricot, un passe-temps cool pour les enfants », 28 février 2020, https://www.mamanpourlavie.com/loisirs-creatifs/bricolage--projets-et-experiences/13591-le-tricot-un-passe-temps-cool-pour-les-enfants.thtml
Simard, Valérie. « Les rois du tricot », La Presse, 7 février 2021, https://www.lapresse.ca/societe/mode-et-beaute/2021-02-07/les-rois-du-tricot.php
Etienne, Anne-Lovely, « Le tricot est redevenu à la mode avec la pandémie et les ventes de laine explosent », Journal de Montréal, 25 mars 2021, https://www.journaldemontreal.com/2021/03/25/se-tricoter-du-succes-en-ligne

13. Par exemple : activités et ateliers parascolaires; projets intégrateurs; partenariats avec les facultés d'arts, de littérature et audio-visuel; expositions et partenariat avec les bibliothèques scolaires; développement d'un programme « mémoires » où les arts traditionnels sont présentés et enseignés par le biais des cours d'arts plastiques ou d'histoire prévus au programme d'enseignement du ministère de l'Éducation.

### La rentabilité dans un contexte de ventes

La question de la rentabilité est une de celles ayant été mentionnées le plus souvent par les artisanes qui ont développé une pratique professionnelle ou semi-professionnelle. La valeur du travail est difficile à traduire dans le prix de vente des objets textiles. Prenant en compte le coût des matériaux et de l'équipement, les artisanes doivent parfois travailler bénévolement puisque les heures de confection ne sont pas toujours incluses dans le prix. Une pièce faite en fléché ou en dentelle, par exemple, est beaucoup plus longue à réaliser qu'une pièce au crochet ou au macramé et peut compter plusieurs centaines d'heures de travail.

L'équilibre entre rémunération juste et prix attrayant pour le public est donc très difficile à atteindre, particulièrement avec la concurrence internationale (vêtements à rabais confectionnés en Asie ou ailleurs dans le monde, qui coûtent très peu cher en raison notamment des salaires peu élevés et des tarifs douaniers faibles). Selon de nombreuses artisanes consultées, les consommateurs ne sont pas prêts à payer les produits ou les œuvres artisanaux à leur vraie valeur.

Cette situation est exacerbée par une tension entre artisanes amateures et artisanes professionnelles. En effet, les amateures sont souvent portées à donner leur production voire parfois à refuser une rémunération contre leur travail. Si certaines pièces réalisées par des amateures ont un prix de vente, il témoigne rarement de la valeur réelle du travail.

Les artisanes mentionnent également avoir des difficultés à vendre leurs pièces par manque de connaissance des rouages du milieu de la vente, alors que d'autres évoquent la compétition entre artisanes pour expliquer leur difficulté à se tailler une place dans le marché.

### 5 RECOMMANDATION 5

**Rentabilité**

Afin de faciliter l'atteinte de la rentabilité de la pratique textile, plusieurs propositions ont été faites par les artisanes consultées.

1. S'allier avec le monde de la mode : en Espagne, par exemple, les étudiants en mode doivent travailler avec des dentellières locales pour une de leur pièce dans le cadre de leur programme d'étude.
2. Création d'une branche « Fibershed Québec » (tel que présenté plus haut).
3. Établir des normes minimales pour la vente de certaines pièces : par exemple, un linge à vaisselle ne devrait pas se vendre à moins de 25 $.
4. Développer une certification québécoise pour les pièces fabriquées au Québec : gage de qualité et de fabrication locale.

Ces actions pourraient avoir un impact sur la valeur perçue des pièces d'artisanat par le grand public et aider à convaincre plus facilement les acheteurs du prix des pièces.

CHAPITRE 3

# LES SAVOIR-FAIRE DU CUIR ET DE LA FOURRURE (TRANSMISSION)

3

# LES SAVOIR-FAIRE DU CUIR ET DE LA FOURRURE (TRANSMISSION)

## PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le sondage mené par le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) au printemps 2021 porte le titre *Enquête nationale sur les savoir-faire traditionnels. Artisan.es du textile, du cuir et de l'habillement*. Autant que possible, une perspective holistique a été adoptée pour envisager les savoir-faire du cuir et, par extension, de la fourrure. Le terme « habillement » visait à réduire légèrement le champ à l'étude, la confection de raquettes ou de chaises en babiche n'ayant par exemple pas été abordée.

Le sujet étant vaste et les ressources limitées, il a été convenu que les informations sur les savoir-faire en lien avec la chasse, le piégeage, la pêche, l'élevage d'animaux à fourrure et le tannage ne seraient approfondies que dans la mesure où elles permettaient d'éclairer des enjeux soulignés par les artisans qui, dans leur travail de confection de vêtements ou d'objets, utilisent le cuir ou la fourrure. Cet angle d'approche a aiguillé le travail vers des aspects de la question qui auraient pu été négligés, notamment la réalité d'artisans qui travaillent les peaux d'animaux sauvages (ex : castor, coyote, loup-marin, orignal) plus familiers avec les réseaux de chasseurs, piégeurs, tanneurs et taxidermistes qu'avec le cercle des artisans des métiers d'art.

Le cuir et la fourrure sont deux matières apparentées, mais qui se distinguent tant par une préparation différente des peaux que par des défis dissemblables lors de la confection de vêtements ou d'objets. C'est pourquoi le terme « artisanes du cuir et de la fourrure » est utilisé, de manière à rappeler les deux champs de pratique.

Les résultats présentés sont tirés de l'analyse du sondage Survey Monkey et de plusieurs entretiens supplémentaires. Le sondage ne demandait pas spécifiquement aux artisanes si elles s'identifiaient comme porteuses de savoir-faire du cuir ou de la fourrure. Pour mieux saisir leur réalité, il a fallu d'abord cibler, parmi les répondantes qui cousent et assemblent ces matériaux, les 84 répondantes mentionnant travailler le cuir et les 32 répondantes précisant utiliser la fourrure, sur une base occasionnelle ou régulière. Le profil de chacune d'elles a ensuite été établi afin de retenir celles pour qui l'utilisation du cuir ou de la fourrure paraissait avoir une place prépondérante dans leur pratique, que ce soit comme loisir ou principale source de revenu. Cet échantillon restreint est constitué de 61 répondantes[14].

Parallèlement au sondage, pour nourrir la compréhension de la réalité et des enjeux du secteur ainsi que mettre en contexte les pratiques, ont été consultées les données publiées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (chasse et piégeage, tannage et apprêtage des peaux, commerce de la fourrure), du ministère de la Pêche et des Océans (chasse au phoque), de Services Québec (élevage des animaux à fourrure), de Statistiques Canada ainsi que de l'Institut de la statistique du Québec (élevage des animaux à fourrure, industries de la confection et du commerce dans les secteurs du cuir et de la fourrure). De nombreux sites Internet ont de plus été consultés au sujet d'initiatives de transmission de pratiques culturelles traditionnelles chez les Premières Nations et les Inuits (ex : instituts culturels et autres portails culturels, centres d'amitié autochtone[15]) et de nombreux groupes d'échange sur Facebook dans les domaines du cuir et de la fourrure.

> **LE CUIR ET LA FOURRURE SONT DEUX MATIÈRES APPARENTÉES, MAIS QUI SE DISTINGUENT TANT PAR UNE PRÉPARATION DIFFÉRENTE DES PEAUX QUE PAR DES DÉFIS DISSEMBLABLES LORS DE LA CONFECTION DE VÊTEMENTS OU D'OBJETS.**

14. Les artisanes amateures retenues sont celles dont les réponses démontraient un intérêt significatif pour ces matériaux. Toutefois, les répondantes dont la pratique semblait axée principalement dans le domaine du textile ont été exclues du groupe. On peut penser, par exemple, à une artisane qui souligne avoir déjà tenté, une fois, d'ajuster un manteau de cuir ou de fourrure.

15. On peut penser aux informations transmises sur les sites Internet de l'Institut culturel cri Aanischaaukamikw, l'Institut culturel Avataq, l'Institut culturel Tshakapesh, Minwashin, La Boîte Rouge vif, du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat, de la Maison de la culture Innue Ekuanitshit (page Facebook), etc. Les curieux trouveront aussi des informations intéressantes parmi les films présentés sur le site Internet du Wapikoni mobile, notamment *Rien sur les mocassins*.

Feue Yvonne Vollant, Maître de traditions vivantes.

Finalement, plus d'une cinquantaine d'intervenants ont été interpellés sur l'ensemble du territoire québécois pour approfondir les questions que le sondage ne permettait pas d'éclairer, ce qui a permis d'échanger avec 21 personnes d'horizons divers. Pour comprendre la vente des peaux brutes et la réalité des trappeurs/pêcheurs, deux techniciens de la faune, formateurs et eux-mêmes trappeurs, ont partagé leur expérience; des échanges fructueux ont ainsi eu lieu avec Serge Larivière, directeur de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, de même qu'avec Gil Thériault, directeur de l'Association des chasseurs de phoque Intra-Québec. Au sujet du tannage et de l'apprêtage des peaux, ont agi comme répondants Éric Pelletier, propriétaire de la Tannerie des Ruisseaux, dernière grande tannerie industrielle au Canada, et Louis Gagné, gestionnaire chez Écofaune boréale, un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) mis sur pied par le cégep de Saint-Félicien et le Centre d'études collégiales de Chibougamau. Des enseignants et représentants de lieux de formation de niveau collégial (4) et universitaire (1) tant dans les domaines du cuir que du design de mode ont aussi été joints.

Le plus grand commerçant de peaux brutes en Amérique du Nord, Fur Harvestors Auction[16], n'a pas répondu à l'appel. Des échanges avec quelques artisans en cordonnerie, maroquinerie, reliure et en fabrication de chaussures ont également eu lieu, malgré le temps manquant pour relancer les fournisseurs de cuir de Montréal de même que les artisans de la fourrure. Les efforts pour faire entendre la voix des Premières Nations ont peu porté fruit : sur une quinzaine d'intervenants sollicités, deux retours ont été obtenus, soit ceux de La Boîte Rouge vif et d'Art Nunavik (Fédération des Coopératives du Nord du Québec).

**SAVIEZ-VOUS QUE…**

Si la chasse au phoque (loup-marin) connait un regain ces dernières années, c'est principalement parce qu'il se trouve de nouveaux débouchés au Québec pour la viande et l'huile produite avec le gras de l'animal. Les exportations canadiennes de peaux de phoques ont diminué rapidement ces dernières années, passant de plus de 30 000 peaux par année au début des années 2000 à environ 1000 peaux en 2015 :

> La baisse de la demande de biens de luxe, ainsi que du prix de la fourrure sur les marchés internationaux à la suite de la récession mondiale de 2009 a aussi eu des effets négatifs sur les exportations canadiennes de produits du phoque. L'interdiction frappant l'importation et la vente de produits du phoque instituée en 2009 par l'Union européenne a également impacté cette industrie[17].

Un Programme de certification et d'accès aux marchés des produits du phoque a été mis en place par Pêches et Océans Canada dans le but de rendre admissibles le commerce des produits issus de la chasse autochtone dans les pays de l'Union européenne. Malgré tout, les campagnes antispécistes auraient eu, selon plusieurs intervenants, un impact important sur le secteur. L'industrie de la chasse au phoque cherche à se relancer par le développement d'une nouvelle clientèle québécoise, que ce soit pour la viande, l'huile, la peau et d'autres sous-produits.

16. Pour approfondir la question des savoir-faire en lien avec les fourrures de la « récolte » à la confection, il serait impératif d'interroger des joueurs locaux importants dans le commerce des peaux brutes à l'échelle nationale et parfois internationale (ex. Bilodeau Canada à Normandin, Fourrures Grenier à Barraute, Robertson Fourrures à Mashteuiatsh), des entreprises familiales du quartier des fourrures de Montréal, de même que des entreprises spécialisées dans le recyclage et le remodelage des fourrures.

17. À titre indicatif, le nombre de « débarquements de peaux de phoque » au Canada est passé de 297 252 en 2006 à 35 842 en 2015. En Référence : Danièle Lafrance, « La chasse au phoque au Canada », ministère de Pêches et des Océans du Canada (Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales), 2017 : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201718E.

## PORTRAIT GÉNÉRAL DES ARTISANES DU CUIR ET DE LA FOURRURE

Le portrait général des artisanes du secteur du cuir et de la fourrure présenté ici est principalement réalisé grâce aux données du sondage récoltées auprès d'un groupe restreint de 61 répondantes (18 hommes et 43 femmes), en provenance de la plupart des régions du Québec, bien que la proportion résidant à Montréal (16 sur 61) soit plus élevée que chez les artisanes du textile en général.

### Profil des artisanes (perception de la nature de leur travail)

Les artisanes du cuir et de la fourrure se considèrent principalement comme des artisanes créatrices (92 %) et des artisanes réparatrices (36 %), mais aussi comme enseignantes et formatrices (23 %), techniciennes-reproductrices (20 %) et démonstratrices/médiatrices (18 %)[18]. La pratique constitue principalement un loisir pour sept d'entre elles (sur 61), tandis que 25 se considèrent comme des semi-professionnelles et 29 comme des professionnelles[19]. Environ la moitié sont travailleuses autonomes[20].

**LES ARTISANES DU CUIR ET DE LA FOURRURE SE CONSIDÈRENT PRINCIPALEMENT COMME DES ARTISANES CRÉATRICES.**

### L'éventail des produits issus des savoir-faire du cuir et de la fourrure

La fourrure est travaillée par 26 % des répondantes qui indiquent réaliser de la couture et des assemblages alors que 85 % utilisent le cuir de façon régulière ou occasionnelle, majoritairement pour la maroquinerie (59 %). Près des deux-tiers réalisent des travaux de couture[21]. L'éventail des pratiques est vaste : aux domaines de la chaussure (cordonnerie, botterie, mocassin, sandales); de la gainerie (mobilier, étuis pour haches et couteaux, fusils et cellulaires, étuis à crayons, étuis à lunette); de la ganterie; de la maroquinerie; de la chapellerie; de la confection de vêtements en cuir et/ou en fourrure ou de la confection de tambours musicaux en peaux naturelles, s'ajoutent le recouvrement de mobilier (souvent associé au métier de rembourreur); la reliure de livres ou la fabrication d'autres objets de papeterie (signets, agenda, etc.); les accessoires vestimentaires (mitaines, boucles d'oreilles, décorations pour vêtements, etc.); l'équipement d'équitation (selle classique et western, sangles, protection de pattes, surfaix); les harnais pour traîneaux à chiens et les tapis de fourrure[22].

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Le cordonnier est un personnage classique des chansons traditionnelles québécoises. Attention ! Dans la chanson dont le refrain commence par « Dondaine, la ridaine... », la belle ne veut pas se marier avec un cordonnier « car avec son alène, il pourrait me piquer ». On écrit « alène » (poinçon pour percer et coudre le cuir) et non pas « haleine » !

La figure suivante indique dans quelle proportion les répondantes produisent divers objets et vêtements. (59 répondantes qui travaillent de façon plus intensive ces matériaux ont été extraites de la figure 19).

**FIG. 38 : QUEL(S) OBJET(S) EN CUIR RÉALISEZ-VOUS ?**

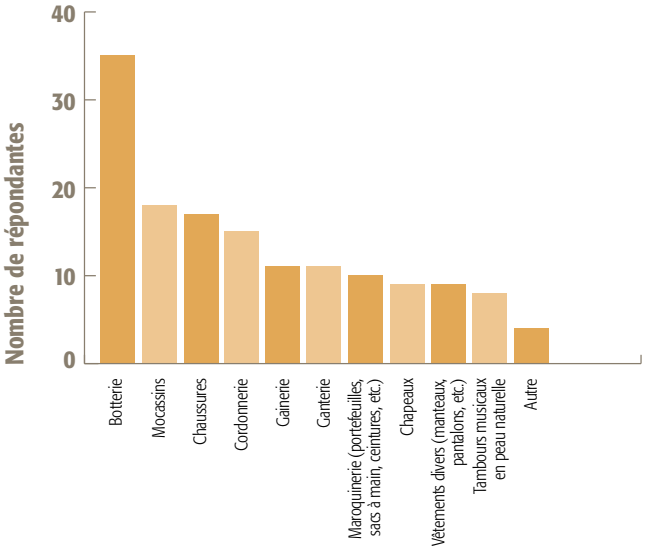


59 répondantes

Les répondantes confectionnent généralement des vêtements, des pièces d'habillement ou des accessoires (75 %), des objets utilitaires (34 %) et des œuvres d'expression (25 %). C'est dans une proportion moindre qu'elles confectionnent des objets décoratifs (18 %) et d'autres objets. Certaines pratiquent le tannage ou le rembourrage de meubles en cuir[23].

18. Sondage Survey Monkey, question 9 (61 répondantes).
19. Sondage Survey Monkey, question 12 (61 répondantes).
20. Sondage Survey Monkey, question 13 (61 répondantes).
21. Sondage Survey Monkey, question 20. Sur le total des 61 répondantes, 59 d'entre elles travaillent soit le cuir ou la fourrure : les deux autres n'utilisent pas ces matières pour la couture et l'assemblage, mais pour le tannage. 42 répondantes travaillent uniquement le cuir, 13 travaillent les deux matériaux, quatre ne travaillent que la fourrure. Une personne mentionne exercer la taxidermie parmi ses pratiques.
22. Les savoir-faire liés à la taxidermie, à la confection des raquettes à neige ou de revêtement de tentes/abris en cuir n'ont pas été explorés.
23. Sondage Survey Monkey, question 14 (61 répondantes). À la question 47 (53 répondantes), on demande de préciser ce que les artisanes destinent à la vente. Les réponses diffèrent, mais les objets utilitaires dominent (64 % des répondantes), suivis des pièces d'habillement ou des accessoires vestimentaires (57 % des répondantes) et des objets décoratifs (30 % des répondantes).

Les constructions liées à l'habillement (et autres) qu'elles réalisent de façon régulière sont les suivantes :

- Remodelage de fourrure.
- Cordonnerie (ex : confection et la réparation de souliers, bottes et sandales) et confection de mocassins.
- Couture et le laçage au lacet de cuir.
- Perlage comme technique d'ornementation du cuir, en particulier des mocassins.
- Gainerie et la maroquinerie (ex : portefeuilles en cuir).
- Assemblage avec une machine à coudre industrielle.
- Confection d'habits d'hiver et de mitaines en cuir recyclé.
- Confection de costumes d'époque.
- Transformation de vêtements de cuir en sac à main.
- Confection de coussins recouverts en cuir.
- Confection d'instruments de percussion.
- Confection de tentes d'explorateur[24].

Il s'agit d'une liste non exhaustive, à laquelle peuvent s'ajouter par exemple la confection de tabliers ou de vestes d'entaillage pour acériculteur. Quatre des cinq répondantes qui ornent leurs œuvres de perlage sont membres des Premières Nations[25]. Les résultats du sondage ne permettent pas de préciser si des artisanes pratiquent la broderie sur cuir, fréquemment observée dans les réalisations présentées sur les pages Facebook d'artisanes membres des Premières Nations.

### Contexte de production

Près de 60 % des artisanes du cuir et de la fourrure répondantes travaillent à domicile (pièce dédiée à leurs activités d'artisanat), tandis que 28 % d'entre elles travaillent dans les locaux de leur entreprise. 7 % d'entre elles louent un atelier, qu'il soit à leur usage exclusif ou partagé[26].

Les tâches réalisées par les artisanes sont nombreuses et font appel non seulement aux aptitudes manuelles et à la créativité, mais souvent à des aptitudes en gestion d'entreprise, en relations publiques et en enseignement.

Des artisanes ont ajouté à cette liste de tâches « recherches historiques », « plan d'affaires de démarrage » et « réseaux sociaux ».

Le sondage aborde brièvement la question de la préparation des matières premières utilisées. Parmi les 61 répondantes, cinq chassent, dont deux pratiquent le tannage; huit autres tannent sans toutefois chasser. Les répondantes qui sont impliquées dans toute la chaîne, de la chasse à la confection jusqu'à la vente, sont donc minoritaires (8 % d'entre elles)[27]. Le sondage ne permet pas de distinguer le tannage (préparation du cuir) et l'apprêtage des fourrures. La teinture des peaux et des fourrures n'y a pas non plus été traité. Les entretiens individuels permettent de constater que la provenance des matières premières constitue une préoccupation pour plusieurs artisanes, que ce soit du point de vue éthique ou de la qualité du produit.

**FIG. 39 : QUELLES TÂCHES CONNEXES RÉALISEZ-VOUS PARMI LES SUIVANTES ?**

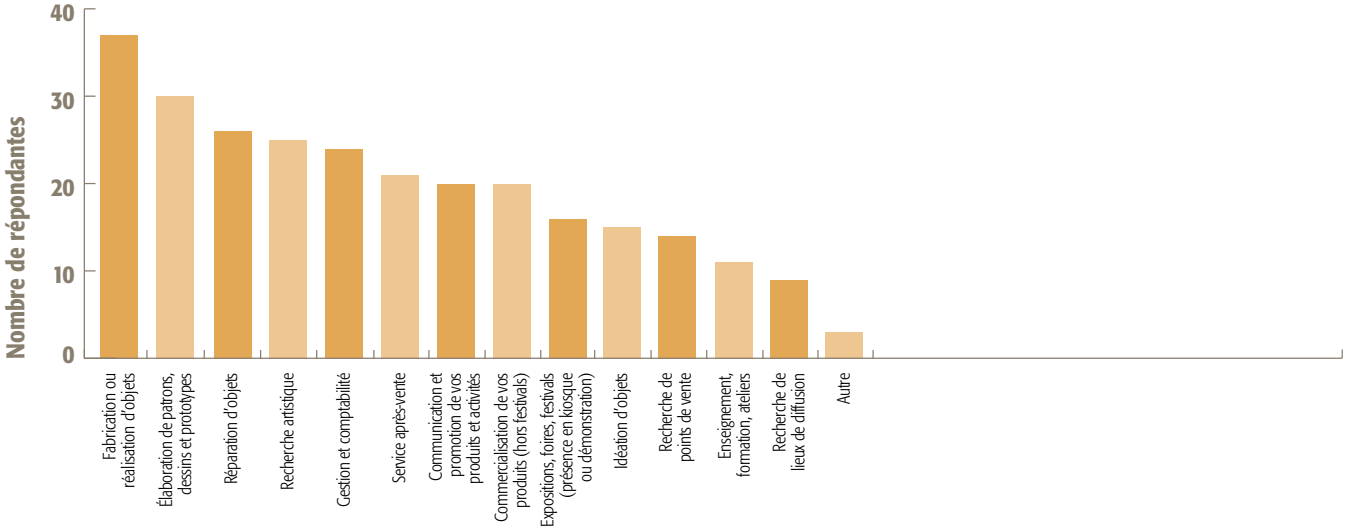


43 répondantes

24. Sondage Survey Monkey, question 15 (61 répondantes).
25. Sondage Survey Monkey, question 18 (61 répondantes). À noter que les cinq membres des Premières Nations qui ont répondu au sondage sont toutes des femmes.
26. Sondage Survey Monkey, question 10 (61 répondantes).
27. Sondage Survey Monkey, question 19.

### Quelles sont les matières les plus utilisées?

49 % des répondantes utilisent régulièrement, voire principalement, la fourrure dans leurs productions et 80 % utilisent le cuir[28]. Une seule personne, membre d'une communauté autochtone, mentionne utiliser du cuir d'orignal, très recherché[29]. Un intervenant a mentionné que le tannage des peaux d'orignaux est encore très souvent pratiqué dans les communautés cries : ce procédé très long est surtout réalisé durant l'hiver. Chez les artisanes des Premières Nations, on utilise non seulement la peau (cuir ou fourrure), mais aussi fréquemment les plumes, les os, les poils d'orignaux ou les épines de porcs-épics. Une personne indique utiliser la peau de poisson; une autre confectionne des tapis en fourrure d'alpaga. Une artisane utilise la peau de mouton « renversée » (peau tannée qui a conservé sa laine, matériau qui n'est pas produit au Québec). Les artisanes qui travaillent la fourrure utilisent les peaux sauvages de renard, raton-laveur, vison, castor, belette, ours, coyote, rat musqué, loutre, pékan, martre, lynx, de même que des fourrures d'élevage en vente chez les grossistes (vison et/ou renard) ou encore produites à la ferme (lapin)[30].

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Parmi les fourrures brutes sauvages les plus vendues au Québec durant la saison 2019-2020, on trouve :

- 23 992 rats musqués
- 17 681 castors
- 8045 martres
- 7001 coyotes
- 6910 renards roux
- 6890 ratons laveurs
- 3347 écureuils
- 2895 pékans
- 1498 lynx du Canada et 135 lynx roux
- 1102 ours noirs et 16 ours blancs[31].

D'autres produits de la chasse ne sont pas comptabilités dans ces statistiques (orignaux dont on peut tanner les peaux pour en faire un cuir d'excellente qualité, phoques, etc.)

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

La vente de fourrures (peaux brutes) est contrôlée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Une centaine d'individus et d'entreprises sont détenteurs d'un permis de commerce de fourrures au Québec[32].

Si la disponibilité des matériaux pose parfois problème aux artisanes, elles trouvent généralement les matières de base chez un fournisseur spécialisé (90 % d'entre elles). Elles utilisent aussi les dons (35 %) et des produits disponibles sur Internet (sites en ligne, Marketplace, Kijiji, etc.). Environ les deux-tiers des répondantes utilisent fréquemment des matériaux recyclés[33]; certaines s'en font une spécialité, comme Roxanne Labelle et Martin Faucher de Samuel Fourrures.

**FIG. 40 : OÙ VOUS PROCUREZ-VOUS VOS FIBRES ET MATÉRIAUX ?**

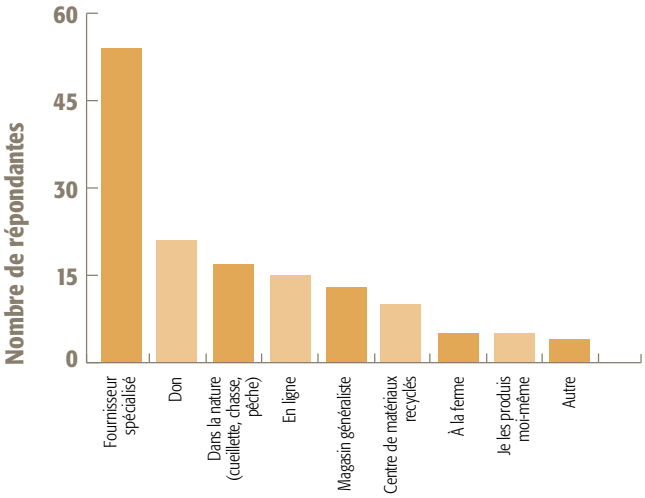


60 répondantes. Autre : achat de chasseur; Kijiji, Marketplace et PACs; récupération; magasin de seconde main.

28. Sondage Survey Monkey, question 23 (61 répondantes). Il est étrange que 26 % des artisanes du groupe restreint « cuir et fourrure » aient répondu à la question 20 sur la couture et les assemblages présentées en amont qu'elles utilisaient la fourrure (régulièrement ou occasionnellement) à l'étape de la couture et de l'assemblage, alors qu'elles affirment à 49 % utiliser régulièrement la fourrure dans leur travail d'artisane (question 23), comme si près du quart d'entre elles utilisaient principalement la fourrure d'une autre manière, par exemple pour la préparation et la découpe des peaux (vente des peaux sans couture et assemblage), ou dans la confection de bijoux. En fait, dans le groupe restreint, 59 répondantes utilisent travaillent soit le cuir ou la fourrure (les deux autres n'utilisent pas ces matières pour la couture et l'assemblage, mais pour le tannage). 42 travaillent uniquement le cuir, 13 travaillent les deux matériaux, quatre ne travaillent que la fourrure.
29. La Tannerie des Ruisseaux à Saint-Pascal est un acheteur important de peaux d'orignaux.
30. Sondage Survey Monkey, question 23. Les informateurs ont aussi mentionné que des artisanes travaillent la fourrure de loup-marin (phoque) aux Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord, chez les Inuits et possiblement chez les Mi'gmaq de la Baie-des-Chaleurs. Des entreprises comme Fourrures Grenier confectionnent aussi à plus grande échelle des bottes en loup-marin.
31. Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, *Quantité de fourrures brutes vendues par UGAF et par région. Saison 2019-2020*, https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/recolte-2019-2020.pdf.
Depuis quelques années, les États-Unis ne tolèrent plus l'importation de fourrure d'ours blancs sur son territoire (fourrure ou toute autre partie de l'animal). Si le prix pour les peaux d'ours blanc a déjà été très élevé (prix maximal payé de 22 000 $ en 2013), les prix sont aujourd'hui beaucoup moins intéressants. Le commerce des produits de l'ours blancs à l'échelle internationale est réglementé par des accords internationaux depuis 1973 et soumis à plusieurs lois et règlements au provincial et au fédéral (réf. : Ours blanc Canada, https://www.polarbearscanada.ca/fr/gestion/la-gestion-au-canada/quebec).
32. Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, Registre annuel des détenteurs de permis de commerce de fourrures du Québec, https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/piegeage/registre-annuel-detenteurs-permis-commercant-fourrures-quebec/?fbclid=IwAR1Z4W4ZwWQ1PFZtsVQkDxWXbdjbRBw00QcwKK39hH_Is--c2LqwqV9AD5s
33. Sondage Survey Monkey, question 22 (61 répondantes).

Les principaux outils mentionnés par les artisanes sont :

- Couture : machines à coudre : machine à coudre industrielle ou non; machine à coudre « plain » ou à fourrure, machine à coudre « walking foot », « machine à coudre à cordonnerie », aiguilles en épine de hérisson.
- Outils de reliure : plioir, cousoir, presse et bistouri.
- Outils de maroquinerie : pince sellier, griffe à frapper, outil de découpe au laser.
- Outils spécifiques à la fourrure : brocheuse et dégrafeuse.
- Outils de cordonnerie/chaussure : riveteuse (« kickpress »), riveteuse sur pied, moule en bois.
- Outils divers : alênes, marteau, poinçon, pince, brosse, sableuse.
- « Outils de rembourreur ».
- « Brûleur à bois sur du cuir ».
- Presse à découper et presse hydraulique; « clicker » : « machine/presse qu'on utilise avec des emportes pièces pour faciliter la production » (traduction de Sophie Gailliot).
- Colleuse.
- Banc de finition.
- Morpan (coupe lanière).
- Pareuse (« skiver »), pour affiner certaines parties d'un morceau de cuir.
- « Kwikprint » (outil de marquage à chaud sur le cuir utilisé pour apposer les logos).
- Estampe.
- Dremel (outil rotatif).
- Fer à fileter.
- Tête chauffante.

### Mise en marché des produits artisanaux et revenus associés leur vente

La vente directe domine largement les types de points de vente utilisés pour écouler les produits (88 %). Les commandes personnalisées et la vente via un site web de l'artisane contribuent aussi significativement à la distribution des produits (41 % pour chacun de ces modes de distribution).

La clientèle est majoritairement constituée d'individus et, dans une moindre mesure, de touristes, d'entreprises ou d'organismes. 40 % des répondantes ont une clientèle saisonnière[34].

**FIG. 41 : QUELS SONT LES PRINCIPAUX TYPES DE POINTS DE VENTE POUR VOS PRODUITS ARTISANAUX DU TEXTILE, DU CUIR ET DE L'HABILLEMENT ?**

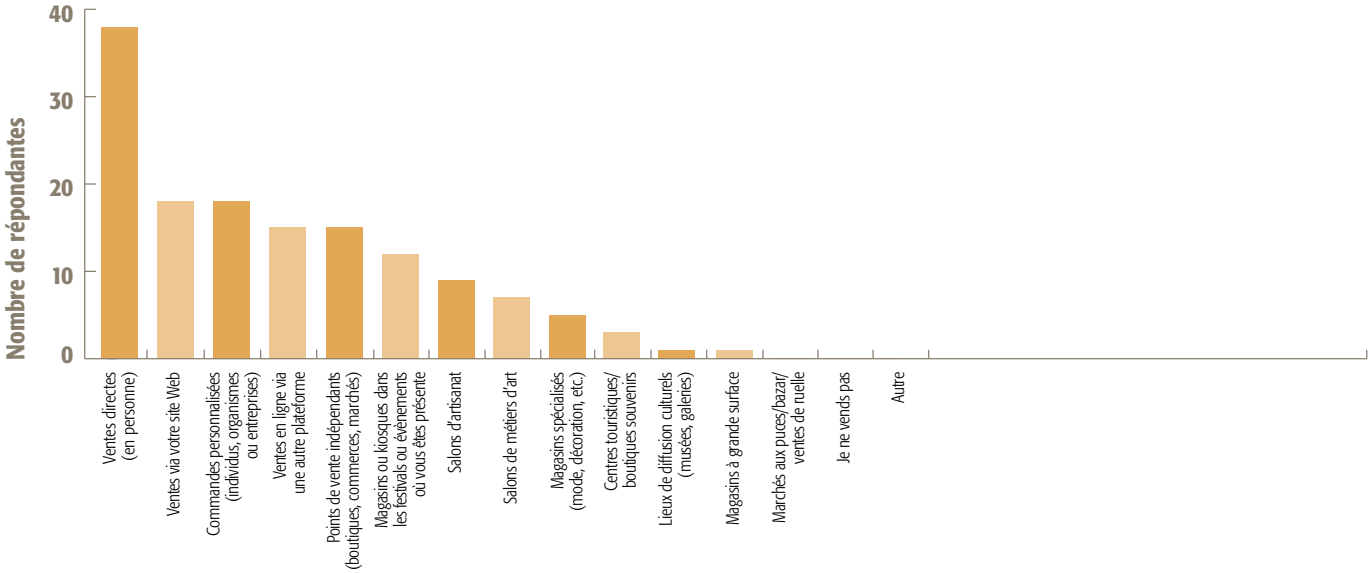


43 répondantes

34. Sondage Survey Monkey, questions 49 et 50 (43 répondantes à chacune de ces questions).

Les revenus annuel des artisanes répondantes se déclinent comme suit :

- 45 % des répondantes entre 18 et 65 ans (population active) ont un revenu brut annuel inférieur à 16 000 $; ce pourcentage est le même chez les hommes et chez les femmes, incluant ou non les artisanes amateures.
- 39 % des artisanes semi-professionnelles et professionnelles gagnent de 16 000 $ à 34 999 $. Seulement 15 % d'entre elles gagnent plus de 35 000 $ annuellement[35].
- Moins de la moitié du revenu brut des artisanes du cuir et de la fourrure est associé à la pratique (45 %), mais ce pourcentage est très variable, variant de 1 à 100 %[36].
- Les tranches de revenu brut des répondantes dont « l'artisanat ou les métiers d'art constituent ma seule activité professionnelle » se déclinent tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

**TABLEAU 8 : REVENU BRUT ANNUEL DES ARTISANES DONT L'ARTISANAT OU LES MÉTIERS D'ART CONSTITUENT LA SEULE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

| Montant | Nombre |
|---|---|
| Moins de 16 000 $ | 10 |
| 16 000 - 34 999 $ | 7 |
| 35 000 - 49 999 $ | 0 |
| 50 000 - 74 999 $ | 1 |
| 75 000 - 89 999 $ | 1 |
| **Nombre total de répondantes** | **19** |

38 % des répondantes se consacrent exclusivement à l'artisanat ou aux métiers d'art, contre 44 % qui ont des activités rémunérées dans un autre domaine[37].

Des 61 répondantes du domaine du cuir et de la fourrure, 18 indiquent travailler dans une entreprise de fabrication artisanale (et par conséquent ne pas être travailleuses autonomes) : neuf sont propriétaires uniques, six sont associées/partenaires, deux sont salariées et une est employée contractuelle[38]. Il est difficile d'établir un chiffre d'affaires moyen pour ces entreprises, puisque les données relevées varient d'un déficit de 2000 $ à un revenu brut de 1,5M $; en excluant le plus haut et le plus bas montant, on obtient un chiffre d'affaires moyen de 57 133 $[39].

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Selon Statistiques Canada, le salaire moyen en 2019 dans les entreprises de « fabrication de produits en cuir ou de produits analogues » (tannage et finissage de peaux, fabrication de chaussures, maroquinerie) était de 19,23 $/h[40].

L'Institut de la statistique du Québec indique la fabrication de produits en cuir et de produits analogues avait généré des revenus totaux de 157,6 millions $ en 2017, ce qui n'inclut pas les revenus de l'industrie du vêtement (cuir et fourrure)[41].

Peu d'artisanes ont recours aux différentes formes de protection en matière de propriété intellectuelle (une relieure compte au moins une œuvre protégée par le droit d'auteur tandis qu'une maroquinière a sa propre marque de commerce)[42].

Les raisons qui incitent les artisanes du cuir et de la fourrure à s'adonner à leur pratique comprennent très majoritairement « par passion » (81 %). Viennent ensuite par ordre décroissant « pour créer/innover » (74 %), « pour fabriquer des objets utiles » (62 %) et « pour gagner de l'argent » (56 %). S'ajoutent aussi « pour préserver ou promouvoir un savoir-faire issu de la tradition » (44 %), « pour transmettre un savoir » (39 %) et « par souci de l'environnement » (39 %).

**LES RAISONS QUI INCITENT LES ARTISANES DU CUIR ET DE LA FOURRURE À S'ADONNER À LEUR PRATIQUE COMPRENNENT TRÈS MAJORITAIREMENT « PAR PASSION ».**

35. Sondage Survey Monkey, question 45 (53 répondantes). Pour ne conserver que les répondantes considérant l'artisanat ou les métiers d'art comme une source de revenu, un filtre a été ajouté pour exclure de l'analyse sept répondantes, soit celles qui envisagent leur pratique à titre d'amateures (question 12) et celles qui ne sont ni travailleuses autonomes, ni salariées à temps plein, ni propriétaires uniques d'une entreprise, ni partenaires au sein d'une entreprise ou d'un organisme (question 13).
36. Sondage Survey Monkey, question 46 (calculé à partir de 47 réponses autres que « zéro »).
37. Sondage Survey Monkey, question 63 (50 répondantes). À noter que 18% des répondantes ne pratiquent aucune activité professionnelle (retraitées ou sans emploi).
38. Sondage Survey Monkey, questions 57 et 58.
39. Sondage Survey Monkey, question 60. Ce résultat tient compte du chiffre d'affaires de neuf entreprises.
40. https://www.ic.gc.ca/app/scr/app/cis/salaries-salaires/316.
41. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERCCRBPY46-21850421822vX4AB&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_domn=246&p_id_raprt=3505#tri_temp=2635&tri=2.
42. Sondage Survey Monkey, question 61.

Le quart d'entre elles le font « pour passer le temps », tandis qu'un plus du cinquième le font « pour connecter avec leur identité culturelle » et « pour faire cadeau de leurs produits »[43].

La moitié des répondantes ne sont membres d'aucune association. L'organisme qui en regroupe davantage est le Conseil des métiers d'art du Québec (7 répondantes), suivi des cercles de Fermières du Québec (5), du Conseil de la culturel régional (2) et de l'Association québécoise des relieures et artisanes du livre du Québec (2). Les autres organisations ne sont représentées que par une répondante chacune : Association des artisans de ceinture fléchée de Lanaudière, Centre Marius-Barbeau, Centre Materia, Maison des métiers d'art de Québec, Métiers & Traditions, ARA-Canada (Amis de la reliure d'art du Canada, à Québec), Association des trappeurs professionnels du Québec, Centre d'art St-Laurent, Regroupement des métiers d'art de la Mauricie et Métiers d'art du Bas-Saint-Laurent[44]. En entrevue, une artisane a mentionné considérer le Centre des métiers du cuir de Montréal comme étant l'organisme auquel elle s'identifiait le plus et dont les intérêts étaient les plus près des siens.

Les motifs qui justifient l'affiliation à un organisme sont divers, comme le démontre la figure suivante.

**FIG. 42 : POUR QUELLE(S) RAISON(S) ÊTES-VOUS MEMBRE D'UN ORGANISME, ASSOCIATION OU REGROUPEMENT ?**

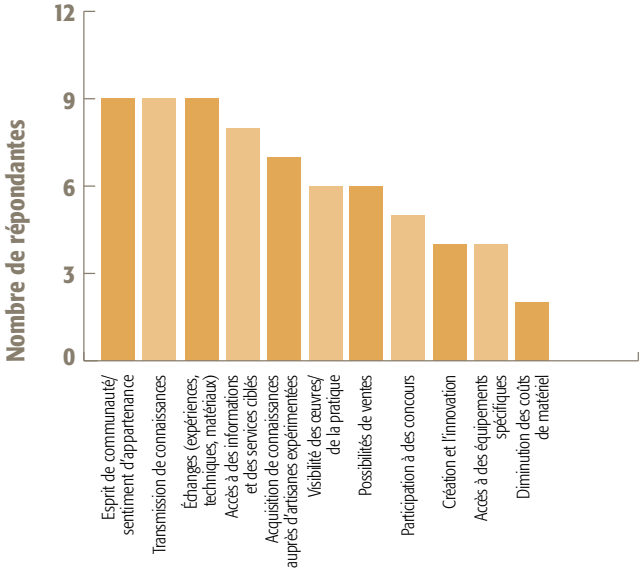


23 répondantes

## FORMES D'APPRENTISSAGE DES RÉPONDANTES

Quand les artisanes ont-elles appris leurs pratiques ? Plus de 30 % des répondantes ont commencé à exercer celles-ci avant l'âge de 18 ans, tandis que 46 % des répondantes ont mentionné avoir débuté entre l'âge de 18 et 35 ans.

**FIG. 43 : VERS QUEL ÂGE AVEZ-VOUS COMMENCÉ À EXERCER VOTRE PRATIQUE ARTISANALE ?**

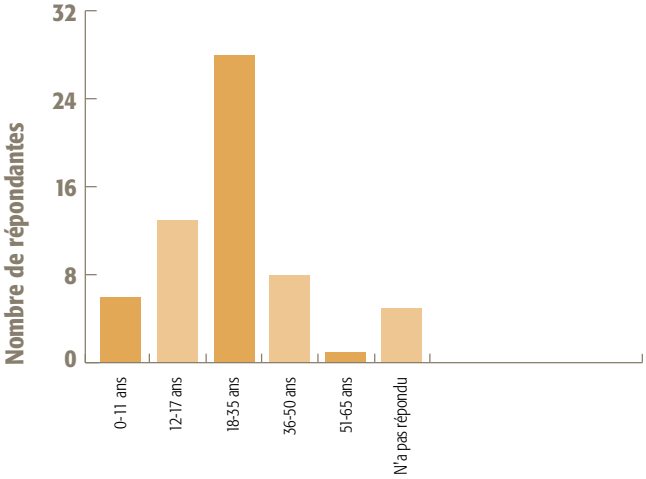


61 répondantes

43. Sondage Survey Monkey, question 11 (61 répondantes). Un cinquième des répondantes agissent comme bénévoles pour des activités liées à l'artisanat et aux métiers d'art (question 44).

44. Sondage Survey Monkey, question 42.

Les façons d'apprendre les savoir-faire sont très variées. L'apprentissage est très souvent réalisé de manière autodidacte. Plus de la moitié des répondantes (56 %) ont par ailleurs appris un aspect ou un autre de leur pratique auprès d'un proche, parent ou non. La transmission plus traditionnelle « de maître à apprenti » est aussi importante, tout comme l'enseignement dans le système public.

**FIG. 44 : DE QUELLE(S) MANIÈRE(S) AVEZ-VOUS APPRIS VOTRE TECHNIQUE/ SAVOIR-FAIRE ?**

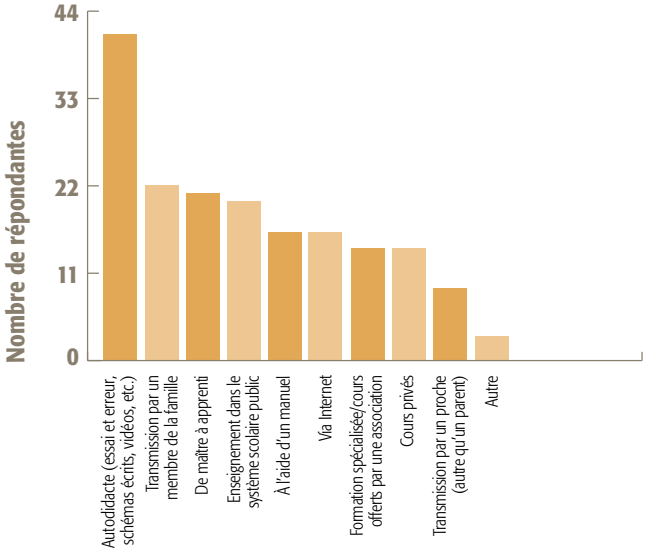


55 répondantes. Autre : « YouTube », « maîtrise à Londres, UK puisqu'il n'y a pas de formation au Canada », « collège en mode ».

Parmi les lieux de formation professionnelle, des répondantes ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) dans les domaines suivants :

- Métiers d'art, option maroquinerie.
- Design de mode.
- Design de mode, spécialisation fourrure avec perfectionnement en gestion de production du vêtement.

Certaines ont suivi des cours de perfectionnement au Centre des métiers du cuir de Montréal :

- Perfectionnement en chaussures, malle.
- Perfectionnement gant, derby, patronage bottes, « sneaker », botte.
- Perfectionnement aux maîtres.

Des répondantes ont une formation comme couturière et ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) en « Mode et confection sur mesure » ou en « Coupe et confection d'articles et vêtements de cuir au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel », formation qui n'est plus offerte.

D'autres formations techniques formelles ou informelles, de durée variable, ont été suivies :

- Formation sur la tranchée.
- Formation sur le repoussage du cuir.
- Formation sur le patronage.
- « Confection de speaker et confection d'une malle courrier ».
- « Confection de costumes d'époque : Technique de coupe, histoire de la mode, cours sur le costumes ».
- Tannage; « tannage avec la compagnie BM sports distribution ».
- « Cours privé en fourrure ».
- « Cordonnerie ».
- « Ébénisterie et rembourrage artisanal ».

Finalement, certaines ont suivi des formations liées à la gestion et à la mise en marché :

- Gestion.
- Formation en commercialisation avec la SODEC.
- Coach pour promouvoir ses créations.
- Vente en ligne.
- Stratégie web.
- Marketing et SEO (« Search Engine Optimization »)[45].

L'apprentissage du métier est rarement considéré comme terminé; aussi les répondantes ont-elles décrit leurs propres besoins en formation continue/professionnelle, utiles pour qui veut organiser de telles formations. Il s'agit principalement d'apprentissages liés au savoir technique, à la transmission des savoirs, à la promotion des activités et produits, à la vente et au marketing, ainsi qu'à la gestion de site web et des médias sociaux.

45. Sondage Survey Monkey, questions 31 et 33.

**TABLEAU 9 : QUELS SONT VOS PROPRES BESOINS EN FORMATION LIÉS AUX SAVOIR-FAIRE ISSUS DE LA TRADITION DU CUIR OU DE LA FOURRURE ?**

| Besoins | Nombre |
|---|---|
| Fabriquer ou confectionner des objets artisanaux (différentes techniques) | 21 |
| Vendre ses produits et créations (commerce et marketing) | 21 |
| Transmettre ses savoirs (formation en enseignement, animation, atelier) | 20 |
| Communiquer et promouvoir mes activités et mes produits | 20 |
| Compétences numériques (site web, médias sociaux, etc.) | 18 |
| Savoir s'approvisionner en matière première | 16 |
| Développer, créer et innover | 16 |
| Préparer la matière première | 15 |
| Savoir utiliser ou créer des patrons | 15 |
| Connaître l'histoire des savoir-faire associés à ma pratique/recherche documentaires | 15 |
| Effectuer des demandes de subventions | 14 |
| Présenter un dossier d'artiste | 11 |
| Gestion d'entreprise et d'atelier | 11 |
| Réparer ou restaurer des objets artisanaux | 11 |
| Je n'ai pas besoin de formation | 11 |
| Créer et monter un cours | 10 |
| Gérer un budget, comptabilité | 10 |
| Gérer sa carrière | 8 |
| Procéder à l'assemblage et la finition des produits | 6 |
| Planifier la production | 6 |
| Organiser des événements | 3 |
| Autre | 3 |

56 répondantes

## Modes de transmission actuels

### *Comment assurer la transmission des savoir-faire du cuir et de la fourrure ?*

Les artisanes du cuir et de la fourrure proposent plusieurs pistes quant aux meilleures façons d'assurer la transmission des savoir-faire, dont certaines sont déjà à l'œuvre à travers des associations.

- Ateliers d'initiation « en présentiel » offerts par les écoles, les municipalités, des organismes ou des artisans (cours privés) :
  - ateliers d'initiation pour les enfants, « le plus jeune possible, là où tout s'imprime dans la mémoire facilement, donc dans les écoles primaires ».
  - « des petits ateliers destinés à faire découvrir le métier pour créer une demande pour une formation plus approfondie », « des cours et des animations dans les événements ».
  - cours individuels ou en petits groupes offerts « tant aux jeunes qu'aux moins jeunes ».
  - formations par les Fermières en tenant compte des idées exprimées par les plus jeunes ou autres formules qui favorisent les liens intergénérationnels.

- Formation informelle en atelier :
  - transmission en atelier, de maître à apprenti, « basée sur la pratique », avec « enseignement oral et démonstration par une personne expérimentée »;
  - apprentissage avec les pairs ou dans le cadre des activités d'un organisme.

- Formation informelle grâce à l'utilisation des technologies :
  - vidéos démonstratifs sur YouTube (utiliser ce canal pour rendre le savoir accessible) ou sur Internet en général; apprentissage par « vidéos, notes, exercices, d'artisans en œuvre »;
  - « documentaires sur les artisans et leur parcours »;
  - « formation à distance, en ligne, asynchrone, mais aussi vidéo conférence en groupe pour créer des liens »;
  - « je suis en train de créer une école de métier d'art et artisanaux en ligne. »

- Formules souples de formations formelles et informelles, qui combinent :
  - l'enseignement des métiers d'art au cégep et au DEP;
  - les « cours à la carte diversifiés (jour, soir, weekend) sans prérequis académique »;
  - les « cours, classes de maître subventionnées qui ne durent pas 5 jours consécutifs et nous obligent à fermer l'atelier pendant la semaine »;
  - les « cours en petits groupes (max. 10) avec plusieurs enseignants différents »;
  - l'alternance travail-étude avec une personne expérimentée;
  - le mentorat (coaching);
  - les stages;
  - la formation dans l'industrie (« transmission de maître-apprenti en contexte entrepreneurial »).

- Diversification de l'offre :
  - besoin pour des formations poussées en tannerie, en chaussure et en histoire du costume.
  - besoin de plus de lieux de formation en couture : « Il n'y a seulement six établissements qui offrent une formation dans le domaine de la couture : trois DEP, et trois DEC dans tout le Québec ».

On souligne de manière générale que la relève doit être bien accueillie. Une artisane mentionne qu'il faut assurer un contexte de production favorable pour stimuler la relève : la demande pour les produits doit être au rendez-vous pour qu'il y ait de l'intérêt à vivre de la pratique[46].

### *Principaux lieux de formation*

#### Préparation de la matière première

La disponibilité de formations sur la préparation de la matière première (cuir et fourrure) varie selon les activités. Il existe partout au Québec des formations destinées, par exemple, au piégeage des animaux à fourrure offertes par la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec – le cours « Piégeage et gestion des animaux à fourrure » est préalable à l'obtention du permis de piégeage d'animaux à fourrure au Québec[47]. Toutefois, il existe très peu de formations sur l'apprêtage, le tannage et la teinture des peaux. Un informateur écrit : « Il y a de petites formations en tannage d'un weekend qui, selon moi est une très petite base puisque les étudiants n'ont pas accès aux équipements (machines et outils), [seulement] qu'à de la formation technique[48]. » L'attestation d'études collégiales (AEC) en préparation au cégep de Saint-Félicien et au Centre d'études collégiales de Chibougamau pourra certainement combler une partie de ces besoins, bien que cette formule à temps plein, sur quelques mois, ne soit pas nécessairement adéquate pour les artisanes déjà en activité.

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Le Conseil canadien de la fourrure estime qu'en 2006, le Canada comptait 70 000 piégeurs, dont 60 000 commerçaient la peau de leurs captures. Sur ces 60 000 trappeurs, 25 000 étaient membres des Premières Nations. À ce moment, plus de 80 % des manteaux de fourrure fabriqués au Canada étaient produits dans le quartier de la fourrure de Montréal[49].

Le Québec comptait, en 2016, 7486 piégeurs actifs (95 % d'hommes et 5 % de femmes). Il s'agit pour la plupart d'un loisir – le prix des peaux a connu un déclin important au fil des décennies –, mais une étude a révélé que l'ensemble des activités québécoises de piégeage avait contribué en 2018 à la hauteur de 13,6 millions $ au PIB québécois[50].

#### Confection : formations en couture, en design de mode et en maroquinerie (DEP et DEC)

La diversité de lieux de formations en confection est plus grande. Les étudiantes sont généralement initiées au travail du cuir dans les cours de couture permettant l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP en Mode et confection sur mesure). Les lieux suivants offrent toujours la formation (liste non exhaustive) :

- CFP Wilbrod-Bherer[51]
- Centre de formation Compétences 2000[52]
- École des métiers des Faubourgs-de-Montréal[53]

46. Ces suggestions sont pour la très grande majorité tirées des réponses à la question 29 du sondage Survey Monkey.
47. Pour plus de détail sur les formations offertes : https://ftgq.qc.ca/formations. Il existe aussi un programme pour encourager la relève.
48. Il s'agit probablement d'une formation offerte par BM Sports Distribution, distributeur de matériel de tannage et de taxidermie.
49. Conseil canadien de la fourrure : https://www.furcouncil.com/?lang=fr. On trouvera quelques références supplémentaires sur le site Internet de l'Institut de la fourrure du Canada : https://fur.ca/fr/.
50. B.E.S.T.E., *Retombées économiques des activités de chasse, pêche et piégeage au Québec en 2018* (avril 2020) : https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Retombees_economiques_CPP_Quebec_2018.pdf.
51. DEP au département de Mode et confection de vêtements sur mesure, incluant le cours « Cuir, textile et habillement » : https://cfpwb.com/metier/mode-et-confection-de-vetements-sur-mesure/.
52. Cours « Mode et confection de vêtements sur mesure », sans cours spécifique sur le cuir, à Laval : https://competences2000.ca/programmes/programmes-cours-a-temps-plein/mode-et-confection-de-vetements-sur-mesure/.
53. Cours « Mode et confection de vêtements sur mesure » : https://ecole-metiers-faubourgs.cssdm.gouv.qc.ca/programmes/mode-et-confection-de-vetements-sur-mesure/ On spécifie que le cour ouvre notamment la porte au métiers de patronniers/patronnières de produits textiles et d'articles en cuir et en fourrure (5245) et de tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières et de fourreurs/fourreuses et modistes (6342) (appellations d'Emploi Québec).

Le sujet est aussi abordé dans les cours de niveau collégial (DEC) en Design de mode :

- À Québec, l'École de mode du Campus Notre-Dame-de-Foy dispense un programme technique de design de mode;
- À Montréal, l'École internationale du mode, arts et design du Collège LaSalle offre l'option « chaussure et accessoires » aux étudiants de troisième année, tandis que les étudiants de l'École de mode du collège Marie-Victorin peuvent aussi choisir, en troisième année, l'option « fourrure ».
- Le Centre des métiers du cuir de Montréal, mandaté par le cégep du Vieux-Montréal pour offrir une formation de niveau collégial en métiers d'art. Une répondante écrit que c'est « la référence ». Les bémols des artisanes à ce sujet : « Difficilement accessible et les cours sont majoritairement axés sur la confection d'objets et non de vêtements. Priorité aux détenteurs de DEC du [cégep du Vieux-Montréal] pour les cours de Maître »; on mentionne que les cours en chaussure ne soient offerts qu'en cours de loisir.
- Si des relieures enseignent au Centre des métiers du cuir de Montréal, les classes de maître en reliure sont généralement offertes par l'Association québécoise des relieur·e·s et artisan·e·s du livre (AQRAL) et ARA-Québec, avec le soutien financier du Conseil des métiers d'art du Québec.
- Au sujet du rembourrage et du recouvrement de meubles en cuir : « quelques école en DEP et DEC offrent le cours de rembourrage, mais plus de type industriel et enlevant un max de connaissances ancestrales et artisanales[54] »
- Costume : École de théâtre (section production); « le Collège Lasalle offre 2 cours de costume historique à ses élèves qui sont très sommaires (...). Il y a très peu de ressources pour étudier le costume historique au Québec (et même au Canada). Il faut faire un bacc. en histoire ou histoire de l'art, puis à la maîtrise, espérer que notre directeur de maîtrise nous laissera choisir un sujet en histoire textile. »

L'École supérieure de mode de Montréal a déjà offert à ses étudiants des ateliers d'initiation pratique aux domaines du cuir et de la fourrure.

Certaines formations mentionnées sont offertes hors Québec :

- Académie de dessin de mode Richard Robinson (Ottawa)
- Formations en chaussure (aucune formation de pointe au Québec) :
  - Toronto : Art &Sole Academy
  - New York : Brooklyn Shoe Space
  - Londres : Cordwainers

De manière générale, les répondantes ont souligné l'absence ou la rareté des formations en région, à l'exception de l'offre de formations de Culture Bas-Saint-Laurent (conseil de la culture régional).

### Formation continue

Divers organismes offrent de la formation continue (formations ponctuelles en gestion ou en commercialisation, cours de perfectionnement, classes de maîtres, etc.) : les intéressées doivent consulter les sites Internet et page Facebook pour en connaître la programmation (Conseil des métiers d'art du Québec, SODEC, CMCM, AQRAL, ARA-Canada, etc.). Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) offre un programme de soutien individuel (21h) qui permet notamment le transfert de savoir rare, un programme de cours collectifs. Il soutient aussi des formations sur l'utilisation d'outils numériques en collaboration avec le FabLab Communautique à Montréal[55]. Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) offre également des possibilités de mentorat (coaching) personnalisé.

### Autres formes d'apprentissage

Les artisanes qui accueillent des stagiaires ou des apprenties sont plutôt rares : il faut parfois du temps et de la patience pour que le « pairage » puisse se faire, ce qui demande l'instauration d'une relation de confiance. Paul Flikas, de Fourrures Starlight, offre des cours de groupe ou des cours individuels, tandis que chez Fourrure Ajamian on accueille des stagiaires. La boutique médiévale Les Artisans Azure accueille aussi les stagiaires. Le bourrelier et bottier Mathieu Néron a souvent formé des apprentis dans son atelier.

54. Il existe en théorie un DEP en rembourrage artisanal, mais aucune institution qui l'offre n'a été repérée : https://www.inforoutefpt.org/progSecDet.aspx?prog=5080&sanction=5.

55. Pour consulter la programmation 2021-2022, consulter le lien suivant : https://www.metiersdart.ca/client_file/upload/PREAVIS_2021-04-28_Programmationpre%CC%81liminaire2021-2022_(1).pdf

D'autres options moins contraignantes permettent de s'initier au travail du cuir et de la fourrure sous forme de loisir ou d'événements culturels :

- Le CMCM offre certains cours du soir pour initier les étudiants à divers aspects des métiers du cuir, formations au cours desquelles les étudiants sont menés à faire un projet simple, à l'aide d'équipement peu coûteux.
- Pour la confection de vêtements, il est possible de suivre des cours avec des couturières. Les femmes peuvent aussi adhérer à un cercle de Fermières.
- Des ateliers d'initiation à la maroquinerie se déroulent occasionnellement, comme ce fut déjà le cas à l'École d'été Vacances Art Nature; des camps de survie offrent un volet « tannage » et initiation au travail du cuir (ex : Les Primitifs/Programme Coyote).
- Des démonstrations sont données dans divers contextes : événements de nature historique, des festivals ou encore dans des camps traditionnels autochtones, pow-wow, etc.

Pour les amateurs comme pour les professionnels, les groupes d'entraide sur Facebook demeurent des lieux d'échange et de formation informels très appréciés, comme la fort active page Cuir Leather Québec, véritable communauté de pratique. Les vidéos YouTube peuvent aussi s'avérer intéressant pour apprendre de manière autodidacte des techniques relativement pointues[56].

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Jusqu'au début du 20e siècle, les deux principales façons de traiter les peaux au Québec était le tannage par boucanage (procédé utilisé par les Premières Nations) et le tannage végétal à partir des tanins présents dans l'écorce de pruche. L'utilisation du chrome à partir du 20e siècle a grandement raccourci la durée du procédé de tannage, mais s'est avérée aussi plus polluante. La quête de procédés de tannage à la fois efficaces et écologiques n'est pas terminée !

Aujourd'hui, bien que les abattoirs enfouissent des centaines de milliers de peaux chaque année, le Canada est un importateur net dans le secteur du tannage et du finissage du cuir et des peaux[57].

### *La contribution des artisanes du cuir et de la fourrure à la transmission des savoir-faire*

Les activités d'enseignement ou de transmission sont pratiquées par 39 % des répondantes[58], dans différents contextes (qui sont précisés par 15 répondantes, lesquelles pouvaient évoquer plusieurs contextes).

Les répondantes transmettent plus fréquemment leur savoir dans le cadre de cours privés et de mentorat. Ceci sans compter que l'enseignement en milieu de travail s'apparente souvent à une forme de mentorat.

**FIG. 45 : CONTEXTES D'ENSEIGNEMENT/ TRANSMISSION**

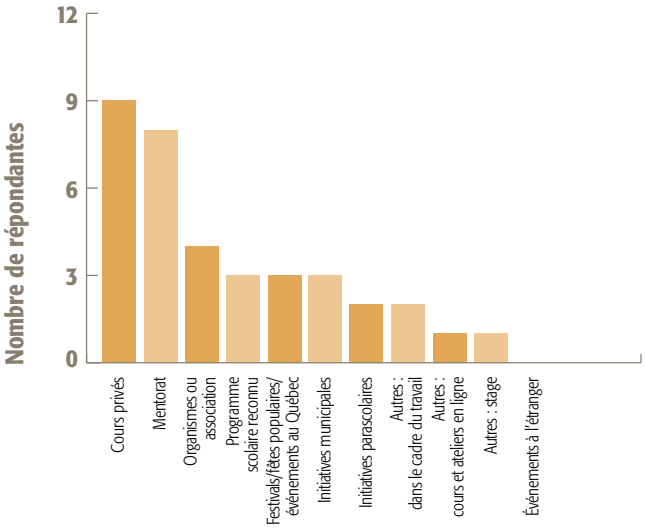


**POUR LES AMATEURS COMME POUR LES PROFESSIONNELS, LES GROUPES D'ENTRAIDE SUR FACEBOOK DEMEURENT DES LIEUX D'ÉCHANGE ET DE FORMATION INFORMELS TRÈS APPRÉCIÉS, COMME LA PAGE CUIR LEATHER QUÉBEC, VÉRITABLE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE.**

56. Sondage Survey Monkey, question 30. Le chiffre passe à 36 % si on se reporte à l'ensemble du groupe des 61 répondantes, en prenant pour acquis que l'absence de réponse signifie une absence d'activité d'enseignement ou de transmission.

57. Statistiques Canada. Balance commerciale canadienne. SCIAN 3161 Tannage et finissage des peaux et du cuir [2016-2020] : https://www.ic.gc.ca/app/scr/tdst/tdo/crtr.html?lang=fra&hSelectedCodes=3161&searchType=BL&productType=NAICS&currency=CDN&runReport=true&grouped=GROUPED&toFromCountry=CDN&naArea=9999&countryList=ALL&reportType=TB&timePeriod=5%7CComplete%20Years

58. Sondage Survey Monkey, question 34 (soit 22 des 56 répondantes).

Le temps consacré hebdomadairement à l'enseignement est souvent bref, plus de la moitié des répondantes y consacrant moins d'une heure.

**FIG. 46 : MOYENNE D'HEURES/SEMAINE CONSACRÉES À L'ENSEIGNEMENT AUPRÈS D'ÉLÈVES INSCRITS, INCLUANT LES COURS PRIVÉS**

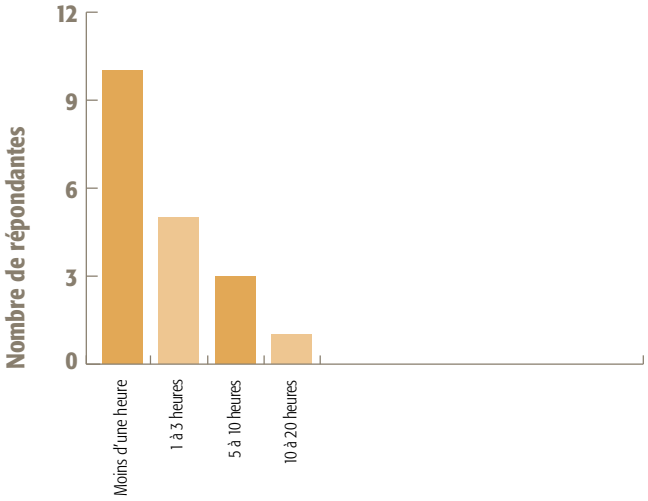


19 répondantes

Les artisanes qui enseignent ou agissent comme formatrices le font surtout à titre de travailleuses autonomes ou de contractuelles.

Parmi les 25 répondantes à la question, près de moitié d'entre elles participent à des ateliers de démonstration pour le public, mais une seule indique le faire souvent; les autres y participent occasionnellement[59].

**FIG. 47 : STATUT D'EMPLOI COMME ENSEIGNANTE OU FORMATRICE**

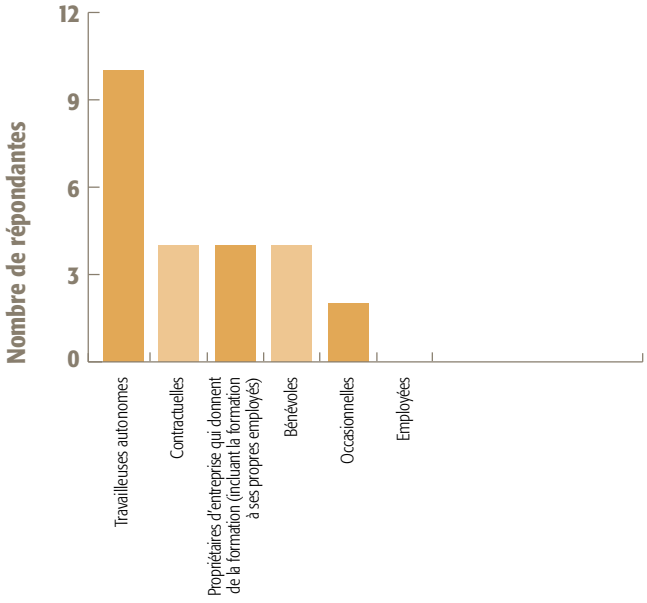


25 répondantes

Un taux horaire moyen pour l'enseignement de 33,79 $/h a été déterminé à partir des réponses de 12 répondantes. Les salaires varient en fonction du statut d'emploi :

- Deux contractuelles : moyenne de 45 $/h
- Deux propriétaires : moyenne de 60 $/h
- Huit travailleuses autonomes : moyenne de 24,44 $/h

Une travailleuse autonome précise que son taux horaire varie selon les abonnements mensuels : « Mon salaire dépend énormément du nombre de participants à chaque mois, [soit de] 20 $ à 75 $ par heure[60]. »

59. 18 % de l'ensemble des artisanes du cuir et de la fourrure participent à des ateliers de démonstration pour le public (bassin de 61 répondantes). Référence : sondage Survey Monkey, question 40.

60. Sondage Survey Monkey, question 38.

Les catégories d'âge de la clientèle des activités d'enseignement sont variables, mais l'enseignement aux adultes domine (échantillon toutefois restreint).

**FIG. 48 : CATÉGORIES D'ÂGE DE LA CLIENTÈLE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT**

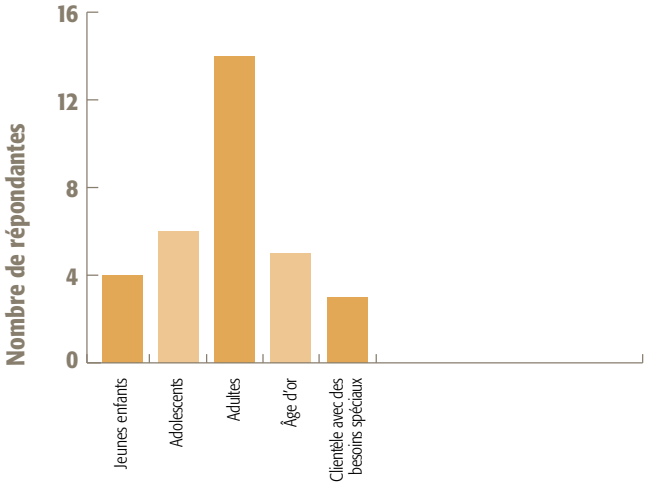


17 répondantes

Les personnes qui enseignent aux adultes (uniquement ou notamment) ont un salaire plus élevé que ceux qui n'enseignent qu'aux autres clientèles[61].

## LES DÉFIS ET BESOINS DU SECTEUR

Comment assurer la vitalité des savoir-faire du cuir et de la fourrure ? Le sondage demandait aux artisanes de cibler les principaux obstacles rencontrés dans leur activité, de même que les meilleurs moyens pour développer et sauvegarder leurs pratiques. Il abordait aussi la reconnaissance de la valeur de leur savoir et le soutien financier reçu.

L'analyse du sondage et des entretiens réalisés avec les intervenantes du secteur permet de dégager six enjeux prioritaires : 1- les questions de formation, 2- de viabilité économique, 3- d'approvisionnement en matière première et en outillage, 4- les préoccupations d'ordre éthique et environnementales, 5- les incompréhensions sur la notion même de « vitalité des pratiques » et 6- les besoins en matière de sensibilisation du public ou des institutions.

### 1 La formation des artisanes

Quelques répondantes ont souligné que leur manque de connaissance dans certains domaines représentait un frein à leur pratique. Une entrepreneure souligne pour sa part le « défi constant de recherche de main-d'œuvre qualifiée ».

Conscientes de ces besoins, plusieurs artisanes soulignent la difficulté d'obtenir de la formation en région; même à Montréal, on apprécierait une offre plus variée de cours. Les formations en tannage des peaux et en apprêtage des fourrures sont pratiquement inexistantes au Québec, bien qu'une attestation d'études collégiales en valorisation de la fourrure nordique soit sur le point de voir le jour au cégep de Saint-Félicien. La formation en chaussure dispensée au Centre des métiers du cuir de Montréal (CMCM) et à l'École de mode du collège LaSalle est une formation de base (au CMCM, il s'agit essentiellement de cours de loisir ou de cours de perfectionnement); la formation de pointe se donne en revanche principalement aux États-Unis et en Europe. La reliure ne fait pas partie du cursus officiel du CMCM, bien que certains cours soient offerts le soir (loisirs). Des formations financées par le CMAQ sont offertes ponctuellement par l'entremise des deux associations de relieurs et relieures, mais les cours d'initiation à la pratique ne sont pas offerts sur une base régulière, sauf en ateliers privés[62]. Il n'existe plus de formation en cordonnerie, et l'apprentissage au sein d'une relation maître à apprenti, bien qu'il soit souhaité, reste une formule difficile à mettre en place[63]. De manière générale, les formations dans les domaines du cuir et de la fourrure sont rares à Québec, puisqu'ils ne font pas partie de l'offre de cours en métiers d'art de la Maison des métiers d'art de Québec, mandatée par le cégep Limoilou pour offrir le DEC en métiers d'art. Une répondante suggère la mise sur pied de « programmes de subvention pour des cours spécialisés à l'étranger, pour des stages de perfectionnement en manufactures et usines internationales. »

61. Croisement entre les réponses aux questions 38 et 39 du sondage Survey Monkey.

62. Le site de l'Association québécoise des relieurs et des artisans du livre répertorie une douzaine d'ateliers-écoles où des relieurs et relieures dispensent des cours privés, individuels ou en petits groupes : http://relieursduquebec.ca/ateliers-ecoles/.

63. Un répondant écrit : « En créant un centre de formation spécialisé dans la fabrication de chaussures, il serait peut-être possible de sauvegarder ce métier qui était très important au Québec. Il est très difficile de fonder cette école sans subventions. »

Au-delà du contenu à transmettre, pour d'aucunes, les formules pour transmettre les savoir-faire bénéficierait de davantage de variété. Si certaines aimeraient voir de nouveaux programmes complets dans un cadre plus formel (ex : DEP, DEC, ateliers-écoles), d'autres aspirent à des formules plus souples pour le perfectionnement des artisanes actives sur le marché du travail. Une répondante souligne le besoin d'une « diversité de cours à la carte accessibles à tous qui tiennent compte de la réalité d'un entrepreneur travailleur autonome. Ce n'est pas tout le monde qui peut s'absenter de l'atelier 5 jours/semaine sur une longue période. Ça prend des horaires variables et à temps partiel. »

On souhaite aussi des formations accessibles sur l'ensemble du territoire, à un coût abordable : dans certains cas, des cours en ligne supplémentaires pourraient être pertinents. Le mentorat (on soulève l'idée d'un « bottin du mentorat »), la relation maître-apprenti, le travail en atelier ou l'alternance travail-études sont souvent des formules privilégiées pour favoriser la transmission des savoir-faire. En maroquinerie (CMCM) et en reliure (AQRAL et ARA-Canada), les artisanes professionnelles suivent des classes de la part de maîtres qui viennent de l'étranger; ces artisanes servent ensuite de relais pour conserver ici ces savoir-faire et pour les transmettre à leurs étudiantes/apprenties/mentorées. Au CMCM, on demande aux maîtres d'arriver avec les outils spécialisés nécessaires à la reproduction des savoir-faire enseignés, outils qui pourront être utilisés ultérieurement par les enseignantes et leurs étudiantes.

La question de savoir si la demande est suffisante pour une offre pédagogique plus grande dans l'ensemble de ces secteurs demeure à documenter davantage.

### 2 La mise en place d'un contexte économique permettant aux artisanes de vivre dignement, ou le défi de la rentabilité dans un contexte de vente

#### *Un travail mieux rémunéré*

Plusieurs artisanes aimeraient voir leur travail mieux rémunéré. Leurs activités sont limitées par « manque de financement », de « liquidité de trésorerie », « manque d'argent pour me procurer des meilleurs outils ». Pour ce faire, il faudrait « fournir un soutien économique aux artisans aux différentes étapes, autant au niveau de la recherche et du développement que la production, et aider à la promotion des savoir-faire d'ici. Il existe néanmoins certains programmes qui peuvent aider les artisanes ou leurs entreprises, notamment à la SODEC, qui gagneraient à être davantage connus (ou éventuellement à être améliorés, s'il y a lieu, en fonction d'une analyse à faire de concert avec la société d'État). Il y aurait également une certaine ouverture du CALQ au financement de prototypage dans le but de réaliser des productions en série, pour ne nommer que ces sources de financement-là.

#### *Adapter les pratiques au contexte de production actuel : le recours aux nouvelles technologies*

L'utilisation des nouvelles technologies intéresse certaines répondantes qui ont notamment fréquenté le FabLab Communautique à Montréal. Le Centre des métiers du cuir de Montréal s'est d'ailleurs doté d'outils permettant l'apprentissage à la fois de savoir-faire traditionnels, avec l'outillage traditionnel, et de savoir-faire plus modernes, avec un outillage qui permet d'augmenter l'efficacité du travail (ex : découpe de cuir au laser). D'autre part, Écofaune boréale, qui a pour mission la valorisation des fourrures nordiques, mène des recherches en vue d'améliorer les procédés d'apprêtage et de tannage des peaux : procédés plus simples, plus écologiques, permettant une plus grande valorisation des ressources locales. L'organisme accompagne plusieurs entreprises et plusieurs communautés des Premières Nations dans leurs démarches d'amélioration de procédés. Pour la mise en valeur des produits du phoque, des recherches sont menées par le Créneau d'excellence Ressources, Sciences et Technologies marines de la Côte-Nord et l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite[64].

#### *Lutte contre la concurrence : le défi de se faire connaître et d'obtenir un juste prix*

La lutte contre la concurrence constitue un grand défi. D'abord, on s'attend localement à une certaine solidarité entre artisanes, de manières à ce que celles qui ne cherchent pas à vivre de leur pratique soient conscientes que les ventes à bas prix envoient un mauvais message aux citoyens-consommateurs, qui vont s'attendre plus tard à retrouver ces bas prix lorsqu'ils iront en boutique. On s'interroge aussi sur les produits importés qui font compétition jugée déloyale aux produits locaux, produits qu'on aimerait voir taxés lorsque « la fabrication n'a pas été effectuée dans des conditions de travail similaires aux standards occidentaux. »

64. Source : entretien avec Gil Thériault, directeur de l'Association des chasseurs de phoque Intra-Québec.

Pour tirer son épingle du jeu dans ce contexte, une façon pertinente d'effectuer des échanges est que le client et l'artisane puissent se rencontrer. D'une part, le client satisfait du service reçu doit être prêt à payer à l'artisane un juste prix. Pour ce faire, les répondantes soulignent que les consommateurs doivent être éduqués à payer plus cher pour des produits artisanaux de qualité. Les campagnes pour l'achat local doivent se poursuivre, sinon s'intensifier. Mais pour que la rencontre puisse avoir lieu, il faut que l'artisane se fasse connaître : plusieurs répondantes soulignent que la diffusion et la commercialisation de leurs produits constitue un point faible de leur entreprise. Une artisane avoue bien humblement qu'il s'agit là d'une de ses « propres limites » : « J'ai du mal à commercialiser mes produits. » Certaines évoquent le besoin de formation pour la gestion d'entreprise, le marketing, la gestion de site web (transactionnel ou non), ou encore la gestion des médiaux sociaux. Une artisane interrogée souhaiterait suivre une sorte de mentorat en gestion et marketing, qui existe déjà auprès de quelques organismes. La formule des Économusées permet par ailleurs de développer son entreprise avec un accompagnement serré.

### *Lieux de diffusion et événements célébrant les savoir-faire des artisanes du cuir et de la fourrure*

Ce fréquent constat s'ajoute à la rareté des lieux de diffusion dont le coût d'accès est jugé raisonnable : la « location de kiosques [est] beaucoup trop chère pour le rendement; le taux d'achalandage correspond rarement aux ventes effectuées » (commentaire d'une relieure, revenu plus d'une fois). Un artisan du cuir souligne que les événements dans lesquels les savoir-faire traditionnels sont mis à l'honneur sont plus rares depuis quelques années, alors que la ville de Québec a connu de belles années avec le Festival international des arts traditionnels, les Médiévales de Québec, les Fêtes du 400e et plusieurs fêtes de quartier où il était possible de faire des démonstrations. De tels ateliers étaient l'occasion de faire connaître la pratique, mais aussi une façon de développer une nouvelle clientèle en provenance de partout au Québec en plus de de développer des liens avec d'autres artisans. Bien qu'elles soient sujettes aux changements (événements qui naissent ou qui disparaissent), quelques occasions de ce type existent toujours au Québec.

> **PLUSIEURS RÉPONDANTES SOULIGNENT QUE LA DIFFUSION ET LA COMMERCIALISATION DE LEURS PRODUITS CONSTITUE UN POINT FAIBLE DE LEUR ENTREPRISE.**

On suggère aussi de valoriser davantage les métiers d'art en général sur les plates-formes numériques, notamment « en créant des expositions de qualité ». Les courts vidéos de *La Fabrique culturelle* diffusés sur Internet donnent déjà l'occasion aux non-initiés d'entrer dans l'univers de quelques artisans du cuir et de la fourrure[65]. Le travail de médiation de Grace Ratt, ambassadrice culturelle anicinabée du programme national des Maîtres de traditions vivantes, représente un exemple intéressant d'éducation et de mise en valeur du travail traditionnel et du mode de vie qui lui est associé, dans une logique de « faire par soi-même ».

### *La distribution : des frais de transport élevés*

Finalement, des problèmes liés à la distribution ont été soulignés à quelques reprises. Un maroquinier illustre ainsi la situation : « Le plus gros défi est l'envoi. Exemple : produit à 12,50 $ avec *shipping* à 11,60 $, donc zéro vente. Sinon, étant seul pour le marketing, trop souvent le prix est élevé. Je suis en démarrage et entre les permis, les frais et tout, il est très difficile d'être concurrentiel avec nos produits. »

## 3 Les sources d'approvisionnement en outils et en matières premières

Des témoignages de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean évoquent la difficulté à trouver des fournisseurs pour les peaux et les outils. Une artisane membre des Premières Nations écrit : « Trouver un artisan chasseur qui vend du cuir d'original, il n'y en a pas beaucoup et ça part vite. » « Les outils sont dur à trouver : tailleuse de cuir, aiguille pour la machine à coudre, peigne ou brosse pour la fourrure. Les infos pour couper le cuir [me manquent aussi][66] ». Un artisan souligne avec dépit le « gaspillage des peaux et fibres animales » d'ici, alors qu'on doit composer avec « la toxicité des cuirs transformés à l'extérieur du Canada ».

Les artisanes montréalaises ont la chance d'habiter à proximité des principaux fournisseurs de cuir et de fourrure, toutefois peu nombreux. Quelques autres fournisseurs se trouvent en région, comme Cuirs Desrochers à Plessisville. De l'outillage est en vente au Centre des métiers du cuir de Montréal. L'Association québécoise des relieurs et des artisans du livre a diffusé un bottin des fournisseurs sur Internet. Malgré tout, les fournisseurs ouverts aux besoins spécifiques des artisanes sont rares (quantités limitées, teintes spécifiques) et il faut parfois songer à l'importation, que ce soit par exemple pour le cuir en chaussure ou en reliure. Pour les artisanes en région, il est difficile de réaliser des achats par Internet sans avoir vu ni touché les produits : trouver un fournisseur de confiance ne va pas de soi. Un maroquinier de Montréal écrit : « Il serait vraiment génial [que nous ayons] un bottin des fournisseurs. »

65. La recherche doit se faire par mots-clés, comme « cuir » ou « fourrure » : https://www.lafabriqueculturelle.tv/.

## 4 Reconnaissance et sensibilisation du public et des institutions

### *La première forme de reconnaissance : le travail justement rémunéré*

Même préoccupation économique, vu sous un autre angle : la valeur des savoir-faire du cuir et de la fourrure est peu reconnue; trop souvent, les artisanes font face à l'incompréhension du « consommateur » quant à la valeur en argent sonnant du travail bien fait, réalisé avec des matériaux de qualité, dans le respect de normes éthiques et environnementales élevées.

Les artisanes qui effectuent des ventes cherchent à obtenir un prix juste pour leur travail : le commerce « équitable » ne devrait-il pas être d'abord une préoccupation locale ? Une artisane du cuir affirme que « le travail artisanal d'ici est en soi éthique, parce qu'il est produit localement, dans le respect des normes d'ici. On réalise des produits durables qu'on peut réparer. Ces produits-là ont été faits dans des conditions de travail qui respectent la dignité humaine. Après, tant mieux si on peut travailler avec une matière première locale, mais on doit toujours se rappeler que le travail artisanal local a quelque chose d'éthique en partant. » Selon elle, *exiger* des artisanes qu'elles travaillent uniquement avec des matières premières d'ici pour que le produit soit considéré « éthique », c'est demander l'impossible.

Pour sensibiliser le public à la valeur des produits artisanaux d'ici, des artisanes mentionnent des initiatives du type Panier bleu proposé par le gouvernement ou des ateliers d'initiation aux métiers du cuir et de la fourrure qui permettraient de mieux faire comprendre les défis relevés par les artisanes aguerries.

### *Sensibiliser le public en améliorant sa connaissance des pratiques (littératie artisanale !)*

Selon les artisanes, le public devrait être sensibilisé à la valeur du travail artisanal dès le jeune âge (« promotion auprès des jeunes »), lors de « cours de création dès l'école primaire ». On suggère d'offrir davantage d'ateliers et de formations « à peu de frais pour attirer le plus de gens », de donner accès à des lieux de diffusion et à des ateliers, de valoriser les savoir-faire lors d'événement, par exemple dans le cadre d'expositions dans des galeries.

On souhaite « des démonstrations, des petits ateliers d'initiations, mais surtout beaucoup plus de visibilité pour les métiers d'art pour que cela soit connu de tous. » Ainsi, les artisanes établissent un lien étroit entre reconnaissance et visibilité : « Il faut une excellente visibilité pour accroître la notoriété. » Au-delà d'une campagne axée sur l'achat local uniquement, on souhaite « informer le grand public à l'importance de valoriser le travail artisanal, dignifier le statut d'artisan comme un style de vie qui garde un savoir-faire important, mettre en valeur les techniques. » On espère aussi que le public puisse « associer la sauvegarde des savoir-faire à des enjeux de développement durable, à la valorisation de ressources de proximité. »

> **IL FAUT UNE EXCELLENTE VISIBILITÉ POUR ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ.**

À souligner : le public peut déjà visiter, à Montréal, le Lieu historique national du Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine[67] et, à Normandin, l'Économusée du pelletier-bottier et de la taxidermie[68].

### *Sensibiliser les institutions à la réalité des artisanes*

Si certaines dénoncent « l'incompréhension de la clientèle face au prix d'un travail manuel », d'autres regrettent le fait que certaines institutions ne tiennent pas suffisamment compte de leur réalité et de leurs compétences : « Pas de reconnaissance de mon savoir, ça me prendrait un bacc. pour enseigner dans une école »; « Rejet de dossier à maintes reprises ! Peu de soutien à l'égard des métiers du cuir », sans mention précise de type d'institution cependant; « des lieux de diffusion » aux coûts de participation trop élevés pour les revenus anticipés.

66. Les commentaires qui associent manque de ressources en général en région (matière première, ressources éducatives) sont fréquents : « c'est plus difficile d'avoir de la formation et des fournisseurs » (Abitibi-Témiscamingue); « Obstacle technique et d'approvisionnement » (Bas-Saint-Laurent).

67. https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/lachine.

68. http://economusees.com/quebec/fr/artisans/bilodeau-canada/.

### *Souligner les savoirs, les compétences et les talents d'ici*

Peu de répondantes ont participé à des événements dans le domaine de la mode (7 artisanes sur 61). On évoque le « Défilé mode Emploi designer », la « Foire de la fourrure de Montréal, quand ça existait ». Les finissants des écoles de mode participent à des défilés. La mauvaise presse autour de la fourrure aurait un impact sur la présentation des collections de fourrure, tandis que le cuir pose moins de problème : on pourrait difficilement imaginer la tenue d'une défilé des finissants de l'option fourrure du cégep Marie-Victorin dans le quartier des spectacles de Montréal à cause du lobby anti-fourrures, alors que les finissants de l'option chaussure du collège LaSalle ne rencontrent pas ces problèmes lorsqu'ils présentent leurs créations de chaussures en cuir. Des défilés dans le domaine de la fourrure ont bel et bien lieu, mais ils sont surtout réservés aux gens de l'industrie (*designer* et commerçants à l'échelle nationale et internationale).

Le travail des artisanes du cuir et de la fourrure est également mis en valeur dans d'autres contextes : les répondantes au sondage mentionnent l'exposition annuelle de la Fédération des cercles de Fermières, bien qu'il soit difficile de savoir si elles y exposent des produits en cuir ou en fourrure. Des artisanes qui s'identifient comme semi-professionnelles ou professionnelles ont exposé au Musée des métiers d'art du Québec dans le cadre des activités du Centre des métiers du cuir de Montréal, à la bibliothèque Monique-Corriveau, au Salon des métiers d'art de Montréal, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, à La Guilde (dans le cadre du prix François-Houdé) et dans une galerie d'art située à Lachute. Le travail des artisanes membres des Premières Nations est mis en valeur dans les musées des différentes communautés, notamment au Musée amérindien de Mashteuiatsh, au Musée Huron-Wendat ou encore au Musée Shaputuan.

Seule une des répondantes aurait reçu des distinctions honorifiques liées à sa pratique dans le domaine du cuir, en tant que finaliste pour le prix François-Houdé (prix d'excellence pour les artisan·es en début de carrière remis par le Conseil des métiers d'art du Québec) et ga-gnante d'un prix lors de l'Exposition 30 au Centre des métiers du cuir de Montréal[69]. Une des répondantes, Gianhi Tran, s'est mérité le prix Diane-Tremblay 2021 quelques semaines après la fin du sondage. Ce prix « récompense un·e diplômé·e du Diplôme d'études collégiales en métiers d'art, spécialisation Maroquinerie, ayant obtenu la meilleure moyenne aux trois cours de synthèse : Synthèse de maroquinerie, Synthèse de gainage et Conception et création d'une collection[70]. »

MAÎTRES DE TRADITIONS VIVANTES

**MAÎTRES DE TRADITIONS VIVANTES**

Le programme national des Maîtres de traditions vivantes[71] mis en place en 2020 par le CQPV a souligné au printemps 2021 le travail exceptionnel de la « passeuse culturelle » anicinabée Grace Ratt, active tant dans la transmission de la langue, de la médecine traditionnelle que des savoir-faire traditionnels en tannage des peaux, préparation des fourrures, confection de mocassins, de porte-bébés, etc. Elle a appris au contact de sa Kokoum (« grand-mère »). Des activités de transmission au sein de la communauté sont financées dans ce cadre, grâce au soutien du MCC et avec la collaboration de la corporation Minwashin[72].

### *Appuyer financièrement les artisanes dans leur démarche créative*

Le sondage le démontre, les artisanes considèrent qu'elles ne font pas que reproduire des techniques qu'elles ont apprises. Elles se considèrent généralement comme des créatrices. Toutefois, sur 54 répondantes semi-professionnelles ou professionnelles, seulement sept artisanes ont déjà reçu une bourse ou une subvention :

- subvention de la SODEC (4 répondantes)
- bourse du Centre des métiers du cuir de Montréal (1)
- bourse ou subvention en provenance d'une MRC, ville, municipalité ou conseil de bande (1)
- bourse d'une association privée (1)

69. Les finissants du programme de maroquinerie du Centre des métiers du cuir de Montréal exposent dans divers lieux à Montréal : Musée des métiers d'art de Québec, La Guilde, Maison de la culture Claude-Léveillée (juin 2021).

70. Source : page Facebook du Centre des métiers du cuir de Montréal, le 21 juin 2021.

71. Source : https://www.patrimoinevivant.qc.ca/programmes/maitres-de-traditions-vivantes.

72. Pour en savoir plus : https://www.patrimoinevivant.qc.ca/programmes/maitres-de-traditions-vivantes/grace-ratt-porteuse-culturelle-anicinabe/.

Le taux de demandes des artisanes du cuir et de la fourrure pour de telles aides financières distribuées au mérite est cependant inconnu. Il est possible que peu d'entre elles en fassent la demande.

Niki Jessup, alors qu'elle était étudiante dans le domaine de la chaussure, a bénéficié d'une bourse de la Fondation de la Mode de Montréal lui ayant permis d'aller étudier à Londres.

Certaines formations sont offertes grâce au soutien financier du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), ce qui constitue une forme de subvention en matière de formation. Le CMAQ offre aussi divers prix de reconnaissance[73].

### 5 Enjeux éthiques et environnementaux

#### *Les enjeux liés au bien-être animal et à l'environnement*

Les métiers du cuir, mais encore davantage ceux de la fourrure, doivent lutter contre de nombreux jugements face à la valeur éthique de leur travail (discours et manifestations végans, antispécistes, « anti-fourrure »)[74]. Selon plusieurs, l'image du secteur doit être redorée et certains faits doivent être rétablis, au sujet de la chasse aux blanchons par exemple[75].

Certaines ont souligné qu'il faut veiller à ce que l'ensemble de l'industrie soit irréprochable en matière de bien-être animal, que ce soit pour l'élevage d'animaux à fourrure, le piégeage et la pêche[76]. Il faudrait selon elles rappeler aux consommateurs le gaspillage qui se fait actuellement en enfouissant des tonnes de peaux de bovins et de moutons abattus au Québec, alors qu'il s'agit de matériaux de qualité, durables, réparables; rappeler aussi que plusieurs artisanes créent à partir de matériaux récupérés[77]. Certaines artisanes ont mentionné qu'elles apprécieraient que l'impact écologique d'un sac à main ou d'un manteau en cuir soit étudié pour l'ensemble du cycle de production et de vie de l'objet et qu'on compare cet impact avec celui d'un sac à main ou d'un manteau réalisé au moins partiellement en matériaux synthétiques. Le « cuir végane » par exemple, réalisé à partir de champignons, moins résistant que le cuir véritable, exige généralement une doublure en matériaux synthétiques à base de pétrole.

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

C'est 1910 que l'élevage d'animaux à fourrure prend son envol au Québec. Depuis ce temps, on élève principalement le vison et le renard[78]. La situation économique des éleveurs a connu une détérioration depuis quelques décennies : « Dans les années 1980, le Québec fournissait environ 20 % des fourrures canadiennes. Aujourd'hui, cette proportion est d'environ 2 %[79]. »

#### *Les enjeux de production locale*

Des artisanes ont souligné leur vif intérêt à développer des produits du cuir et de la fourrure conçu de A à Z avec des matières premières québécoises – tout en étant conscientes des nombreuses embûches, sujet exploré à l'École supérieure de mode de Montréal (UQAM) par le biais du projet « Fibershed Québec[80] ». Écofaune boréale contribue aussi à ce type d'effort, dans le domaine du tannage et de l'apprêtage des peaux brutes, que ce soit pour répondre à des besoins commerciaux ou communautaires, dans une perspective de développement durable. Plusieurs artisanes encouragent ces recherches appliquées et aimeraient être tenues informées des développements, puis agir comme parties prenantes autant que possible.

> **DES ARTISANES ONT SOULIGNÉ LEUR VIF INTÉRÊT À DÉVELOPPER DES PRODUITS DU CUIR ET DE LA FOURRURE CONÇU DE A À Z AVEC DES MATIÈRES PREMIÈRES QUÉBÉCOISES, TOUT EN ÉTANT CONSCIENTES DES NOMBREUSES EMBÛCHES.**

73. En 2015, Lorraine Choquet, relieure, a reçu le prix Hommage du CMAQ; en 2016, le prix d'Excellence Leclerc Communications PAQ a été accordé à Mathieu Gnocchini, maroquinier.
74. La méfiance envers notre travail d'enquête a d'ailleurs été manifeste chez plusieurs intervenants interrogés, certains s'étant assuré d'avance de ne pas avoir affaire à des journalistes ou à des tenants des lobbys antispécistes.
75. Le Conseil canadien de la fourrure s'y emploie activement par le biais de son site Internet et de l'initiative « Truth about Fur » (https://www.truthaboutfur.com/fr); difficile toutefois pour le citoyen qui se questionne d'y voir un interlocuteur neutre. L'Institut de la fourrure du Canada, qui réalise des travaux de recherche sur le piégeage sans souffrance inutile, travaille dans le même sens.
76. On peut penser à la recherche réalisé sur les pièges conçus de manière à éviter les souffrances inutiles lors de la capture des animaux à fourre, aux procédés de tannage, etc.
77. Gil Thériault, directeur de l'Association des chasseurs de phoque Intra-Québec mentionne qu'aux Îles-de-la-Madeleine, une usine est spécialisée dans la transformation du gras de phoque en huile, utilisée dans l'industrie pharmaceutique : seul un faible pourcentage des peaux sont récupérées, faute de débouchés. Il n'existe pas de tannerie à proximité pour mettre en valeur ces peaux... Il serait difficile de demander aux chasseurs de tanner leurs peaux : « Les gens ne savent pas que c'est compliqué, le tannage, et que c'est un métier spécialisé. Je dis aux acheteurs que c'est comme demander à un pêcheur de crabe de te faire le meilleur club-sandwich au crabe... C'est deux métiers complètement différents ! »
78. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/fourrure-elevage-danimaux-a.
79. ServicesQuébec:https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/productions-agricoles/elevage-animaux-fourrure-renard-vison/#:~:text=Voici%20un%20portrait%20statistique%20de,Recettes%20%3A%201%20133%20026%20%24.
80. Ce projet étudie les « goulots d'étranglement » dans la chaîne d'approvisionnement qui empêchent les artisanes de trouver, dans un rayon de 100 miles de leur atelier, tous les matériaux et services nécessaires à la confection de leurs produits. Par les matériaux, on peut penser au lin, à la laine, au cuir ou à la fourrure (fibres animales et végétales); par les services, on peut penser à l'apprêtage des peaux, leur texturation et leur teinture. Il s'agit d'un projet à la fois de réseautage d'artisanes et de productrices de matières premières et à la fois de recherche appliquée, près « du plancher des vaches ».

### *Les enjeux liés aux savoir-faire des Premières Nations et des Inuits (identification, conservation, transmission et valorisation)*

Parmi les enjeux éthiques soulignés par les intervenantes consultées au cours de l'enquête, il faut mentionner que le soutien des institutions québécoises à la connaissance, la préservation et la vitalité des savoir-faire du cuir et de la fourrure ne peut être envisagé sans une participation active des communautés des Premières Nations et des Inuits tout au long du processus, de la cueillette de données à leur interprétation ainsi qu'à la mise en place des recommandations. Il importe de tenir compte de la méfiance des communautés autochtones envers les ethnologues/anthropologues, artisans, commerçants, fonctionnaires, qui peuvent parfois passer rapidement dans les communautés pour aller recueillir des informations avec l'impression d'avoir consulté, sans que les membres de ces communautés puissent valider la qualité des informations recueillies et sans pouvoir bénéficier des retombées réelles de ces projets.

**UN INTERVENANT RACONTE QUE CHEZ LES INUITS, LES PLUS BEAUX MANTEAUX RÉALISÉS À PARTIR D'UNE PEAU D'OURS BLANC CIRCULENT RAREMENT DANS LE COMMERCE PUISQUE LEUR VALEUR SYMBOLIQUE EST TRÈS GRANDE.**

Un gestionnaire de programme de soutien aux chasseurs cris illustre bien qu'il faut prendre en considération les horizons culturels différents des les échanges entre nations : « Durant des années, on se disait que pour que les communautés autochtones soient plus prospères, il fallait former les chasseurs pour leur indiquer quelles espèces étaient les plus payantes, faciliter les contacts avec les acheteurs de peaux brutes, rémunérer non seulement le temps passé sur le territoire, dans les lignes de trappes, mais aussi ajouter comme incitatif un montant pour chaque prise vendue. On s'est obstinés, puis on s'est rendus compte que ça ne marchait pas : quand un trappeur blanc voit un castor, il voit tout de suite une peau; mais quand un Autochtone voit un castor, il voit en premier un *snack*. Si la communauté lui demande quelques peaux pour faire des mitaines, il va ramener les peaux, mais le commerce lui-même des peaux ne l'intéresse pas vraiment. » À partir du moment où ils ont cessé de vouloir transformer les chasseurs et piégeurs autochtones en commerçants de fourrure, les fonctionnaires ont mieux compris le rôle qu'ils pouvaient jouer dans ces communautés.

Autre sujet de préoccupations différentes entre chasseurs et trappeurs allochtones et autochtones : les peaux brutes les plus intéressantes à tanner. Le même intervenant souligne que les peaux de castor ou de martre sont petites et difficiles à apprêter selon les procédés traditionnels autochtones; ramener les fourrures de ces animaux peut représenter quelque chose d'insensé puisque les coopératives locales les vendent déjà tannées à des prix abordables. Quand on veut tanner une peau pour les besoins de la communauté, on préfère largement tanner une peau d'orignal, puisque l'effort est mieux récompensé. Un autre intervenant raconte que chez les Inuits, les plus beaux manteaux réalisés à partir d'une peau d'ours blanc circulent rarement dans le commerce puisque leur valeur symbolique est très grande. Plutôt que d'y voir une source de revenu intéressante, on y voit un don symbolique important. Ce qui n'empêche pas la vente de manteaux en peaux d'ours blanc à l'intérieur des communautés... mais l'information circulera peut-être seulement sur les pages Facebook locales ou à la radio.

Les artisanes des Premières Nations ne pratiquent cependant pas toutes dans un contexte familial ou communautaire. Plusieurs d'entre elles en tirent un revenu, que ce soit par la vente de leurs produits ou par l'offre d'ateliers de transmission des pratiques, et peuvent partager des besoins et défis communs avec les autres artisanes des métiers du cuir et de la fourrure.

## RECOMMANDATIONS ET PISTES D'ACTIONS POUR ASSURER LA VITALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ARTISANALES DANS LE DOMAINE DU CUIR ET DE LA FOURRURE

### 1 RECOMMANDATION 1

**Sensibilisation du public et valorisation des pratiques**

1. Continuer de diffuser auprès du public et des artisanes les initiatives qui mettent de l'avant les porteuses de savoir-faire dans le domaine du cuir et de la fourrure, notamment chez les Premières Nations et les Inuits (portails Internet, pages Facebook, vidéos)[81].
2. Sensibiliser le public à la valeur du travail artisanal, que ce soit dans une perspective culturelle/identitaire, ou encore dans une perspective éthique et environnementale, en tenant compte de l'image du secteur à valoriser ou à redorer.
3. Création, soutien, promotion d'ateliers d'initiation auprès des jeunes et moins jeunes.
4. Diffuser auprès du public et des artisanes des outils et des ouvrages techniques qui permettent la conservation, la transmission et la valorisation des savoir-faire du cuir et de la fourrure[82].

Un soutien gouvernemental accru envers les organismes du secteur, notamment à travers des enveloppes liées au développement économique, à l'art/culture/loisirs ou au patrimoine vivant, représente un moyen identifié pour y parvenir.

### 2 RECOMMANDATION 2

**Diffusion de l'information auprès des artisanes**

1. S'assurer que l'information disponible se rende aux artisanes du cuir et de la fourrure, en considérant la diversité des pratiques ainsi que les différents réseaux d'affiliation :
   - Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec
   - Fédération des coopératives du Nouveau-Québec/Art Nunavik
   - Association des chasseurs de phoque Intra-Québec
   - Conseils de bandes, musées et instituts culturels des Premières Nations
   - Conseil des métiers d'art du Québec
   - Conseils de la culture régionaux
   - Grappe MMode
   - Organismes qui valorisent les métiers d'art et/ou le patrimoine vivant, y compris le Conseil québécois du patrimoine vivant
   - Lieux de formation formelle et informelle
   - Lieux de diffusion (lieux physiques comme les salons, galeries, musées, centres d'exposition et lieux virtuels comme les sites Internet, page Facebook, etc.)
2. Outiller les intervenants culturels régionaux afin qu'ils puissent mieux soutenir les artisanes (conseils régionaux de la culture, intervenants culturels des MRC, villes et municipalités) et, au besoin, les rediriger vers des organismes nationaux.
3. Soutenir les démarches de mise en commun des informations destinées aux artisanes amateures ou professionnelles et assurer leur mise à jour régulière :
   - bottin de fournisseurs
   - bottin des programmes de soutien (bourses et subventions)
   - répertoire des lieux et programmes de formation
   - répertoire des lieux de diffusion, salons, etc.
   - bottin des mentors

81. On peut penser au répertoire d'artiste et artisans mis sur pied par l'organisme culturel anishinabé Minwashin (https://minwashin.org/repertoire/), au répertoire culturel wendat (https://editionsducdfm.com/repertoire-culturel-wendat/) ou encore à la mise en valeur de l'art et de l'artisanat atikamekw dans le cadre du projet Tapiskwan : https://www.tapiskwan.com/.

82. Consulter par exemple les publications du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat, https://editionsducdfm.com/categorie-produit/savoir-et-savoir-faire/page/2/.

## 3 RECOMMANDATION 3

### Formation

1. Explorer plus avant les besoins en fonction des sous-cultures et des différents profils d'artisanes, pour que l'offre puisse répondre avec souplesse à une diversité de besoins, selon différentes formules (du mentorat aux classes de maître, en passant par la formation professionnelle)[83] :
   - Formation en région
   - Formation générale en cordonnerie
   - Formation de pointe en chaussure
   - Formation sur l'histoire des savoir-faire du cuir et de la fourrure en général et sur l'histoire du costume en particulier
   - Formation en gestion d'entreprise
   - Formation en mise marché spécialisée
   - Etc.
2. Encourager la diffusion de capsules informatives sur différentes techniques des métiers du cuir et de la fourrure.

## 4 RECOMMANDATION 4

### Financement

1. Mieux arrimer les programmes offerts par les différentes institutions (formation, programmes de soutien à la production, prix/récompenses) aux besoins des artisanes du cuir et de la fourrure.
2. Accompagner les artisanes dans leurs démarches auprès des organismes subventionnaires, lieux de diffusion, etc. Faire en sorte que le langage administratif ou la méconnaissance des programmes en place ne soit pas un obstacle à l'obtention de soutien, par exemple auprès de la SODEC.
3. Le travail artisanal exigeant beaucoup de temps, d'expérimentation, certaines artisanes ont souligné la pertinence de financer différentes étapes de conception des produits, comme il se fait dans d'autres secteurs d'activités. (De telles sources de financement existe peut-être déjà en partie, à recenser.)
4. Soutenir financièrement la participation des artisanes du cuir et de la fourrure au sein d'activités de transmission et de sensibilisation au patrimoine vivant.

## 5 RECOMMANDATION 5

### Mise en marché

1. Soutenir les artisanes dans leurs efforts de mise en marché (promotion, distribution, utilisation des outils numériques) par des formations concrètes, du mentorat et autres formes d'accompagnement.

## 6 RECOMMANDATION 6

### Reconnaissance

1. Poursuivre le programme national des Maîtres de traditions vivantes du Conseil québécois du patrimoine vivant.
2. Accompagner les artisanes dans leur mise en candidature pour divers prix, expositions.
3. Encourager la tenue de rétrospectives de l'œuvre d'artisanes dans des galeries ou sur le web, par exemple.

## 7 RECOMMANDATION 7

### Recherche

1. Documenter les savoir-faire du cuir et de la fourrure de même que les modes de transmission dans leur dimension traditionnelle.
2. Documenter la réalité actuelle des savoir-faire du cuir et de la fourrure à l'échelle nationale :
   - Cartographie des différentes disciplines et des principaux joueurs, de la « récolte » des matières premières à la confection d'objets, de vêtements ou d'accessoires (réseautage)
   - Étude des différentes modes de pratique de ces disciplines (ex : loisir à forte valeur identitaire vs pratique professionnelle)
   - Étude des perspectives des Premières Nations et des Inuits, en les impliquant à toutes les étapes du processus
3. Encourager la recherche-action qui permet l'amélioration des pratiques dans une perspective de développement durable (perspective éthique, environnementale et sociale qui favorisent une meilleure rentabilité des entreprises).

### *Vitalité/viabilité*

En somme, pour assurer la vitalité des pratiques du cuir et de la fourrure, il faut mieux les connaître et les faire connaître, mieux soutenir celles qui les portent et les transmettent en tenant compte de leurs besoins, et mieux soutenir les initiatives d'adaptation des pratiques au contexte socioéconomique contemporain, lorsque nécessaire. Les organismes ont un rôle important à jouer dans ce portrait, et les instances publiques également, par le soutien financier qu'elles peuvent leur apporter.

83. Caroline Thibault, coordonnatrice à la formation continue au Conseil des métiers d'art du Québec, souligne que le recours au mentorat n'est pas souvent demandé par les artisanes. Étant donné la fréquence à laquelle les répondantes ont abordé le sujet, il est possible de s'interroger à savoir si l'offre dans sa forme actuelle correspond au besoin; ou a contrario, si les artisanes participent réellement aux actions qui répondent aux souhaits qu'elles évoquent elles-mêmes (sorte de vœux pieux).

ANNEXES

# MÉDIAGRAPHIE ET ANNEXES

# MÉDIAGRAPHIE

## TEXTILES

Etienne, Anne-Lovely, « Le tricot est redevenu à la mode avec la pandémie et les ventes de laine explosent », Journal de Montréal, 25 mars 2021, https://www.journaldemontreal.com/2021/03/25/se-tricoter-du-succes-en-ligne

Fibershed, Site web https://fibershed.org/

Maman pour la vie, « Le tricot, un passe-temps cool pour les enfants », 28 février 2020, https://www.mamanpourlavie.com/loisirs-creatifs/bricolage--projets-et-experiences/13591-le-tricot-un-passe-temps-cool-pour-les-enfants.thtml

Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Communiqué : Désignation de la fondation des Cercles de Fermières du Québec et de leurs savoir-faire textiles », Québec, 14 octobre 2015. https://mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2328&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=7312&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2&cHash=f08de1347f543085fcdadb1d6ed357c7

Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Communiqué : La ministre Hélène David annonce la désignation du fléché comme élément du patrimoine immatériel du Québec », Québec, 12 février 2016. https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2328&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=7399&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2&cHash=8daffc8a6062ad4c8ae3cf196b00796f

Nord Info.com, « Couture, tricot et crochet : des activités qui gagnent en popularité », 25 janvier 2020, https://www.nordinfo.com/sections-speciales/couture-tricot-et-crochet-des-activites-qui-gagnent-en-popularite-2/

Radio-Canada, Ici Estrie, « Le tricot gagne en popularité », 2 mai 2020, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1699594/tricot-sherbrooke-tricot-the-serre-laine-crochet

Simard, Valérie. « Les rois du tricot », La Presse, 7 février 2021, https://www.lapresse.ca/societe/mode-et-beaute/2021-02-07/les-rois-du-tricot.php

Statistique Canada. Tableau 32-10-0142-01 Statistiques de moutons, quantité de laine brute achetée, utilisée dans les fermes, prix et valeur à la ferme, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210014201], page consultée le 14 juin 2021

Tison, Marc. « Une mystérieuse filature à Saint-Éphrem », La Presse, 29 mars 2021, https://www.lapresse.ca/affaires/2021-03-29/face-a-la-crise/une-mysterieuse-filature-a-saint-ephrem.php#

## CUIR ET FOURRURE

### Milieu associatif

Association des chasseurs de phoque Intra-Québec : http://www.chasseursdephoques.com/fr

Association québécoise des relieurs et artisans du livre (AQRAL) : http://relieursduquebec.ca

Association des amis de la reliure d'art du Canada (ARA-Canada) : http://www.aracanada.org/

Conseil des métiers d'art du Québec :
- Portail pour les artisans : https://www.metiersdart.ca
- Portail pour le public : https://matieres.ca/

Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec : https://ftgq.qc.ca/ftgq-a-propos-de-nous/

Grappe MMode (grappe métropolitaine de la mode) : https://mmode.ca/fr/

### Organismes de recherche, diffusion et promotion

Conseil canadien de la fourrure : https://www.furcouncil.com/?lang=fr

Écofaune boréale, centre collégial de transfert technologique en fourrure nordique : https://www.ecofauneboreale.ca/fr/

Innovation, Sciences et Développement économique Canada – Statistiques relatives à l'industrie canadienne : https://www.ic.gc.ca/app/scr/app/cis/search-recherche?lang=fra

Institut de la fourrure du Canada : https://fur.ca/fr/

Institut de la statistique du Québec : https://statistique.quebec.ca/fr

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) : https://sodec.gouv.qc.ca/

### Institutions d'enseignement

Centre des métiers du cuir de Montréal : https://cmcm.qc.ca/accueil/

École de mode du Campus Notre-Dame-de-Foy : https://www.cndf.qc.ca/ecole-de-mode/

École de mode du Cégep Marie-Victorin : https://www.collegemv.qc.ca/ecole-de-mode/accueil_ecole_de_mode

École internationale du mode, arts et design du Collège LaSalle – DEC en Design de mode, chaussures et accessoires : https://www.collegelasalle.com/ecole-de-mode-arts-design/dec-design-mode-chaussures-et-accessoires

École supérieure de mode de Montréal : https://esm.esg.uqam.ca/

Summit School/Summit Leather Co. (atelier-école pour élèves avec des besoins particuliers): http://summitleatherco.com/

**Documentation consultée disponible sur Internet**

B.E.S.T.E. (2020). *Retombées économiques des activités de chasse, pêche et piégeage au Québec en 2018* : https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Retombees_economiques_CPP_Quebec_2018.pdf

Cooper, Ernest W.T. (Environnement Canada, 2015). *Review and Analysis of Canadian Trade in Polar Bears from 2005-2014* : https://www.polarbearscanada.ca/sites/default/files/public/final_package_2015_rs_meeting_trade_working_group_trade_report.pdf

Kativik Regional Government (2018). *Public Inquiry Commission on relations between Indigenous People and certain public services in Québec. Listening, reconciliation and progress*, Kuujjuaq: https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-1125.pdf

Lafrance, Danièle (2017). *La Chasse au phoque au Canada* (étude générale), Bibliothèque du Parlement - Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales : https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2017-18-f.pdf

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2021). *Quantité de fourrures brutes vendues par UGAF et par région. Saison 2019-2020*, https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/recolte-2019-2020.pdf.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2020). *Évolution des ventes de permis de chasse, de pêche et de piégeage* : https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/evolution-des-ventes-de-permis-de-chasse-de-peche-et-de-piegeage/

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2020). *Registre annuel des détenteurs de permis de commerce de fourrures du Québec*, https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/piegeage/registre-annuel-detenteurs-permis-commercant-fourrures-quebec/?fbclid=IwAR1Z4W4ZwWQ1P-FZtsVQkDxWXbdjbRBw00QcwKK39hH_Is--c2LqwqV9AD5s

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2019). *Enquête socio-économique sur les trappeurs québécois en 2016* : https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/RA-enquete-piegeurs-quebecois-2016_MFFP.pdf

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2018). *Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025* (document synthèse) : https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/plan-gestion-animaux-fourrure-2018-2025.pdf

Ours blanc Canada. Droits applicables à l'échelle provinciale et territoriale - Québec : https://www.polarbearscanada.ca/fr/legislation/provincial-and-territorial/quebec

**Articles**

Gagné, Louis. « L'arrivée d'un CCTT en fourrure nordique, un pas de géant pour l'industrie de la fourrure sauvage », *Le Coureur des bois, le magazine du trappeur québécois*, hiver 2020 (spécial Mise en valeur), no 55, p. 16-17.

Poisson, Catherine. « La chasse au phoque prend de l'expansion en Gaspésie », Radio-Canada, le 15 janvier 2021 : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1761199/duree-chasse-phoque-gaspesie-loup-marin

Rouvinen-watt, Kirsti ; Gary Hazlewood ; Mike Bollert. « L'élevage des animaux à fourrure », *Encyclopédie canadienne*, 2008 (révision 2015) : https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/fourrure-elevage-danimaux-a

Sauvé, Mathieu-Robert. « Un étudiant suit la piste des trappeurs du Québec », *UdeMNouvelles*, 15 octobre 2018 : https://nouvelles.umontreal.ca/article/2018/10/10/un-etudiant-suit-la-piste-des-trappeurs-du-quebec/

Vecchi, Elsa. « Dominique Ouzilleau, prodige de la fourrure recyclée », *La Presse*, 18 novembre 2011 : https://www.lapresse.ca/vivre/mode/201111/18/01-4469165-dominique-ouzilleau-prodige-de-la-fourrure-recyclee.php

# ANNEXE 1

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES – CUIR ET FOURRURE

### SAVOIR-FAIRE DU CUIR ET DE LA FOURRURE : BRÈVE MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE

#### Petit condensé sur l'histoire de la fourrure au Québec

*La « cueillette » des fourrures*

Les Autochtones de l'Amérique du Nord ont une relation particulière avec les animaux, qui leur ont donné à la fois nourriture, abris et vêtements (cuir et fourrure) durant des millénaires. Les colonisateurs Français, puis Anglais, ont quant à eux surtout vu dans le caractère giboyeux des forêts de la colonie une occasion de commercer les fourrures (pelleteries), très prisées en Europe, notamment pour l'industrie de la chapellerie (feutre à partir de poils de castor). Le premier poste de traite permanent est établi à Tadoussac en 1600. Plusieurs nations autochtones voient dans le commerce des fourrures un moyen de se procurer des biens utiles qui s'accorde avec leur mode de vie traditionnel. La figure du coureur des bois s'impose, homme libre qui parcourt de longues distances pour chasser et piéger les animaux à fourrure et qui tisse les liens étroits avec les nations autochtones qu'il côtoie. Vers 1910, alors que le prix payé pour les « fourrures sauvages » sont encore intéressants, l'élevage d'animaux à fourrure (vison et renard) prend son envol au Québec[84].

*Le commerce des peaux*

Du 17e siècle à nos jours, le commerce des fourrures est passée entre les mains de plusieurs compagnies en situation de monopole ou de quasi-monopole (Compagnie des Cents-Associés, Compagnie des Habitants, Compagnie du Nord-Ouest, Compagnie de la Baie d'Hudson, etc.). Encore aujourd'hui, une seule entreprise contrôle la majeure partie des ventes de fourrures au Canada et au Québec, Fur Harversters Auction, aux côtés d'une poignée de joueurs plus petits. Cette maison d'encan achète et vend des fourrures sauvages et d'élevage, que ce soit pour une clientèle à l'échelle nationale ou internationale.

*La confection*

Le Québec a une longue histoire de confection de vêtements et d'accessoires en fourrure. Si les chapeaux de castor étaient confectionnés en France, puis en Angleterre, les habitants de la Nouvelle-France, puis de la colonie anglaise, ont appris à utiliser le cuir et la fourrure dans la confection de vêtements permettant de survivre aux rigueurs de l'hiver. Le manteau, le manchon ou les chapeaux en fourrure font partie des « essentiels » du trousseau de mariage. Aussi trouve-t-on longtemps des magasins de fourrure dans la plupart des villes du Québec, où le fourreur peut fabriquer des manteaux sur mesure, les réparer, les ajuster ou les remodeler. Au centre-ville de Montréal, on trouve encore un quartier de la fourrure où se trouvent les plus grands manufacturiers du Canada; c'est aussi à Montréal que se déroule, de 1986 à 2013, l'exposition nord-américaine de la fourrure et de la mode (NAFFEM), la plus grande exposition du genre en Amérique du Nord, qui attire détaillants, manufacturiers et designers de partout dans le monde. Avec l'arrivée des textiles synthétiques et de nouveaux produits de consommation coûteux (automobile, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, matériel informatique, etc.), le manteau de fourrure n'est plus considéré comme un « essentiel », mais plus souvent comme un luxe d'une autre époque. Les manufacturiers, moins nombreux, se tournent notamment vers l'exportation, notamment dans les pays asiatiques où la fourrure est associée à une marque de succès, un statut social élevé.

#### Notes historiques sur l'utilisation du cuir au Québec

À l'arrivée des Européens, les Autochtones tannaient déjà les peaux des animaux qu'ils chassaient grâces à des procédés artisanaux, dont le boucanage. C'est à partir du 18e siècle que l'industrie du tannage commence à se développer de manière commerciale en Nouvelle-France[85]. Au 19e siècle et au début du 20e siècle, à une époque où l'industrie de la chaussure prospère, on trouve des concentrations importantes de tanneries dans les villes comme Montréal (Saint-Henri) et Québec (rue Saint-Vallier, puis Pointe-aux-Lièvres). Le déclin de l'industrie au cours du 20e siècle s'explique par la compétition des tanneries étrangères utilisant des procédés plus efficaces à base de chrome, permettant la commercialisation de produits à plus bas prix, de même que par les difficultés de l'industrie de la chaussure. On assiste aussi à une délocalisation des tanneries vers des régions moins densément peuplés, où les odeurs intenses qu'elles dégageaient étaient mieux tolérées et où les préoccupations liées à la qualité des cours d'eau étaient probablement moins importantes que dans les villes et quartiers densément peuplés[86].

Chez les Premières Nations et les Inuits, le cuir entre dans la confection de nombreux vêtements et objets utilitaires, décoratifs ou sacrés; il peut aussi recouvrir des abris. On utilise la peau de l'animal (dans toute sa largeur ou en lanière pour confectionner des lacets ou la fameuse babiche), les nerfs, les poils, les piquants des porcs-épics, sans compter les os ou encore les plumes. Les colons ont aussi dû développer des

84. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/fourrure-elevage-danimaux-a.

85. De nos jours, les peaux utilisées par les tanneries commerciales proviennent principalement des abattoirs québécois (bovins) et, pour les tanneries plus artisanales, des produits de chasse et du piégeage (le cuir « sauvage » provient principalement de l'orignal). Peu de tanneries québécoises (s'il en existe) traitent les peaux de moutons de manière à mettre la laine en valeur (ex. manteaux en « mouton renversé »).

86. Si l'industrie a toujours nécessité l'utilisation d'une quantité importante d'eau (rejet significatifs d'eaux usées), cette industrie s'est avérée plus polluante à partir du début du 20e siècle, alors que le procédé qui utilisait les tanins de l'écorce de pruche est remplacé par un procédé à base de chrome.

savoir-faire en matière de conception et de réparation de harnais ou de chaussures, par exemple[87]. Dans les villes et villages du Québec, le cordonnier – figure importante de la chanson traditionnelle – a longtemps été considéré comme le généraliste du cuir sous toutes ses formes, de la confection et de la réparation de chaussures et bottes en passant par la réparation de harnais, la fabrication d'étuis et de sacs. C'est lui qui possède l'équipement dont on ne dispose pas à la ferme ou à la maison. Il y a aussi le rembourreur, qui peut recouvrir en cuir les fonds de chaises et de bancs, notamment ceux des voitures à chevaux, et le relieur, qui peut faire des reliures de livres en cuir. Au fil du temps, les métiers se spécialisent : botterie, ganterie, gainerie, maroquinerie, etc. De la production de la matière première jusqu'à la confection, la vente et la réparation, la gamme des savoir-faire se diversifie.

Hormis quelques produits de créneaux issus des métiers d'art, le marché du cuir et de la fourrure connaît un déclin depuis au moins une cinquantaine d'années, avec quelques périodes d'éclaircies lorsque l'économie se porte mieux. Il est important de comprendre ce contexte économique pour évaluer l'état (la vitalité) des savoir-faire du cuir et de la fourrure; il faut toutefois aussi garder en tête que la pratique de ces savoir-faire n'a pas qu'une valeur commerciale; de par leur valeur culturelle, ces savoir-faire sont pratiqués et transmis dans divers contextes en dehors de la logique marchande. Leur vitalité ne s'évalue pas seulement qu'en retombées économiques directes.

## PORTRAIT DE LA RÉCOLTE ET DU COMMERCE DES PEAUX BRUTES ISSUES LA CHASSE, DE LA PÊCHE, DU PIÉGEAGE ET DE L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX (DONNÉES ACTUELLES SUR L'INDUSTRIE)

### La chasse, la pêche et le piégeage (trappage) d'animaux pour en prélever le cuir et/ou la fourrure

Les données de Statistique Canada peuvent difficilement nous être utiles dans le contexte de cette enquête puisqu'elles incluent les activités issues des différentes activités de chasse récréative (ZEC, pourvoiries); elles ne permettent pas d'avoir une idée de la valeur économique du prélèvement d'animaux pour leur cuir et leur fourrure. Si historiquement la peau de poissons (ex : saumon, anguille), de grands mammifères marins (ex : béluga) et même d'oiseaux (ex : canard eider) ont été utilisés dans la confection de vêtements, de bottes, de harnais ou d'autres objets, la majorité des informations recueillies ici concerne les mammifères terrestres à fourrure (ex : castor, rat musqué, martre, raton-laveur, ours blanc et ours noir, lynx, coyote, loup, renard roux, etc.) et le phoque (ex : phoque gris, phoque du Groenland). Si le cuir de l'orignal est prisé, les données sur la valeur des peaux n'est pas compilée car l'animal est principalement chassé pour sa chair, comme c'est le cas pour le caribou, dont la peau est également utilisée selon les régions, bien qu'elle soit considérée comme produisant un cuir de moindre qualité (plus mince, donc plus fragile à travailler)[88].

Les principales données sur l'industrie sont tirées de données canadiennes globales, et encore, ces données publiées par le Conseil canadien de la fourrure et l'Institut de la fourrure du Canada ne sont pas très récentes (1999 à 2008). Voici quelques chiffres au sujet de la situation vers 2006 :

- Le Conseil canadien de la fourrure estimait le nombre de piégeurs canadiens à 70 000 individus, dont 60 000 faisaient le commerce des fourrures. On peut déduire que 10 000 d'entre eux piégeaient sans vendre les peaux.
- Sur les 60 000 trappeurs faisant le commerce des fourrures, 25 000 étaient des Autochtones.
- 5000 personnes étaient impliquées à divers titres dans le commerce des fourrures sans être trappeurs (ex : encanteurs, grossistes, etc.)[89].

Une enquête socioéconomique réalisée en 2016 auprès des piégeurs québécois a permis de recenser 7486 piégeurs actifs (95 % hommes, 5 % femmes). Pour la très grande majorité d'entre eux, cette activité est d'abord et avant tout d'un loisir : pour le pratiquer, ils sont d'ailleurs prêts à débourser davantage que ce que cette activité peut leur apporter comme revenus. Les revenus bruts du piégeage sont surtout associés à la vente des fourrures (moyenne de 424 $/an), au contrôle des animaux sauvages (moyenne de 142 $/an) et de vente de produits d'artisanat (35 $/an[90]). Ces chiffres ne rendent pas compte de la grande différence de revenus entre les trappeurs de métiers et les trappeurs non professionnels. On estimait en 2018 que le piégeage permettait la création ou le maintien de 147 emplois équivalents à temps complet (ETC), alors que l'ensemble des activités québécoises de piégeage contribuait pour 13,6 M$ au PIB québécois[91]. Nous avons cherché sans succès à connaître la valeur approximative des peaux brutes commercées par les piégeurs québécois auprès de Fur Harvesters Auction (North Bay), nos courriels auprès de l'entreprise étant restés sans échos.

87. On peut penser aux « chaussures de bœufs » que plusieurs « habitants » fabriquaient à la maison.

88. Durant la saison de chasse 2019-2020, 173 703 permis de chasse à l'orignal ont été émis au Québec; la chasse au caribou est interdite depuis 2018, sauf pour les membres des Premières Nations (source : MFFP, *Évolution des ventes de permis de chasse, de pêche et de piégeage* : https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/evolution-des-ventes-de-permis-de-chasse-de-peche-et-de-piegeage/

89. Conseil canadien de la fourrure : https://www.furcouncil.com/?lang=fr. On trouvera quelques références supplémentaires sur le site Internet de l'Institut de la fourrure du Canada : https://fur.ca/fr/

90. En ne tenant compte que des résultats des répondants qui ont indiqué vendre des produits d'artisanat (réponses autres que « zéro »), on arrive plutôt à une moyenne de 399 $/an en vente de produits artisanaux réalisés à partir des fourrures récoltées. Référence : Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, *Enquête socioéconomique sur les piégeurs québécois* (2016) : https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/RA-enquete-piegeurs-quebecois-2016_MFFP.pdf

91. B.E.S.T.E., *Retombées économiques des activités de chasse, pêche et piégeage au Québec en 2018* (avril 2020) : https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Retombees_economiques_CPP_Quebec_2018.pdf

### Le commerce des fourrures (peaux brutes)

Le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs tient un registre annuel des détenteurs de permis de commerce de fourrures au Québec[92]. Ils sont une centaine à détenir ce type de permis, lesquels se déclinent en : permis d'apprêteur de fourrures non apprêtées; permis de commerçant ou d'intermédiaire pour la vente ou le commerce de fourrures non apprêtées, et permis d'apprêteur de fourrures non apprêtées à des fins de taxidermie. Parmi les fourrures brutes sauvages les plus vendues au Québec durant la saison 2019-2020, se trouvent :

- 23 992 rats musqués
- 17 681 castors
- 8045 martres
- 7001 coyotes
- 6910 renards roux
- 6890 ratons laveurs
- 3347 écureuils
- 2895 pékans
- 1498 lynx du Canada et 135 lynx roux
- 1102 ours noirs et 16 ours blancs[93]

Les peaux de phoque ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques, puisqu'on considère la « récolte » des phoques comme une activité de pêche, gérée par Pêches et Océans Canada. En 2020, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, 103 permis de chasse ont été émis pour usage personnel et 26 pour usage commercial[94]. On peut croire que si aucun permis n'a été émis sur la Côte-Nord, ni au nord du 55e parallèle, c'est parce que la chasse y a été réalisée à des fins de subsistance ou à des fins alimentaires, chasse pour laquelle aucun permis n'est nécessaire. Le commerce des peaux de phoque ne justifie pas financièrement la chasse, d'autant que les prix pour les peaux sont bas depuis une quinzaine d'années (en moyenne moins de 30 $ par peau). La chasse devient rentable si on commercialise aussi la viande et l'huile (gras du phoque). Les exportations canadiennes de peaux de phoques ont diminué rapidement ces dernières années, passant de plus de 30 000 peaux par année au début des années 2000 à environ 1000 peaux en 2015 :

> La baisse de la demande de biens de luxe, ainsi que du prix de la fourrure sur les marchés internationaux à la suite de la récession mondiale de 2009 a aussi eu des effets néfastes sur les exportations canadiennes de produits du phoque. L'interdiction frappant l'importation et la vente de produits du phoque instituée en 2009 par l'Union européenne (UE) a également nui à cette industrie[95].

Un Programme de certification et d'accès aux marchés des produits du phoque a été mis en place par Pêches et Océans Canada dans le but de rendre admissibles le commerce des produits issus de la chasse autochtone dans les pays de l'Union européenne. Malgré tout, les campagnes antispécistes auraient eu, selon plusieurs intervenants, un impact important sur le secteur. L'industrie de la chasse au phoque cherche à se relancer par le développement d'une nouvelle clientèle québécoise, que ce soit pour la viande, l'huile, la peau et d'autres sous-produits.

### L'élevage des animaux à fourrure (vison et renard)

La situation économique des élevages d'animaux à fourrure au Québec est de plus en plus difficile depuis quelques décennies : « Dans les années 1980, le Québec fournissait environ 20 % des fourrures canadiennes. Aujourd'hui, cette proportion est d'environ 2 %[96] ». Le cheptel d'animaux à fourrure chez les éleveurs québécois se concentrait, en 2018, dans Lanaudière (55 %), Chaudière-Appalaches (30 %) et Montérégie (13 %); « Les peaux d'élevage sont exportées à 98 % vers les États-Unis. La Finlande, la Grèce, la Russie et la Corée du Sud se partagent le reste[97]. »

---

92. Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, *Registre annuel des détenteurs de permis de commerce de fourrures du Québec*, https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/piegeage/registre-annuel-detenteurs-permis-commercant-fourrures-quebec/?fbclid=IwAR1Z4W4ZwWQ1PFZtsVQkDxWXbdjbRBw00QcwKK39hH_Is--c2LqwqV9AD5s

93. Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, *Quantité de fourrures brutes vendues par UGAF et par région. Saison 2019-2020*, https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/recolte-2019-2020.pdf
Il est à noter que depuis quelques années, les États-Unis ne tolèrent plus l'importation de fourrure d'ours blancs sur son territoire (fourrure ou toute autre partie de l'animal). Si le prix pour les peaux d'ours blanc a déjà été très élevé (prix maximal payé de 22 000 $ en 2013), les prix sont aujourd'hui beaucoup moins intéressants. Le commerce des produits de l'ours blancs à l'échelle internationale est réglementé par des accords internationaux depuis 1973 et soumis à plusieurs lois et règlements au provincial et au fédéral (réf. : Ours blanc Canada, https://www.polarbearscanada.ca/fr/gestion/la-gestion-au-canada/quebec).

94. Catherine Poisson, « La chasse au phoque prend de l'expansion en Gaspésie », Radio-Canada, le 15 janvier 2021 : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1761199/duree-chasse-phoque-gaspesie-loup-marin

95. À titre indicatif, le nombre de « débarquements de peaux de phoque » au Canada est passé de 297 252 en 2006 à 35 842 en 2015. En Référence : Danièle Lafrance, « La chasse au phoque au Canada », ministère de Pêches et des Océans du Canada (Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales), 2017 : https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201718E

96. Services Québec : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/productions-agricoles/elevage-animaux-fourrure-renard-vison/#:~:text=Voici%20un%20portrait%20statistique%20de,Recettes%20%3A%201%20133%20026%20%24

97. Idem.

L'industrie québécoise de l'élevage d'animaux à fourrure et de lapin comptait 25 entreprises en 2020 : sept entreprises comptant d'un à quatre employés, une entreprise de 5 à 99 employés et 17 entreprises sans salariés ou au statut indéterminé (ex : propriétaire de l'entreprise et membres de sa famille)[98].

La grande majorité des recettes de l'industrie québécoise de l'élevage des animaux à fourrure est tirée de l'élevage d'abord du vison puis, dans une moindre proportion, du renard et, de manière plus anecdotique, du lapin. Entre 2014 et 2018, le nombre de peaux de vison vendues par les éleveurs québécois a chuté de 50 700 peaux (11 éleveurs) à 33 600 (trois éleveurs), tandis que la valeur des ventes est passée, pour la même période, de 3 276 682 $ à 1 130 426 $. La situation n'est guère meilleure chez les éleveurs de renards, alors que – toujours à la même période – le nombre de fermes passe de 14 à six. Cette situation prévaut aussi dans l'ensemble du Canada[99]. Nous n'avons pas de données précises sur la valeur des ventes de peaux de lapin au Québec.

Le déclin de l'industrie s'explique en partie par les changements culturels en Amérique et en Europe (intérêt moins grand pour les vêtements en fourrure) et par des enjeux éthiques et environnementaux suscités par ces élevages[100].

## PORTRAIT DU SECTEUR DU TRAITEMENT DES PEAUX BRUTES (TANNAGE, APPRÊTAGE) ET DU COMMERCE DE CES PEAUX EN VUE DE LEUR UTILISATION PAR LES ARTISANS DU CUIR ET DE LA FOURRURE (DONNÉES ACTUELLES DE L'INDUSTRIE)

La Canada est un importateur net (balance commerciale négative) dans le secteur du tannage et du finissage du cuir et des peaux[101]. Parmi les 20 tanneries en activité au Québec, sept comptent entre un et 99 employés (dont cinq entreprises comptant moins de cinq employés) et 13 d'entre elles opèrent sans salariés (main d'œuvre familiale ou contractuels)[102]. Les données financières disponibles sont peu parlantes étant donné la grande disparité des modèles.

Il n'existe plus au Québec qu'une seule tannerie industrielle, la Tannerie des Ruisseaux, au Bas-Saint-Laurent. Celle-ci s'approvisionne en peaux principalement dans les abattoirs québécois (surtout les peaux de bovins), mais aussi auprès de chasseurs (orignal), afin de produire des cuirs en tout genre. Les plus petites tanneries peuvent traiter les peaux brutes récoltées par les propriétaires-trappeurs et par un réseau local d'approvisionnement en peaux le plus souvent « sauvages » (par opposition aux fourrures d'élevage); elles offrent généralement aussi le service de tannage à forfait. Seules les plus petites entreprises ont la souplesse pour tanner les cuirs, les fourrures. Rares sont les tanneries qui sont équipées pour tanner les peaux de phoque, réputées difficile à traiter : souvent, ces peaux sont tannées à l'extérieur du Québec, même si elles reviennent par la suite dans les mains d'artisans locaux. Même chose pour les peaux de mouton tannées ou apprêtées avec la laine : à notre connaissance, aucune tannerie au Québec n'offre ce service, toutes les peaux utilisées dans la confection proviendraient de l'extérieur de la province.

## LES SAVOIR-FAIRE LIÉS À LA CONFECTION ET À LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS

Les statistiques relatives à l'industrie canadienne sont assez peu parlantes lorsqu'il s'agit d'aborder de manière holistique l'ensemble des savoir-faire du cuir et de la fourrure :

- **Petit retour sur la « récolte » de la matière première (cuir et fourrure) :** tel que démontré précédemment, si les données sur la valeur des recettes générées par les fermes d'élevage d'animaux à fourrure sont précises, les données disponibles sur la chasse et le piégeage – parce qu'elles englobent les activités réalisées sur les ZEC et pourvoiries – sont difficiles à évaluer. Il est aussi difficile d'évaluer le nombre d'emplois et les revenus générés par la vente des peaux de phoque. Finalement, le lien entre le nombre d'entreprises officielles et la vitalité de la pratique – souvent réalisée à titre de loisir –, semble difficile à établir.
- **La fabrication et la vente de produits en cuir et en fourrure :** les données disponibles à Statistiques Canada à ce sujet concernent surtout la fabrication de produits en cuir et de produits analogues (SCIAN 316), qui inclut :
  - Le tannage et le finissage des peaux et du cuir (SCIAN 3161)
  - La fabrication de chaussures (SCIAN 3162)
  - La fabrication d'autres produits en cuir et autres produits analogues (SCIAN 3169)

98. Statistique Canada, « Élevage d'animaux à fourrure et de lapins – 11293 », https://www.ic.gc.ca/app/scr/app/cis/businesses-entreprises/11293

99. Statistique Canada, *Tableau 32-10-0116-01 Bilan des visons et renards dans les fermes d'élevage et nombre de fermes* : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210011601; aussi : Statistique Canada. *Tableau 32-10-0115-01 Nombre et valeur des peaux de vison vendues, par teinte couleur* : https://doi.org/10.25318/3210011501-fra. Le nombre et la valeur des peaux de renard n'est pas disponible.

100. Au Pays-Bas, par exemple, on prévoyait l'abolition complète de l'élevage du vison en 2024 pour des raisons liées au bien-être animal; la date a été devancée à cause des cas de COVID-19 recensés dans les élevages néerlandais. *National Geographic*, 25 juin 2020 : https://www.nationalgeographic.fr/animaux/2020/06/le-coronavirus-precipite-la-fin-de-lindustrie-de-fourrure-de-vison-aux-pays-bas

101. Statistiques Canada. *Balance commerciale canadienne. SCIAN 3161 Tannage et finissage des peaux et du cuir [2016-2020]* : https://www.ic.gc.ca/app/scr/tdst/tdo/crtr.html?lang=fra&hSelectedCodes=3161&searchType=BL&productType=NAICS&currency=CDN&runReport=true&grouped=GROUPED&toFromCountry=CDN&naArea=9999&countryList=ALL&reportType=TB&timePeriod=5%7CComplete%20Years

102. Statistiques Canada, *Statistiques relatives à l'industrie canadienne. SCIAN 3161 Tannage et finissage des peaux et du cuir* (2020) : https://www.ic.gc.ca/app/scr/app/cis/businesses-entreprises/3161.

La fabrication de vêtements (SCIAN 315) est considérée à part : il faut aller explorer du côté de la « fabrication d'autres vêtements coupés-cousus » (SCIAN 31528) qui inclut les vêtements cuir et fourrure, à l'exception des gants en cuir et des vêtements de sécurité et de protection en cuir.

Le secteur de la vente est aussi considéré à part, notamment en ce qui a trait aux grossistes spécialisés dans la vente de chaussures (SCIAN 41412), aux magasins de chaussure (SCIAN 4482) et aux magasins de bagages et de maroquinerie (SCIAN 44832). Finalement, on retrouve aussi des informations dans la rubrique « Entretien et réparation » (SCIAN 811), sous le titre « Réparation de chaussures et maroquinerie » (SCIAN 81143).

Considérant les exclusions de chaque secteur et sous-secteur, il s'avère difficile d'extraire toutes les données pertinentes pour réaliser un portrait fidèle de la fabrication et de la vente de produits en cuir et en fourrure. Ceci sans compter que les données disponibles auprès du Conseil de la fourrure du Canada et de l'Institut canadien de la fourrure n'ont pas été mises à jour depuis plusieurs années et ne sont pas ventilées par province.

On sait tout de même que la plus grande concentration de fourreurs et d'artisans spécialisés dans la confection des vêtements et accessoires en fourrure au Canada se trouve toujours dans le « quartier des fourrures » de Montréal[103].

## AUTRES STATISTIQUES DE NATURE ÉCONOMIQUE AU SUJET DU SECTEUR

### Statistiques Canada

Informations au sujet du nombre d'employeurs au Québec dans différents secteurs dans les domaines de la préparation des peaux, de la confection et de la vente (cuir et fourrure) pour 2018 (données non utilisées dans le chapitre trois) :

- **Fabrication de produits en cuir ou de produits analogues** (316) : 66 entreprises avec salariés (31 de 1à 4; 30 de 5 à 99) et 116 sans salariés ou statut indéterminé. Salaire moyen de 17,29 $/h en 2018.
  - **Tannage et finissage des peaux** (3161) : [le Canada est un importateur net dans ce secteur] : 9 avec employés (7 de 1 à 4; 2 de 5 et +, incluant la Tannerie des Ruisseaux) et 15 sans salariés ou statut indéterminé.
  - **Fabrication de chaussures** (3162) : 23 avec employés (5 de 1 à 4; 13 de 5 à 99 employés ; 5 de 100 à 499 employés).
  - **Autres produits analogues** (3169 – maroquinerie; Québec est le premier dans ce secteur au Canada) : 34 avec employés (19 de 1 à 4; 15 de 5 à 99 employés) et 83 sans salariés ou statut indéterminé.
- **Fabrication d'autres vêtements coupés-cousus** (31528 – vêtements de cuir et de fourrure, sauf les gants de cuir et les vêtements de sécurité ou de protection en cuir) : aucune information disponible.
- **Grossistes – marchands de chaussure** (141412) : 63 avec employés (22 de 1 à 4; 40 de 5 à 99 ; 1 de 100 à 499); 65 sans salariés ou statut indéterminé.
- **Magasins de chaussure** (4482) : 564 avec employés (155 de 1 à 4; 402 de 5 à 99; 3 de 100 à 499; 4 de 500 et +); 107 sans salariés.
- **Vente au détail** : magasins de bagages et maroquinerie (44832) : 108 avec employés (15 de 1 à 4; 93 de 5-99) et 34 sans salariés.
- **Réparation de chaussures et maroquinerie** (81143 – le Québec est le premier au Canada dans ce domaine) : 89 avec employés (78 de 1 à 4; 11 de 5 à 99) et 130 sans salariés.

### Institut de la statistique du Québec

https://statistique.quebec.ca/fr
Revenus de la fabrication de produits du cuir et de produits analogues (2013-2017) : 136 830 000 $ (n'inclut pas la fabrication de vêtements)[104].

103. Selon le Conseil canadien de la fourrure, plus de 80% des manteaux de fourrure fabriqués au Canada sont produits dans le quartier de la fourrure de Montréal https://www.furcouncil.com/?lang=fr

104. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERCCRBPY46-21850421822vX4AB&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_domn=246&p_id_raprt=3505#tri_temp=2635&tri=2

# ANNEXE 2

## ARTICLE TIRÉ DU MAGAZINE *LE COUREUR DES BOIS*, LE MAGAZINE DU TRAPPEUR QUÉBÉCOIS

*Spécial* MISE EN VALEUR DES CAPTURES

# L'ARRIVÉE D'UN CCTT[1]

## en fourrure nordique : un pas de géant pour l'industrie de la fourrure sauvage

***Par Louis Gagné***
gestionnaire administratif, Écofaune boréale

**Après plusieurs décennies de grandes turbulences et d'innombrables défis à relever, voilà que les acteurs québécois du domaine de la fourrure se voient dotés d'un CCTT (centre collégial de transfert technologique). En effet, c'est en juin 2018 que le Cégep de Saint-Félicien a reçu la confirmation par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qu'il pouvait opérer un CCTT consacré à la fourrure, au cuir et aux produits dérivés.**

Il faut dire que ce n'est pas le fruit du hasard. L'annonce est le résultat du travail de passionnés de la fourrure du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ont réfléchi à la relance de cette activité économique dès 2014. Le groupe de travail a déposé un rapport dans le cadre du sommet économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean organisé par M. Philippe Couillard. Le rapport[2], finalisé en avril 2017, comprenait 14 grandes recommandations, dont l'une consistait à « mandater le Cégep de Saint-Félicien pour entamer les démarches nécessaires à l'implantation d'un CCTT sur les métiers et technologies de la fourrure ». Le centre pourra donc accompagner les acteurs de l'industrie en matière d'innovations dans un secteur d'activité qui est à la fois bien connu et méconnu. Ce CCTT opérera sous le nom d'Écofaune boréale.

Dans le contexte d'un article préparé pour « Le coureur des bois », je crois approprié de mettre en valeur le fait que les études effectuées par le groupe de travail entre 2014 et 2017 ont été largement supportées par l'Association des trappeurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, tant sur le plan monétaire que par des implications personnelles. Le rapport final présente le résultat des travaux du groupe de travail et, par le fait même, les membres de ce groupe de travail. Ce rapport n'aurait peut-être pas vu le jour sans l'implication active des trappeurs.

***Écofaune boréale s'est doté d'une mission et d'une vision.***

M. Normand Guilbeault, chercheur et expert-conseil, et M. Jean-François Hallé, chercheur principal et biologiste

***Sa mission :*** se consacrer à la réalisation de recherches appliquées combinant le développement technologique, l'aide technique, le transfert de connaissances et la diffusion d'informations ainsi que l'acquisition de pratiques sociales novatrices permettant à tous les acteurs impliqués dans le développement de la fourrure nordique et de sa chaîne de valeur de se repositionner économiquement par rapport à la réalité du marché mondial de la fourrure, du cuir et de ses produits dérivés, dans le respect des exigences écoresponsables et de développement durable, ainsi que des pratiques des Premières Nations et des Inuits.

***Sa vision :*** la fourrure sauvage nordique canadienne est une ressource naturelle de très grande qualité, durable et recyclable, exploitée autour de valeurs écoresponsables et éthiques au bénéfice des trappeurs, des artisans, des entreprises et des communautés autochtones, pour qui il s'agit d'un mode de vie ancestral et actuel, d'une voie de développement légitime. Cette fourrure sauvage canadienne provient d'une faune noble traitée avec considération et valorisée entièrement, sans aucune perte, telle une matière première essentielle à la vie qui exige le respect.

Pour faciliter le lancement des activités d'Écofaune boréale, un premier laboratoire de recherche est en phase d'installation dans un local de Mashteuiatsh. Actuellement, l'équipe travaille à faire

## *Spécial* MISE EN VALEUR DES CAPTURES

connaître les services du CCTT et à installer toute une série d'équipement de recherche et d'essais techniques, notamment dans les domaines du tannage et du conditionnement des fourrures et des cuirs. Plusieurs acteurs de la fourrure québécoise, des Premières Nations et des Inuits du Nunavik ont déjà réalisé ou sont engagés dans la réalisation de projets avec Écofaune boréale pour l'année qui vient.

Les défis sont très grands, d'autant que la crise de l'industrie ne semble pas vouloir s'estomper, mais nous préférons aborder le contexte en disant plutôt que « les opportunités sont très grandes ». Opportunités d'innover grâce à la science. Opportunités de changer les paradigmes du fonctionnement de l'économie de la fourrure, en particulier pour la fourrure sauvage. Opportunités de se regrouper. Opportunités de mieux valoriser la fourrure et tout ce qu'il y a en dessous. Opportunités de construire des ponts avec les Premières Nations et les Inuits. Opportunités de développer des procédés efficaces et rentables pour les tanneries. Opportunités de donner de la formation qui n'existait pas avant aujourd'hui. Opportunités de redonner ses lettres de noblesse à la fourrure sauvage.

Au cours des mois qui viennent, nous collaborerons avec le service de la formation continue du Cégep de Saint-Félicien pour offrir des formations dans les domaines relatifs à la valorisation des produits de la fourrure. J'en profite donc pour vous inviter à nous faire part de votre intérêt à suivre des cours en tannage, en taxidermie ou dans tout autre domaine connexe à la fourrure, en excluant les formations sur le piégeage. Nous aborderons éventuellement des thèmes comme la chamoiserie, la maroquinerie, la parcheminerie, etc. Nous pourrions d'ores et déjà discuter des techniques pour la conservation d'une fourrure non apprêtée, car nous voyons circuler les questions et les différentes idées à ce sujet. Bref, nous entrevoyons un grand chantier qui s'ouvre, pour et par les acteurs de la fourrure sauvage.

ÉCOFAUNE BORÉALE
Centre collégial de transfert technologique en fourrure nordique

On y retrouve : un lynx, deux castors, deux viroles, deux raquettes traditionnelles, trois couteaux d'écharnage, un ulu, deux paires de mitaines et un transistor pour symboliser les nouvelles technologies.

Le logo d'Écofaune boréale est inspiré d'un style d'art traditionnel qui représente, sous certaines formes, l'environnement, les végétaux, les minéraux et les animaux. Évidemment, la vocation particulière d'Écofaune boréale suggère une représentation davantage liée à la faune dans un contexte historique où les cultures qui nous entourent sont toutes concernées par des activités intimement liées à la vie nordique, à la trappe, à la vie en territoire, à la médecine traditionnelle ou à la nourriture naturelle des forêts.

L'attachement des peuples d'ici (anciens, présents et futurs) à la faune sauvage s'illustre dans ce logo de plusieurs manières, un peu comme une symbiose d'éléments représentatifs d'activités complémentaires gravitant autour de la fourrure des animaux sauvages nordiques. Écofaune boréale espère agir en trait d'union entre des visions, des valeurs à repartager, des partenariats à redéfinir, afin de favoriser un développement respectueux de la faune valorisée de manière durable.

[1] Les cégeps ou les collèges privés subventionnés peuvent être autorisés par le MEES à établir un centre collégial de transfert technologique (CCTT); la responsabilité de ces centres relève donc desdits cégeps ou collèges. Pour en savoir davantage : http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/enseignants-et-personnel-de-college/recherche-cctt/

[2] https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/sommet_economique_regional_2015/rapport_fourrure_nordique.pdf

CÉGEP de St-Félicien

facebook.com/ecofauneboreale
www.ecofauneboreale.ca

# ANNEXE 3

## CONTENU DU PROGRAMME *VALORISATION DE LA FOURRURE NORDIQUE*, CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN

| NUMÉRO DE COMPÉTENCE | N. D'HEURE/ CONTACTS | ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE | DISCIPLINE PRINCIPALE | TITRE DES COURS | N. DE COURS À RÉUSSIR | DURÉE | PONDÉ-RATION | NOMBRE D'UNITÉS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FTLH | 45 | Analyser la fonction de travail et l'industrie de la fourrure nordique | 573-103-FE | Fonction de travail et industrie de la fourrure nordique | 1 | 45 | 2-1-1 | 1,33 |
| FTLJ | 75 | Caractériser des animaux nordiques à fourrure et le contexte réglementaire afférent | 573-105-FE | Caractérisation d'animaux nordiques à fourrure et contexte réglementaire | 1 | 75 | 3-2-1 | 2 |
| FTLK | 45 | Caractériser les produits dérivés d'animaux nordiques | 573-203-FE | Caractérisation de produits dérivés d'animaux nordiques | 1 | 45 | 2-1-1 | 1,33 |
| FTLL | 45 | Prévenir les atteintes relatives à la santé, la sécurité et l'environnement | 573-303-FE | Prévention des atteintes à la santé, la sécurité et l'environnement | 1 | 45 | 2-1-1 | 1,33 |
| FTLM | 90 | Associer des méthodes traditionnelles et semi-industrielles à l'apprêtage de pelleteries | 573-403-FE | Méthodes traditionnelles d'apprêtage de pelleteries | 2 | 45 | 2-1-1 | 1,33 |
| | | | 573-503-FE | Méthodes semi-industrielles d'apprêtage de pelleteries | | 45 | 2-1-1 | 1,33 |
| FTLN | 75 | Contrôler la qualité des fourrures et des produits dérivés | 573-205-FE | Contrôle de qualité des fourrures et des produits dérivés | 1 | 75 | 2-3-1 | 2 |
| FTLP | 120 | Effectuer la collecte des produits animaliers | 573-108-FE | Collecte de produits animaliers | 1 | 120 | 3-5-1 | 3 |
| FTLQ | 135 | Exécuter des opérations de conditionnement des fourrures | 573-109-FE | Opérations de conditionnement des fourrures | 1 | 135 | 3-6-1 | 3,33 |

| NUMÉRO DE COMPÉTENCE | N. D'HEURE/ CONTACTS | ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE | DISCIPLINE PRINCIPALE | TITRE DES COURS | N. DE COURS À RÉUSSIR | DURÉE | PONDÉ-RATION | NOMBRE D'UNITÉS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FTLR | 135 | Exécuter des opérations d'apprêtage des fourrures | 573-209-FE | Opérations d'apprêtage des fourrures | 1 | 135 | 3-6-1 | 3,33 |
| FTLS | 75 | Exécuter des opérations de finition des fourrures | 573-305-FE | Opérations de finition des fourrures | 1 | 75 | 2-3-1 | 2 |
| FTLT | 90 | Procéder à la mise au point conceptuelle et technique d'objets ou de produits | 573-106-FE | Mise au point conceptuelle et technique d'objets ou de produits | 1 | 90 | 2-4-1 | 2,33 |
| FLTU | 60 | Appliquer une démarche entrepreneuriale | 410-794-FE | Démarche entrepreneuriale | 1 | 60 | 1-3-2 | 2 |
| FTLV | 135 | Naturaliser des animaux à fourrure | 573-309-FE | Naturalisation d'animaux à fourrure | 1 | 135 | 2-7-1 | 3,33 |
| FTLW | 105 | Fabriquer des objets ou des produits dérivés d'animaux nordiques | 573-107-FE | Fabrication d'objets ou de produits dérivés d'animaux nordiques | 1 | 105 | 1-6-2 | 3 |
| TOTAL | 1230 | | | | 15 | 1230 | 32-50-17 | 33 |

# ANNEXE 4

## ARTICLE TIRÉ DE LA PRESSE – FÉVRIER 2015

LA PRESSE

# Anne-Marie Hamel: la gardienne des traditions

PHOTO FRANCOIS ROY, LA PRESSE

Un coussin orné de l'étoile de Charlevoix, réalisé en «boutonné de Charlevoix», une technique ancestrale pratiquée par Anne-Marie Hamel.

**Une fée de la douceur, ça existe? Il suffit de prendre dans nos mains une serviette de table d'Anne-Marie Hamel pour ne plus vouloir s'en départir. On croirait tenir un nuage. Dans la décoration pourtant contemporaine du restaurant Les Labours, la tisserande se pose en gardienne du patrimoine.**

Publié le 13 févr. 2015

**MARIE-EVE MORASSE**
LA PRESSE

Une présence toute en subtilité, pour laquelle il a fallu qu'Anne-Marie Hamel travaille un nombre incalculable d'heures sur ses métiers à tisser.

«Ça a été ma première grosse commande, dit-elle. Ça m'a amenée à me dépasser.» Pendant un an et demi, elle a tissé 700 serviettes de table, mais aussi des coussins ornés de l'étoile de Charlevoix, avec ses huit pointes caractéristiques. Un travail colossal, fait sous l'oeil attentif de son fidèle compagnon d'atelier, son chat Gattito.

Anne-Marie Hamel gagne sa vie avec ses créations depuis une dizaine d'années, mais elle tisse depuis ses 20 quelques années. Elle pratique le «boutonné de Charlevoix», une technique «typiquement charlevoisienne qui est en train de se perdre», déplore-t-elle.

«Je suis l'une des plus jeunes à en faire. Je connais des femmes de 80 ans qui la connaissent encore, mais en tout on est une quinzaine à la faire. J'essaie de la montrer à des plus jeunes, mais c'est une technique qui est longue», explique-t-elle.

Bien que le boutonné ressemble à de la broderie, le travail est différent. «On ressort le fil à plusieurs endroits pour faire le dessin», explique Anne-Marie Hamel.

Avec cette technique, la tisserande crée des images représentant des métiers ou des objets traditionnels. «Pour le plaisir», elle aimerait en faire d'ici à quelques années une exposition sur les métiers traditionnels.

«Les jeunes ne savent pas ce qu'étaient un forgeron, une tisserande, un draveur, déplore-t-elle. Ce n'est pas si loin que ça: je connais un gars de 68 ans qui a fait de la drave! C'est important que les jeunes connaissent le patrimoine.»

Alors Anne-Marie Hamel continue à tisser. «Le métier, c'est mon métier», dit-elle. C'est aussi une douce tradition.

tisserande-charlevoix.com

PHOTO SIMON GIROUX, LA PRESSE

# LISTE DES FIGURES


| FIGURE | PAGE |
|---|---|
| FIG. 1 - Âge | 8 |
| FIG. 2 - Sexe | 8 |
| FIG. 3 - Région de résidence | 9 |
| FIG. 4 - Vous vous considérez comme... | 9 |
| FIG. 5 - Lieu(x) de pratique | 9 |
| FIG. 6 - Raison(s) principale(s) de s'adonner à une pratique issue d'une tradition du textile ou du cuir | 9 |
| FIG. 7 - Statut professionnel | 10 |
| FIG. 8 - Statut principal à titre d'artisane professionnelle ou semi-professionnelle | 10 |
| FIG. 9 - Type(s) d'objets généralement confectionnés | 10 |
| FIG. 10 - Type d'activité artisanale pratiqué sur une base régulière | 10 |
| FIG. 11 - Objets fléchés généralement réalisés | 11 |
| FIG. 12 - Objets tricotés généralement réalisés | 11 |
| FIG. 13 - Type(s) d'activité(s) artisanale(s) d'embellissement textile pratiquée(s) sur une base régulière | 12 |
| FIG. 14 - Type(s) d'activité(s) artisanale(s) pratiquée(s) sur une base régulière | 12 |
| FIG. 15 - Couture et assemblages à la main et/ou à la machine | 12 |
| FIG. 16 - Matériaux employés | 13 |
| FIG. 17 - Où vous procurez-vous vos fibres et matériaux ? | 14 |
| FIG. 18 - Utilisez-vous fréquemment des matières recyclées (récupération) ? | 14 |
| FIG. 19 - Types d'objets en cuir réalisés | 15 |
| FIG. 20 - De quelles association(s) êtes-vous personnellement membre ? | 15 |
| FIG. 21 - Raisons d'adhérer à un organisme, une association ou un regroupement | 16 |
| FIG. 22 - Tranche de revenu personnel annuel brut total (incluant les activités du textile, du cuir et de l'habillement et les autres activités) pour la dernière année financière complète | 16 |
| FIG. 23 - Items destinés à la vente | 17 |
| FIG. 24 - Principaux points de vente pour les produits artisanaux du textile, du cuir et de l'habillement chez les artisanes qui vendent leurs produits | 17 |
| FIG. 25 - Types de consommateurs/acheteurs/clients | 18 |
| FIG. 26 - Tâches connexes réalisées en lien avec le travail d'artisane | 18 |
| FIG. 27 - Sources des bourses ou subventions reçues | 19 |
| FIG. 28 - Pratiquez-vous une activité professionnelle rémunérée dans un autre domaine que le textile, le cuir et l'habillement ? | 20 |
| FIG. 29 - Âge du début de la pratique artisanale | 24 |
| FIG. 30 - Méthode d'apprentissage des techniques et savoir-faire textiles | 24 |
| FIG. 31 - Quelle est, selon vous, la meilleure façon de fournir un enseignement ou d'assurer la transmission des savoir-faire liés à votre pratique ? | 25 |
| FIG. 32 - Dispensez-vous de l'enseignement ou des activités de transmission en lien avec le textile ou le vêtement ? | 26 |
| FIG. 33 - Dans quel(s) contexte(s) enseignez-vous ou offrez-vous de la formation (à l'exclusion des ateliers de démonstration pour le grand public) ? | 27 |
| FIG. 34 - Statut(s) d'emploi(s) à titre d'enseignante ou de formatrice d'artisanat ou de métiers d'arts | 27 |
| FIG. 35 - Catégorie(s) d'âge de la clientèle qui reçoit un enseignement | 28 |
| FIG. 36 - Moyenne hebdomadaire d'heures d'enseignement dispensées auprès d'élèves inscrits, incluant les cours privés (à l'exclusion des démonstrations) | 28 |
| FIG. 37 - Usage(s) principaux associés à la ceinture fléchée ? (sondage du CQPV de 2015) | 30 |
| FIG. 38 - Quel(s) objet(s) en cuir réalisez-vous ? | 46 |
| FIG. 39 - Quelles tâches connexes réalisez-vous parmi les suivantes ? | 47 |
| FIG. 40 - Où vous procurez-vous vos fibres et matériaux ? | 48 |
| FIG. 41 - Quels sont les principaux types de points de vente pour vos produits artisanaux du textile, du cuir et de l'habillement ? | 49 |
| FIG. 42 - Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous membre d'un organisme, association ou regroupement ? | 51 |
| FIG. 43 - Vers quel âge avez-vous commencé à exercer votre pratique artisanale ? | 51 |
| FIG. 44 - De quelle(s) manière(s) avez-vous appris votre technique/ savoir-faire ? | 52 |
| FIG. 45 - Contextes d'enseignement/transmission | 56 |
| FIG. 46 - Moyenne d'heures/semaine consacrées à l'enseignement auprès d'élèves inscrits, incluant les cours privés | 57 |
| FIG. 47 - Statut d'emploi comme enseignante ou formatrice | 57 |
| FIG. 48 - Catégories d'âge de la clientèle des activités d'enseignement | 58 |


# LISTE DES TABLEAUX


| TABLEAU | PAGE |
|---|---|
| TABLEAU 1 - Groupes Facebook d'entraide du Québec en date du 9 juin 2021 | 29 |
| TABLEAU 2 - Groupes Facebook gérés par un organisme ou une entreprise en date du 9 juin 2021 (non exhaustif) | 29 |
| TABLEAU 3 - Groupes Facebook de la communauté francophone internationale en date du 9 juin 2021 (non exhaustif) | 29 |
| TABLEAU 4 - Besoins en formation liés aux savoir-faire issus de la tradition textile ou du vêtement | 34 |
| TABLEAU 5 - Programmes de formation en couture et design de mode au Québec (2021) | 35 |
| TABLEAU 6 - Programmes en lien avec les fibres et la construction textile au Québec | 35 |
| TABLEAU 7 - Nombre d'artistes du textile sur le répertoire du CMAQ, 2021 | 39 |
| TABLEAU 8 - Revenu brut annuel des artisanes dont l'artisanat ou les métiers d'art constituent la seule activité professionnelles | 50 |
| TABLEAU 9 - Quels sont vos propres besoins en formation liés aux savoir-faire issus de la tradition du cuir ou de la fourrure ? | 53 |

## DANS LA COLLECTION « LES TRADITIONS CULTURELLES DU QUÉBEC EN CHIFFRES »

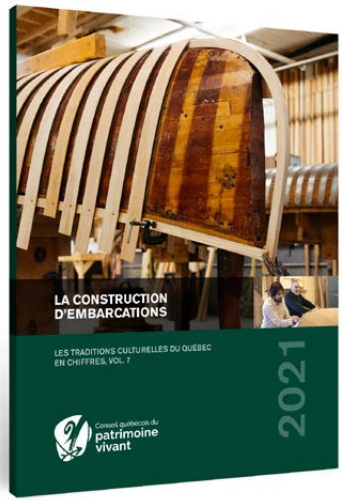

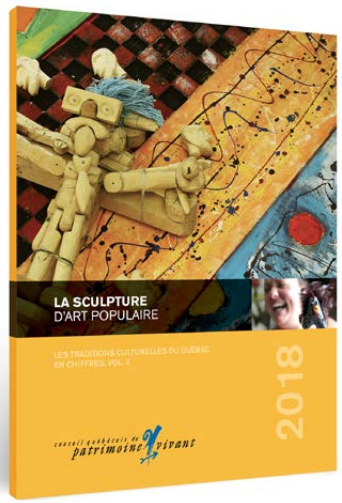

## AUTRES DOCUMENTS DU CQPV SUR LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Naviguez sur le site Internet du Conseil québécois du patrimoine vivant pour plus de publications | **patrimoine vivant**.qc.ca

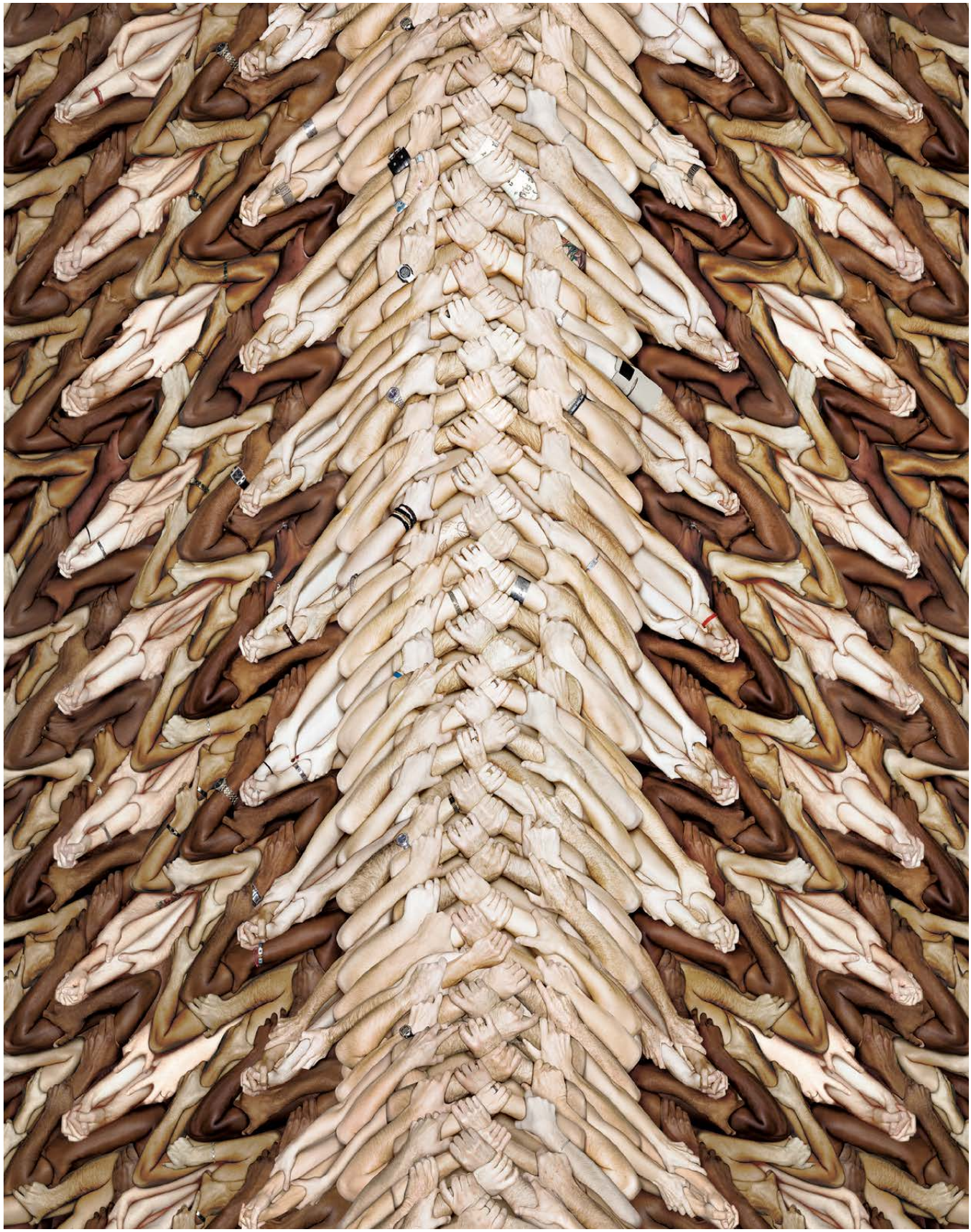

Simon Beaudry, *Ceinture fléchée*, 2008, 150 X 120 cm, impression jet d'encre sur papier Hahnnemühle
Photo : Alain Desjean – Retouches : Jacques Dallaire et Jacques Charbonneau

## REMERCIEMENTS

Merci aux participantes aux consultations individuelles ou de groupe

**Textile :**
Suzanne Chabot, Centre de textiles contemporains de Montréal
Isabelle Couillard, Maison des Métiers d'art de Québec
Madeleine Savard, Les Tricoteuses du quartier
Cassandre Lambert-Pellerin, Ès Trad
Diane Simard, Association des dentellières du Québec
Lucie Gingras, Association des tisserandes du Québec
Louise Picard, Courtepointe Québec
Vicky Petitclerc, Maison des Métiers d'art de Québec
Dominick Renaud, Guilde des dentellières et brodeuses de Québec
Céline Desjardins, Fous de vous
France Custeau, Laines Finn d'or
Lucie Gauthier, Métiers & Traditions
Joanne Renaud, Maison du fléché Bélanger
Marcelo Ribeiro Martins, Centre des arts textiles des îles
Marie-Ève Bouchard
Hélène Blouin
Catherine Lessard
Élisabeth Moquin
Yvette Michelin
Jocelyne Forget
Danyelle Brodeur
Carole Leroux
Manon Touchette
Louise Bérubé
Ginette Reid
Éléonore Petitpas
Nicole Blanchard
Véronique Louppe
Francine Claveau
Louise Sénécal
Anne-Marie Blouin
Wendy Squires
Carmen Lefebvre
Christine Mimeault
Claire Duchesne
Lise Bélanger
Dominique Ehrmann
Christine Chapdelaine
Lucie Boisvert
Danielle Poulin
Chantal Fortin

**Cuir et fourrure :**
Sophie Gailliot
Catherine Gaumerd
Niki Jessup
Mathieu Néron
Chantal Poirier
François Bousquet, École internationale de mode, arts et design du Collège LaSalle
Pierre Canac-Marquis, retraité du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
Stéphanie Caza, École de mode du cégep Marie-Victorin
Marie-Ève Faust, École supérieure de mode de Montréal (UQAM)
Gaétan Fournier, Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
Louis Gagné, Écofaune boréale
Serge Larivière, Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec
Manon Lavoie, École de mode du cégep Marie-Victorin
Richard Murdoch, Art Nunavik
Claudia Néron, La Boîte Rouge vif
Éric Pelletier, Tannerie des Ruisseaux Inc.
Miles Smart, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage
Gil Thériault, Association des chasseurs de phoques Intra-Québec
Caroline Thibault, Conseil des métiers d'art du Québec

Conseil québécois du patrimoine vivant

310, boul. Langelier, bureau 242, Québec (QC) G1K 5N3 Canada
418.524.9090 • info@patrimoinevivant.qc.ca

patrimoine vivant.qc.ca

Québec

COMPÉTENCE CULTURE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE